

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA
RECHERCHE SCIENTIFIQUE UNIVERSITE SAAD DAHLEB BLIDA 01



Institut d'architecture et d'urbanisme

Master Architecture et Habitat

Option : Environnement et technologie dans les villes nouvelles

MEMOIRE DE MASTER 02

Thème :

**LE CLUSTER CULTUREL AU CŒUR DU
DEVELOPPEMENT DURABLE DANS LES ZONES
D'HABITAT**

Intitulé du projet

**Conception d'un complexe muséal dans la ville
nouvelle de Boughezoul**

Elaboré par Mlle(s) :
ACHOUR Amina
DOUIB Amel

Encadré par :
Mlle. BOUATTOU Asma
Mr. KADRI Hocine



Année Universitaire : 2016-2017

REMERCIEMENT

Tout d'abord nos plus profonds et sincères Remerciements à Dieu le tout puissant.

Nous tenons ainsi à dédier ce travail et à exprimer tous nos remerciements à nos Parents et à tous ceux qui nous ont aidés à mettre en œuvre ce travail. Sans oublier l'ensemble de nos enseignants qui ont contribué à notre formation et nous ont fait part de leur savoir, tout en essayant de susciter en nous la passion de l'architecture.

Présentation de l'axe d'atelier et de ses objectifs

« Technologie et Environnement dans les Villes Nouvelles »

Nos villes sont malades du fait de la conjugaison d'une panoplie de problèmes urbains: Inconfort, malaise social, essoufflement économique, épuisement des ressources naturelles, détérioration du milieu naturel, transformation du climat, pollution, nuisances, dégradation de la qualité de vie, perte de l'identité, émergence des cités dortoirs,.....

Ces problèmes deviennent un lot commun d'un nombre sans cesse grandissant des établissements humains, que ce soit dans les pays développés ou en voie de développement.

Face à cette situation alarmante, l'Algérie, à l'instar des autres pays, se mobilise. Elle a adopté en 2010 un Schéma National d'Aménagement du Territoire (SNAT), fixant une nouvelle stratégie de développement territorial, à l'horizon 2030, qui s'inscrit dans le cadre du développement durable.

Ce schéma prévoit la création de 13 villes nouvelles réparties sur les trois couronnes (Littoral, Hauts Plateaux, Sud) afin de dynamiser le territoire, maîtriser sa croissance urbaine, corriger les inégalités des conditions de vie et alléger la pression, en terme de logement, exercée sur les grandes villes de la bande littorale (1^{ère} couronne).

Par ailleurs, il est important de noter que se loger ne suffit pas pour habiter la ville. En effet, les producteurs de la ville convergent vers le point de vue que la notion de l'habitat ne doit pas, et ne peut pas rester circonscrite à l'échelle du logement, bien au contraire, elle englobe l'ensemble des lieux pratiqués. Autrement dit, le logement ne peut pas prendre en considération l'ensemble des besoins socioculturels, économiques et environnementaux de l'individu. Ces besoins se pratiquent en dehors de chez-lui.

Dans cette perspective, la conception des villes nouvelles algériennes est basée sur la nécessité de répondre aux différents besoins et préoccupations du cadre de vie quotidien et de promouvoir l'efficacité énergétique, afin d'avoir des villes habitables, vivables, résilientes et attractives.

A cet égard, cet axe est axé principalement sur: (i) l'identification de l'éventail des besoins constituant notre cadre de vie et qui permettent de parler d'habitat au sens large du

terme; (ii) l'alliance de l'économie d'énergie et du confort environnemental; (iii) l'intégration des nouvelles technologies de l'énergie.

A cette fin, les thèmes de recherches et projets développés s'intéressent aux problématiques des villes nouvelles et de l'efficacité énergétique sous l'angle du développement urbain durable.

L'axe Technologie et Environnement dans les Villes Nouvelles vise à :

- Revisiter la notion de l'habitat et de l'habiter en prenant en compte les nouvelles exigences contemporaines.
- Attirer l'attention sur l'importance de la maîtrise de la croissance urbaine et la création d'un mode de vie de qualité.
- Concevoir des milieux d'habitat écologiques et confortables, à faible consommation énergétique et d'émission de carbone.
- Se familiariser avec certaines règles d'aménagement qui rendent possible l'amélioration de la qualité du cadre de vie et qui relèvent de l'approche du développement durable.

BOUATTOU Asma
KADRI Hocine

Résumé

Dans la période récente, la réflexion de l'impact des institutions culturelles sur le développement durable de la ville a considérablement évolué dans le monde. Ce mémoire de fin d'étude examine ce qu'est sans doute l'apport de la culture à la ville durable du XXIème siècle. Car aujourd'hui face à la complexité de nos sociétés actuelles, les trois piliers du développement durable (économique, social et environnemental) ne suffisent pas à la déterminer, soucieux de répondre à la satisfaction des besoins matériels nous en avons négligé les facteurs immatériels tels que l'attractivité, le bien-être ainsi que la créativité et l'innovation, ce qui a engendré une baisse de la qualité de vie et un développement humain partiel. De ce fait, notre thème de recherche consiste à déterminer le rôle de la culture dans le développement durable dans les zones d'habitat et développer un modèle de référence approprié, conforme aux exigences de la ville durable afin d'assurer et de renforcer la cohésion entre tous ses facteurs pour un développement durable optimale.

Depuis la crise économique de 2008, différentes théories s'appuyant sur la culture comme industrie offensive et moteur capable de stimuler le développement social et économique de la ville ont vu le jour, l'une d'elles a suscité un intérêt croissant et s'est affirmé par son succès, sa fiabilité et sa pertinence. Le concept du cluster culturel a pour but de revaloriser le territoire et de contribuer à son attractivité, pour ces raisons nous avons conçu un projet fondé sur la théorie des clusters en y intégrant la dimension durable et son harmonie avec l'environnement.

Cela s'est concrétisé par un complexe muséal dans la ville nouvelle de Bougezhoul prenant en considération la démarche de la Haute Qualité Environnementale ainsi que le programme établi par le plan d'urbanisme.

L'aboutissement de cette recherche va nous conduire à des pistes d'actions et à des directives ainsi que des recommandations pour renforcer le lien entre l'homme, la culture et son environnement.

Mots clés : Culture – Cluster Cluster – Développement durable

Table Des Matières

Chapitre I : Introduction Générale

Contexte et motivation de la recherche	2
Problématique	3
Hypothèse	5
Objectif de la recherche	5
Méthodologie de recherche.....	6
Structuration du mémoire.....	6

Chapitre II : Etat de connaissances sur les clusters culturels et le développement urbain durable

Introduction	7
II.1 Concepts et définitions.....	10
II.1.1 Le concept du cluster culturel.....	10
II.1.1.1 Définition du cluster.....	10
II.1.1.2 Définition du cluster culturel	11
II.1.1.3 Naissance et évolution des clusters culturels	11
II.1.1.4 Théorie des clusters.....	12
II.1.1.5 Typologies des clusters culturels	13
II.1.1.6. Le cluster en architecture	14
II.1.2 Le Concept du développement urbain durable.....	15
II.1.2.1 Définition du Développement durable	15
II.1.2.2 Définition du développement urbain durable.....	16
II.1.2.3 Principes du développement urbain durable	17
II.1.2.4 Objectifs du développement urbain durable :	17
II.1.2.5 Un projet urbain durable :	21
II.1.2.6 La culture : catalyseur du développement urbain durable	21
II.2 Role des clusterus dans le développement urbain durable	22
II.2.1 Rôle d'agent économique.....	23

II.2.2	Un marqueur identitaire: culture et attractive.....	27
II.2.3	La Culture et Qualité de vie.....	28
II.2.4	Une fonction sociale.....	29
II.2.5	Le développement urbain et la revitalisation des territoires.....	30
II.3	Impact des clusters culturels sur les villes.....	32
II.3.1	Le complexe culturel et créatif de Zollverein à Essen (Allemagne).....	32
II.3.1.1	Présentation du complexe muséal et créatif.....	32
II.3.1.2	Type d'activité du complexe culturel et créatif de Zollverein.....	32
II.3.1.3	Les indicateurs de performance à retenir de l'analyse de l'impact de Zollverein.....	33
II.3.2	Le complexe culturel de Beamish (Angleterre), un musée vivant et attractif en territoire rural.....	34
II.3.2.1	Présentation du complexe muséal.....	34
II.3.2.2	Type d'activité du complexe culturel de Beamish.....	35
II.3.2.3	Les indicateurs de performance à retenir de l'analyse de l'impact du Beamish Museum.....	36
II.4	Le complexe muséal: composant clé d'un cluster culturel.....	36
II.4.1	Definition du complexe muséal.....	36
II.4.2	Aperçu historique sur le développement des complexes muséaux.....	37
II.4.3	Caractéristique des complexes muséaux.....	37
II.4.4	Bienfaits des complexes muséaux.....	37
II.4.5	Composants des complexes muséaux.....	38
	Le complexe muséal regroupe différent équipement liés à l'art, l'apprentissage et la culture, parmi eux on site (Santagata, 2002).....	38
III	Diagnostic et Analyse.....	43
III.1.1	Analyse de la ville nouvelle de Bougezoul.....	43
III.1.1.1	Présentation de la ville nouvelle de Bougezoul.....	43
III.1.1.2	Situation géographique de la ville nouvelle de Bougezoul.....	44
III.1.1.3	Contexte climatique de la ville nouvelle de Bougezoul.....	45
III.1.1.4	Présentation du maitre d'œuvre.....	46
III.1.1.5	Encrage juridique de la ville nouvelle de Bougezoul.....	46
III.1.1.6	Contexte de la genèse de la ville nouvelle de Bougezoul.....	46
III.1.1.7	Vocations de la ville nouvelle de Bougezoul.....	47

III.1.1.8 Objectifs de la ville nouvelle de Boughezoul et ses visions stratégiques.....	47
III.1.1.9 Orientation d'aménagement de la ville nouvelle Boughezoul.....	48
III.1.2 Analyse de l'aire d'intervention.....	50
III.1.2.1 Situation de l'aire d'intervention.....	50
III.1.2.2 Accessibilité à l'aire d'intervention.....	50
III.1.2.3 Environnement immédiat.....	51
III.1.2.4 Etude morphologique de l'aire d'intervention.....	51
III.1.2.5 Etude Environnementale de l'aire d'intervention.....	53
III.1.2.6 Prescription urbanistique et servitude.....	56
III.2 PROGRAMMATION DU COMPLEXE MUSEAL.....	57
III.2.1 Détermination des fonctions.....	57
III.3. CONCEPTION DU COMPLEX MUSEAL.....	57
III.3.1 L'idée du complexe muséal.....	57
III.3.2 Concepts liés au contexte.....	58
III.3.2.1 Principe d'implantation du complexe muséal.....	58
III.3.2.2 Principe de l'aménagement extérieur.....	60
III.3.2.3 Différent accès au projet.....	61
III.3.2.4 Gabarit du projet.....	61
III.3.3 Concepts liées au programme.....	62
III.3.3.1 Aménagement de l'espace extérieur.....	68
III.3.3.2 Techniques et détails de construction.....	70
III.3.4 Dimension durable.....	72
III.3.4.1 Eco-construction :.....	72
III.3.4.2 Eco-Gestion.....	73
III.3.4.3 Confort, hygiène et santé :.....	75
III.3.4.4 Sécurité incendie.....	76
Conclusion.....	77
Conclusion Générale.....	77

Liste des Figures

Figure II.1 : Logos du cluster.....	10
Figure II.2: image illustrant la créativité du cerveau	15
Figure II.3 : Schéma d'évolution du concept du développement durable.....	16
Figure II.4: OCDE, Proportion de touristes en vacances culturelle.....	26
Figure II.5 Fréquentation des 10 sites culturels les plus visités en Île-de-France.....	26
Figure II.6 Le fort Saint-Jean et le bâtiment de Rudy Ricciotti coté mer	31
Figure II.7: Le périmètre de l'association régionale « Métropole de Ruhr.....	31
Figure II 8: Tableau du développement de l'industrie du tourisme dans la région de Ruhr.....	34
Figure II 9 : Situation du complexe muséal Béamish(Angleterre)	34
Figure II.10 : Situation du complexe muséal de Budapest, Hongrie.....	39
Figure II.11: Galerie nationale.....	39
Figure II.12: Plan de masse	39
Figure II.13: Musée de l'architecture Hongroise.....	39
Figure II.14: Musée d'ethnographie.....	39
Figure II.15: Parcours a l'intérieur du projet.....	39
Figure III.1:situation géographique territoriale.....	44
Figure III.2:situation géographique territoriale.....	44
Figure III.3:Situation géographique régionale	44
Figure III.4:Zones climatiques d'hiver en Algérie	45
Figure III.5:Zones climatiques d'été en Algérie.....	45
Figure III 6:Précipitation et température mensuelles au site de Boughezoul	45
Figure III 7:Principaux objectifs de la ville nouvelle de Boughezoul	47
Figure III 8: Principe d'aménagement de la ville nouvelle de Boughezoul.....	48
Figure III 9 : Organisation spatiale du plan d'aménagement de la ville nouvelle de Boughezoul.....	49
Figure III.10: Plan d'aménagement de la ville nouvelle de Boughezoul	49
Figure III.11: Réseau des voiries	49
Figure III.12: Systèmes de ligne de transport par Bus.....	49
Figure III.13: Systèmes de ligne de transport Tramway,Monorail	49

Figure III 14: situation du site d'intervention	50
Figure III 15 Accessibilité au site d'intervention.....	50
Figure III.16. Environnement immédiat du site.....	51
Figure III.17: Schéma de l'effet Wise.....	51
Figure III.18: Forme et surface du site.....	51
Figure III.19: Topographie du site	52
Figure III.20 : carte de zones géotechnique de la ville de Boughezoul	52
Figure III.21 : système hydraulique du site d'intervention.....	52
Figure III.22: Course du Soleil.....	53
Figure III.23: Les Vents dominant du site d'intervention.....	53
Figure III.24: Plan des espaces Vert	54
Figure III.25: Paysage urbain mitoyen.....	54
Figure III.26 : Plan de distribution en Electricité.....	55
Traité par les auteurs	55
Figure III.27 : Plan de distribution en gaz	55
Figure III.28 : Plan de distribution en eau potable.....	55
Figure III.29 l'Agencement de l'Agora dans les villes grecque.....	57
Figure III.30 L'Ecoulement du lac du parc aquatique	58
Figure III.31 Vue en plan des points d'accès au site d'intervention	58
Figure III.32 Vue en plan des axes de vues partir du site d'intervention.....	58
Figure III.33 : Les axes piétons à l'intérieur du site d'intervention.....	59
Figure III.34 : Protection du site d'intervention des vents de sable.....	59
Figure III.35 Protection du site d'intervention contre les nuisances sonores	59
Figure III.36 : Protection du site d'intervention des nuisances sonores et olfactives....	60
Figure III.37 : Plan d'aménagement du point de convergence	60
Figure III.38 : Gabarit du complexe muséal	61
Figure III.39 :Organisation spatiale du théâtre	62
Figure III.40 Organisation spatial du musée de la nature	63
Figure III.41: Organisation spatial du musée d'art moderne	64
Figure III.42 :Organisation spatiale de la bibliothèque.....	64
Figure III.43: Regroupement des bâtiments autour de la place central.....	65
Figure III44: Rassemblement des batiments	65
Figure III.45: Dynamisme et fluidité de la forme	66
Figure III.46: Forme finale du complexe muséal	66

Figure III.47 : Poteau HBE	68
Figure III.48 : Poutre IPE.....	69
Figure III 49 : Poteau HBE et Poutre IPE.....	69
Figure III.50 : Dalle alvéolé GF	69
Figure III. 51: Dalle alvéolé GF avec dalle de compression.....	70
Figure III.52 : Détails technique de cloisons en bois	70
Figure III.53 : Détails technique des cloisons amovibles	71
Figure III.53 : Détails technique du faux plafond	71
Figure III.54 : Construction en Acier	72
Figure III. 55 : Vitrage a isolation renforcé	72
Figure III.57: Chute artificielle génératrice d'énergie	73
Figure III.58: Pavé perméable.....	73
Figure III.59: Schéma d'écoulement des eaux pluviales	74
Figure III.60: système de recyclage des eaux usées ménagères	75
Figure III.61 : Système du puits canadien.....	76
Figure III.62 : Emplacement des locaux technique au sein du projet.....	76
Figure III.63 : Emplacement des locaux de collecte des déchets.....	76

Liste Des Tableaux

Tableau II.1: Fiche technique du complexe culturel et créatif de Zollverein à Essen (Allemagne)	32
Tableau II. 2: Tableau II 2 Fiche technique du complexe muséal de Beamish (Angleterre).....	35
Tableau II.3: Les composants des complexes muséaux.....	38
Tableau III.1: Modes de collecte des déchets de la ville de Boughezoul.....	55
Tableau III.2: Les composants des complexes muséaux.....	56
Tableau III 3.Analyse A.F.O.M.....	56
Tableau III 4: Les fonctions du complexe muséal.....	57

Liste des Abréviations

ALESCO : Organisation arabe pour l'éducation, la culture et les sciences.

CRT : Le Comité régional du tourisme.

CNT : Comité National du Tourisme.

DUD : Développement Urbain Durable

HQE : Haute Qualité Environnementale

IAU : Institut d'Aménagement et de l'Urbanisme.

IBA : Information Based Architecture.

ICC : Industrie Culturelle et Créative.

ICOM : International Council of Museums.

INSEE : Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques

OCDE : Organisation de coopération et de développement économique.

OMS : Organisation Mondiale de la Santé.

ONU : Organisation des Nations Unies.

PIB : Produit Intérieur Brut.

R&D : Recherche et Développement

SNAT : Schéma National d'Aménagement du Territoire

TIC : Technologie de l'information et de la communication.

TBR : Trends Business Research.

UICN : l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature.

UNESCO : United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization.

WTTC : The World Travel & Tourism Council.

CHAPITRE I
INTRODUCTION GENERALE

Contexte et motivation de la recherche

Chaque population est porteuse d'une identité, celle-ci dépend de différents facteurs et dans ce cas on parle d'identité social, politique, économique et culturelle, Mais le problème de la population n'est pas uniquement une question de chiffres, c'est aussi une question de bien-être humain et de développement. . Et ainsi l'une des sources du développement humain est l'identité culturelle, car la culture est ce que nous sommes et ce qui nous façonne. Elle permet d'assurer le développement durable de l'humanité. (Charaudeau, 2011)

De ce fait, une vision du développement durable s'est établie dans la seconde moitié des années 1980, comprenant trois dimensions : la croissance économique, l'inclusion sociale et l'équilibre environnemental. Toutefois, il est généralement considéré que ces dimensions ne peuvent pas à elles seules refléter toute la complexité de nos sociétés actuelles. De nombreuses voix, dont celle de l'UNESCO (United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization), du Sommet mondial sur le développement durable et des chercheurs, se font entendre pour inclure la culture dans ce modèle, argumentant qu'elle est à la fois un catalyseur et un vecteur de dimension économique, sociale et environnementale du développement durable. S'appuyant sur ce travail, le Bureau Exécutif de Cités et Gouvernements Locaux Unis ont convenu, lors de sa dernière réunion à Chicago 'avril 2010 ', à donner mandat à la Commission Culture pour qu'elle établisse une position politique sur la culture en tant que quatrième pilier du développement durable. En 2008 le monde a été bouleversé par une crise économique mondiale. C'est lors que les industries culturelles se sont alors présentées comme l'un des rares marchés doté d'une dynamique économique positive.

En effet, les secteurs de la culture englobent un ensemble d'entités culturelles, industrielles et technologiques, qui leur permettent d'être un facteur d'emploi. Dans une étude du cabinet d'audit, le poids des industries culturelles représenterait 3,5 % du commerce mondial. De nombreuses villes ont aujourd'hui misé sur la culture et le regroupement d'activités culturelles et créatives pour assoir une nouvelle orientation économique citant comme exemple : le quartier des musées de Rotterdam, la Silicon Alley à New York, le quartier de Soho à Londres, le quartier des spectacles à Montréal. Cependant la ville pionnière dans cette démarche reste la ville de Bilbao en Espagne, On parle d' « effet Bilbao » pour qualifier le nouveau dynamisme qui est né de l'attractivité du musée et de la nouvelle attractivité du quartier.

Le succès de ces villes repose sur la complémentarité de nombreuses structures et compétences sur un périmètre restreint formant un cluster. A cette fin les entreprises concurrentes trouvent plus intérêt à se rapprocher les unes des autres alors que la concurrence contribue à tirer les prix vers le bas et à diminuer les profits.

De ce fait, la mondialisation amène les politiques à réfléchir sur de possibles alternatives de développement urbain, d'où l'intérêt d'élaborer et de développer les clusters culturels. Au-delà de leur vocation culturelle, les politiques se régionalisent et placent les industries culturelles comme un secteur favorisant l'économie et l'attractivité nationale, voire internationale, les clusters culturels ont permis l'émergence de régions mondiales spécialisées. En effet, le fait de conglo­mérer un ensemble d'entreprises donc, pour développer un secteur bien défini, permet à la région d'accueil d'être la spécialiste des produits du secteur concerné. Cette spécialisation au niveau mondial, incite les acteurs de ces clusters à améliorer encore et toujours leurs produits et l'émergence par conséquent des régions à la pointe de la technologie.

(Sagot-Duvaurox, 2013).

Problématique

Aujourd'hui, l'Algérie fait face à de nombreux méfaits sociaux, économiques, environnementaux et culturels, dus aux 132 années de colonisation. En effet, l'Algérie, appartenant au Maghreb s'étend sur une superficie de 2 382 000 km². Elle abrite une population de 40.4 millions (office nationale des statistiques). Après l'indépendance l'Algérie a connu un pic de croissance démographique concentrée principalement dans les grandes villes particulièrement du Nord. Ce qui a engendré un déséquilibre territorial et une insuffisance infrastructurelle et par conséquent une baisse de la qualité de vie. En fait, les constructions, réalisées durant ces dernières décennies, visent la satisfaction des besoins tout en négligeant l'aspect environnemental et la qualité du cadre de vie des habitants. Cela est répercuté sur le niveau de vie de la population algérienne, et la diminution des biens et des services que peuvent s'approprier (divertissements loisirs, santé, éducation...).

Dans l'objectif d'assurer un développement harmonieux de la population, les facteurs économiques et les conditions géographiques ne sont pas suffisants. Ils doivent être complétés par des facteurs immatériels tels que l'attractivité, l'atmosphère et la qualité de vie. De ce fait, à la fois facteur d'égalité républicaine, la culture est considérée comme un outil de transformation sociale, et un ressort de compréhension du monde, de vivre-ensemble, d'émancipation, de recherche de nouveaux imaginaires et de nouvelles références. (Hamdi, Serhani, 2013).

Conscient de ce désordre socio-économique, environnemental et culturel, l'Algérie pense à une solution prometteuse vers une ville durable. Après la réalisation de plusieurs études, évaluations, diagnostics et scénarios, un Schéma National d'Aménagement du Territoire –SNAT- a vu le jour par le Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement en 2010 visant le rééquilibrage du territoire à l'horizon 2030. Il s'articule autour des points suivants :

- L'attractivité et la compétitivité des territoires
- L'équité sociale et territoriale
- Protection, promotion et le maintien de la diversité culturelle

La nouvelle stratégie urbaine prône le développement culturel coordonné aux enjeux de proximité comme une manière de cautériser les blessures économiques et sociales du territoire.

Par ailleurs, le SNAT a lancé également la réalisation du projet des 13 villes nouvelles réparties sur les 3 couronnes du pays : la plaine, les Hauts Plateaux et le Sud. Ces villes nouvelles ont pour objectif de limiter l'hyper concentration humaine dans la capitale, génératrice de difficultés, de gestion urbaine (réseaux, équipement, circulation), et de contrôler l'extension permanente de la ville tout en prenant en considération les dimensions économiques, sociales, environnementales et culturelles. (Journal Officiel, N°61, 2010)

Parmi ces villes nouvelles durables et autonomes, il nous a été fourni par le ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement cinq (05) plans d'aménagement des villes nouvelles les plus avancées ; Bougezhoul, Bouinane, Sidi Abdalah, Hassi Messaoud et Ménéaa.

Ces villes s'engagent à permettre à leur habitants l'accès aux connaissances, à l'information et à l'actualité culturelle tout en respectant la diversité culturelle qui permet de garantir une paix durable et tangible. Afin d'atteindre ces objectifs, notamment sur le plan culturel et maîtriser au mieux les conditions pour habiter l'espace de demain, nous avons choisi d'intervenir sur la ville nouvelle de Bougezhoul qui est considérée comme un pôle de développement équilibré et d'attractivité des Hauts-Plateaux et une ville de haute qualité environnementale. (Ministère de l'aménagement du territoire, de l'environnement et du tourisme, 2009).

De là, il y a lieu de poser les questions suivantes:

-Comment assurer une meilleure qualité de vie dans les zones d'habitat de la ville nouvelle de Bougezhoul et renforcer l'attractivité des hauts plateaux par biais de la culture ?

-Comment peut-on matérialisé le cluster culturel a l'échelle de la ville nouvelle de Bougezhoul et que pourrait être ses composants ?

Hypothèse

Nous supposons que par la création d'un cluster culturel matérialisé par un complexe muséal, prenant en compte les principes du développement urbain durable pourrait éveiller la connaissance du grand public, leur offrir une meilleur qualité de vie et renforcer par conséquent l'attractivité des Hauts Plateaux.

Objectifs de la recherche

Notre présent travail vise principalement à :

-Montrer l'importance de l'intégration de la culture dans le développement durable d'une ville et de renforcer son attractivité

-Déterminer le rôle des clusters culturels dans le développement urbain durable et l'amélioration du cadre de vie des zones d'habitat

-Développer un modèle de référence culturelle, adapté à son environnement, qui permet d'assurer la cohésion entre l'homme, la culture et l'environnement

Méthodologie de la recherche :

Ce travail de recherche s'articule sur deux étapes, la première théorique et la deuxième pratique :

La première partie : se porte sur des données socio-culturelles, économiques, environnementales et politiques afin d'élaborer notre projet qui s'inscrit dans la politique d'aménagement du territoire le (SNAT) et la création des villes nouvelles, dont la ville nouvelle de Boughezoul. Pour la partie théorique, nous nous sommes basées sur les **recherches bibliographiques** afin de définir et comprendre les concepts clés de notre recherche (le cluster culturel, le développement urbain durable, complexe muséal)

Elle sert, donc de support pour la définition et l'explication des concepts clés nécessaires pour entreprendre l'analyse de notre cas d'étude.

La deuxième partie opérationnelle : Est formé sur une analyse de la ville nouvelle de Boughezoul et l'aire d'intervention en nous basant sur la **synthèse bibliographique**, et une analyse **AFOM**. En deuxième lieu, nous avons procédé à une recherche thématique en relation avec le projet, de manière à parvenir à la conception d'un complexe muséal à Boughezoul qui s'intègre dans le développement urbain durable.

Structuration du mémoire :

Ce mémoire est structuré en trois chapitres :

Le premier chapitre : Introduction générale

L'introduction générale dans le premier chapitre de notre mémoire, contient le contexte et motivation de la recherche, la problématique, les objectifs et l'hypothèse de la recherche et en dernier lieu la démarche méthodologique qui va nous apporter la vérification de l'hypothèse et atteindre nos objectifs

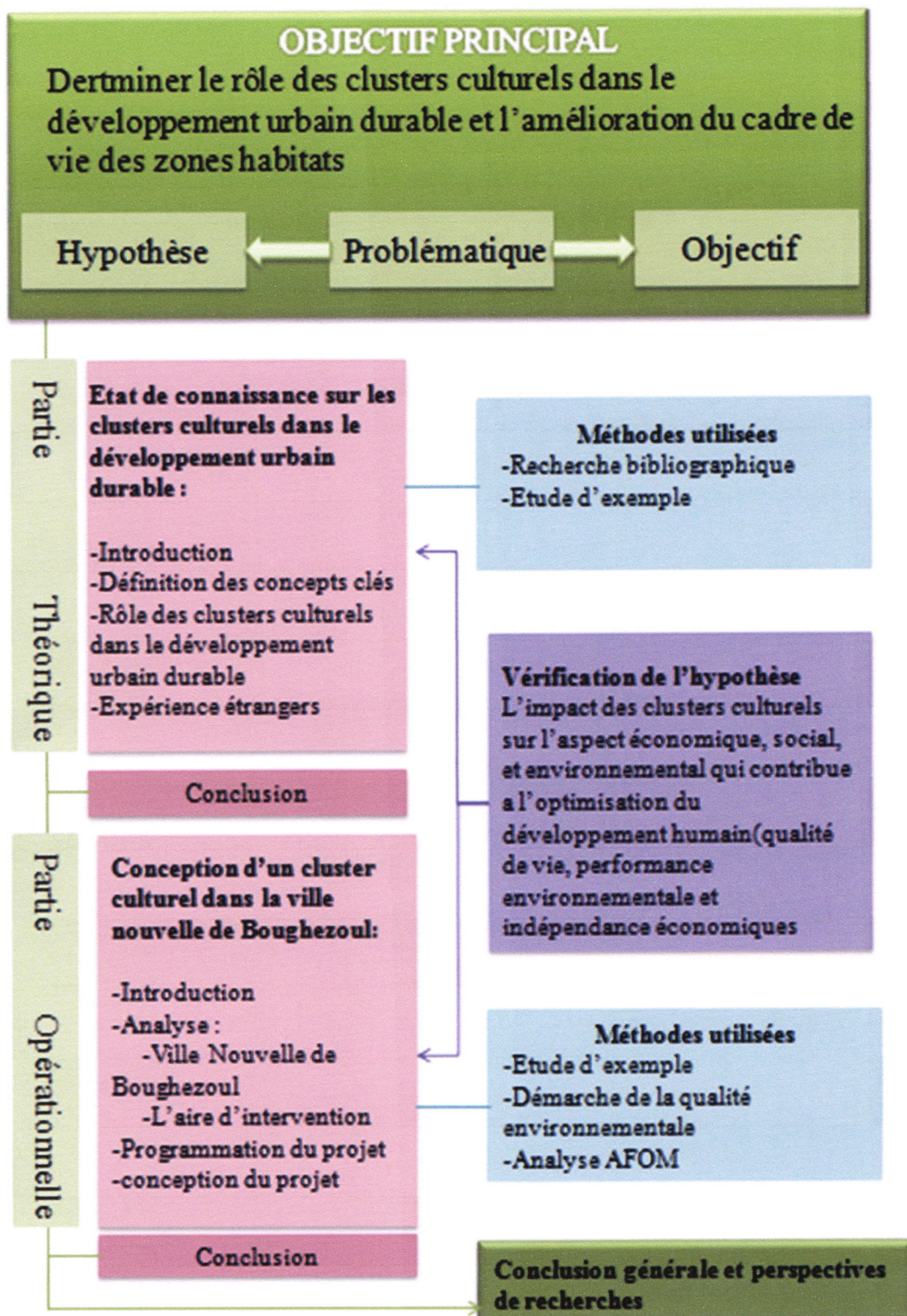
Le deuxième chapitre : Etat de connaissance sur les clusters culturelle et le développement urbain durable

Ce chapitre englobe principalement les définitions des concepts clés de notre recherche qui sont : les clusters culturels, le développement urbain durable et le complexe muséal

Par la suite, déterminer le rôle qu'a la culture au sein du développement urbain durable. En dernier lieu nous avons procédé à l'analyse de l'impacte du concept des clusters culturels sur la ville a travers l'étude d'exemples internationaux et à l'analyse architecturale par les complexes muséaux.

Le troisième chapitre : Conception d'un complexe muséal dans la ville nouvelle de Boughezoul Met en avant l'analyse de la ville et l'aire d'intervention avec la conception du projet architectural. Ce dernier est conforme au plan d'aménagement de la ville, respecte les principes d'implantation et réponds aux normes formelles, fonctionnelles et urbaines de durabilité.

Le mémoire de recherche est couronné par une conclusion et des perspectives où l'hypothèse sera vérifiée, pour assurer l'intégration harmonieuse du projet à l'échelle du quartier et de la ville.



CHAPITRE II

**ETAT DE CONNAISSANCES SUR LES CLUSTERS CULTURELS ET
LE DEVELOPPEMENT URBAIN DURABLE**

Introduction

Au début des années 2000, les démarches de cluster font l'objet d'un fort engouement académique et politique. Les clusters apporteraient des solutions recherchées « les concentrations d'entreprises et les avantages qui en découlent apparaissent comme des vecteurs d'innovation, d'attractivité et de compétitivité des économies régionales », à travers sa contribution aux différents aspects du développement urbain durable.

Ce second chapitre orientera notre regard sur la définition et l'adaptation des concepts du cluster culturel et le développement urbain durable par le biais d'analyse d'exemple qui démontre son impact sur la ville, au moyen d'un équipement culturel adéquat

II.1 Concepts et définitions

II.1.1 Le concept du cluster culturel

II.1.1.1 Définition du cluster

Un cluster est la concentration géographique d'entreprises interdépendantes : fournisseurs de biens et de services dans des branches industrielles proches ; les firmes livrant le produit final coopèrent avec les universités, et leurs concurrentes. (Leac, 2017).

Selon la commission générale de terminologie et de néologie en France Un cluster dit « grappe industrielle » est une concentration

d'entreprises et d'institutions inter reliées dans un domaine particulier sur un territoire géographique restreint. Les grappes couvrent un ensemble d'industries liées et d'autres entités importantes pour la compétitivité

Un cluster est un regroupement d'entreprises, généralement de petite taille et appartenant à un même secteur d'activité, ou plus précisément à un même créneau de production et à une même filière (Ministère de l'Espace rural et de l'Aménagement du territoire français, 2010).



Figure II 1 : Logos du cluster
Source : www.Clustercollaboration.com

II.1.1.2 Définition du cluster culturel

La notion de **cluster** est adoptée par de nombreuses institutions notamment celles de **la culture**. Le cluster culturelle est fondé sur un principe fédérateur fort : le groupement de plusieurs professionnelles (entreprises ou institutions) dans le domaine des arts et de la culture localisés dans une même zone géographique dont l'union permettra de renforcer les compétences de chacun, est ainsi, d'améliorer sa position sur un marché ou sur un projet définit. Ce concept appuis tout à fait les notions de Pôle de compétitivité ou encore de pôle d'attractivité. Le cluster culturel fait partie de l'économie du territoire puisque l'élément permettant l'union de ces organisations est leurs emplacements : c'est la région où il se situe qui profitera des premiers fruits de ce partenariat. (Haouam, 2014).

II.1.1.3 Naissance et évolution des clusters culturels

- Alfred Marshal l'économiste anglais fut le premier en 1890 à développer la théorie « de la concentration d'activité économiques au sein des districts industriel ».

- Becattini, l'économiste italien en 1975 a repris un siècle plus tard la notion de district industriel que les districts s'appuient à la fois sur des éléments informels (un ancrage historique, des relations informelles ou tacites et la collaboration entre firmes) et des éléments formels comme des modes originaux de financement.

-Michael porter, professeur à la Harvard Business School, en 1990, a popularisé la description des phénomènes d'agglomération d'entreprises, et le concept de cluster en particulier, en le définissant comme « une concentration géographique d'entreprises liées entre elles, de fournisseurs spécialisés, de prestataires de services, de firmes d'industries connexes et d'institutions associées (universités, agences de normalisation ou organisations professionnelles, par exemple) dans un domaine particulier, qui s'affrontent et coopèrent ». (IAU, Idf, 2008.)

- Christopher son et Storper (1986, 1987, 1989), ont fait la première étude pour l'organisation des filières culturelles sur l'industrie cinématographique à Hollywood. (Chesnel, Molho, Morteau, Raimbeau, 2012)

- White Paper on Creativity. Towards an Italian Model of Development, Culture et régénération urbaine, Les Activités culturelles, les industries créatives et les villes, Forum international sur l'économie créative) des années (1990 à 2008) sont les nombreux travaux sur

la valeur des industries culturelles et créatives pour un territoire qui ont mis l'accent sur l'importance de la culture comme industrie et moteur capable de stimuler l'économie locale. (Lewis, 1990)

- Richard Florida en (2005), réalise la première étude autour de l'économie créative et de la ville créative, un véritable engouement autour de ces problématiques voit le jour. En résulte une multiplication de projets économiques qui misent sur le développement de clusters culturels avec des soutiens aux entreprises créatives (soutien financier, hébergement, accompagnement, développement de réseau). (Chesnel, Molho, Morteau, Raimbeau, 2012)

- Greffe et Simonnet en (2008), ont ensuite réalisés une étude économétrique, expliquent la tendance à la concentration spatiale des activités culturelles par les externalités dont elles peuvent bénéficier (externalités d'informations et de connaissances, création d'un marché local du travail qualifié). (Morteau, 2016)

- Pulitzer Paul Goldberger en (2009), a analysé l'effet Bilbao et l'impact du musée Guggenheim sur l'économie et l'image de la ville à travers le monde, il a confié «Bilbao est un moment marquant dans la culture architecturale, L'édifice a défriché de nouvelles avenues et est devenu un phénomène extraordinaire. C'est un des rares événements qui a rallié critiques, experts et le public en général.» (Doyon, 2010)

II.1.1.4. Théorie des clusters

En 2008, les clusters ont suscité un intérêt croissant dans les mondes politiques, économiques et académiques. Des centaines d'études de cas nourrissent une littérature abondante, offrant parfois des pistes d'actions et d'expérimentations en matière d'innovation et de développement économique. Le succès de certains clusters a attiré l'attention sur les économies externes que la concentration de connaissances et les environnements locaux peuvent produire, stimulant ainsi la compétitivité des économies régionales. (IAU, idF, 2008.)

Quelques exemples de stratégies et politiques d'innovation et/ou de clusters dans le monde

Il s'agit de donner ici un rapide aperçu de quelques exemples d'initiatives locales constitutives d'une approche « clusters » :

- La région de Linz, en Haute Autriche : une politique de clusters basée sur 8 centres de Compétences, sur la mobilisation de coopérations interentreprises, et débouchant sur un Marketing territorial industriel ;
- La Silicon Valley (Etats-Unis) : une capacité d'innovation unique au monde, 4 Instituts pour la science
Dotés de moyens lourds, et une orientation récente et massive vers les technologies propres ;
- Etats-Unis : pôle d'excellence en recherche environnementale : 2,2 milliards de dollars Consacrés en 2006 par le gouvernement fédéral à la R&D environnementale ;
- Tokyo : 7 clusters techno-géographiques répartis dans la zone métropolitaine et structurés par des secteurs industriels inscrits dans le territoire ;
- Singapour : l'innovation selon les cinq axes prioritaires que sont l'électronique, la chimie, l'ingénierie de précision, le transport et le biomédical ;
- Japon : politique offensive pour encourager le transfert de technologie, développé les Recherches collaboratives et la création de start-up ;
- EUROGIA : un cluster européen dans le domaine de l'énergie propre associant la France (pôles Tenerdis, Capenergies et Derbi), l'Espagne, les Pays-Bas et la Norvège ;
- Turin : le cluster Torino Wireless, pour porter le secteur des Technologies de l'Information et des Communications (TIC) à 10% du PIB en 2012 ;
- Canada : des mesures, au niveau fédéral et des provinces, pour les partenariats, la valorisation universitaire et le transfert, dans les secteurs « du savoir » ciblés ; dans les Biotechnologies et la santé, deux provinces leaders : Saskatchewan et Manitoba.
(IAU, idF, 2008.)

II.1.1.5. Typologies des clusters culturels

Un cluster culturel innovant : Le renouvellement recouvre une pluralité de termes en fonction des stratégies impliquées : renouvellement urbain, requalification urbaine, régénération urbaine et réhabilitation urbaine. Dans tous les cas, il s'agit d'une reconstruction de la ville sur elle-même qui accorde une grande importance à la qualité des espaces. C'est à ce titre que le renouvellement engage une approche par la désaffectation et la délégitimassions des usages pour penser la reconversion culturelle de ces lieux abandonnés ou dont les utilisations qui en sont faites, dans ce cadre, des opérations urbanistiques classiques

visent à traiter ces espaces urbains « pathogènes » pour les transformer en nouveaux cœurs de ville, très souvent à dimension Culturelle.

La culture est avant tout, un moyen d'accroître l'attractivité du tissu urbain, en s'appuyant à la fois sur l'histoire et le projet culturel. Le développement culturel, dans le cadre d'un projet de renouvellement urbain, empruntera des voies stratégiques différentes suivant les villes concernées, même si l'on peut noter des similitudes, notamment pour l'effet catalyseur des équipements culturels. On retrouve Les exemples de villes qui ont relancé leur économie grâce à des investissements dans la culture (Bilbao (par le musée Guggenheim) Metz (par le centre Pompidou), Nantes (quartier de la création), Sydney (par l'opéra de Sydney) (Mommaas, 2004)

Un cluster culturel autant que ville créative :Le concept de la ville créative a été pensé par Charles Landry au cours des années 1980 dans le but de représenter une solution au contexte de mondialisation, de dérégulation étatique, de crise économique, de transition postindustrielle et de chômage élevé par Les promesses de prospérité et d'attractivité. L'idée centrale défendue est celle d'une « créativité urbaine ». Toute la difficulté du concept réside dans l'acception du terme « créativité ». Ainsi, les villes détiennent un potentiel de créativité. Qu'elles se doivent optimiser. Il existe sept groupes de facteurs intervenant dans ce concept : les créatifs, la qualité des dirigeants, la diversité des talents, l'ouverture d'esprit, l'intensité de l'identité locale, la qualité des installations urbaines et les possibilités de mise en réseau. En quelques mots, la ville créative est, selon Charles Landry, un modèle de développement territorial, une sorte de label visant à attirer les investisseurs.

De façon générale, les villes pionnières de ce concept sont principalement celles qui, ont été créé à fin de se spécialisé dans le domaine des arts et de la culture, à l'inspiration d'Hollywood, de Broadway, Tokyo, Berlin, Istanbul, Johannesburg, Londres, Les villes se concentrent alors sur l'implantation d'activités stratégiques qu'elles organisent en grappes ou « clusters ».

Ces grappes sont considérées comme les vecteurs majeurs du développement et de la compétitivité pour les entreprises et les territoires. (Pratt, 2008)

II.1.1.6.Le cluster en architecture

Le cluster en architecture apparaît lors de l'étape de la transformation formelle, il appartient à la catégorie « transformation par addition » sous le nom de Clustered forms ; Il consiste en des formes qui sont regroupées par proximité ou par le partage d'un trait visuel commun.

(Jain, 2014)

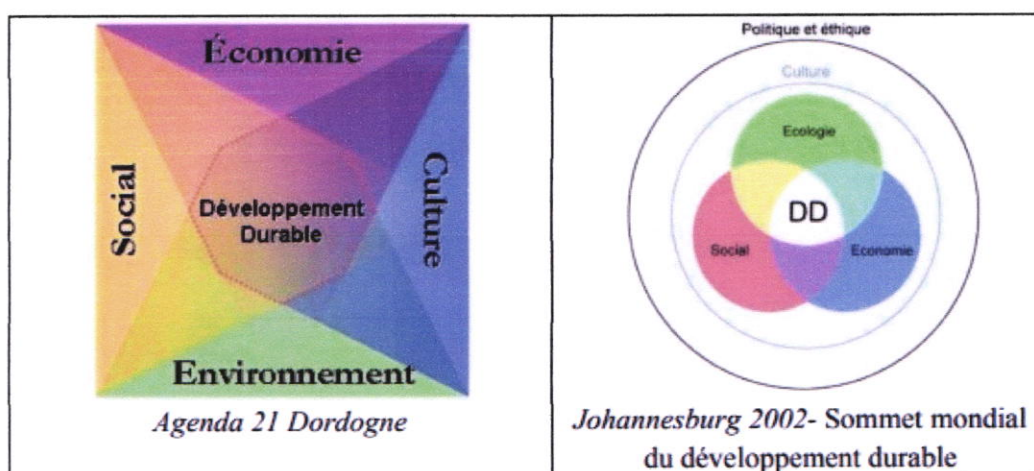


II.1.2 Le Concept du développement urbain durable.

II.1.2.1 Définition du Développement durable

Le terme de développement durable apparaît pour les premières fois dans les écrits de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) lors de la mise en place de la stratégie mondiale de la conservation (1980), manifestant l'intérêt à la protection de l'environnement. Les événements qui suivent ont énoncé et affirmé des risques menaçants, recommandé les premières mesures et ont fait appel des campagnes d'actions. Parmi lesquels, le fameux rapport Brundtland en 1987, est le premier document qui utilise pour la première fois la définition du développement durable dont l'idée forte vient de l'articulation des trois piliers social, économique et environnemental. C'est ainsi que le concept de développement durable est né, faisant face aux problématiques environnementales mondiales. Malgré des incohérences subtiles en français, "Développement Durable" est la traduction française officielle du terme original anglo-saxon "Sustainable Development". (Hajek, Hammam, Levy, 2015).

De nombreux débats sur cette seule traduction démontrent l'importance de comprendre ce nouveau concept. "Le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leur » (Brundtland, 1988).



Cette définition insiste sur une considération équilibrée des valeurs et des intérêts de trois aspects : économique, social et écologique dont aucun des trois ne doit être privilégié ou dévalué par rapport aux autres.

II.1.2.2 Définition du développement urbain durable

Pour la notion de développement urbain durable, nous avons trouvé peu de définitions. En voici une parmi les quelles Bochet et Cunha en 2002 «Il s'agit d'articuler le développement socio-économique et l'environnement durable de manière cohérente et durable. Ce qui répond efficacement aux problèmes urbains, tel que: l'étalement urbain, dégradation de paysages, nuisance des flux de transport, les mauvaises conditions de l'habitat,... ».

En 2004, Charlot Valdieu et P. Outrequin proposent, en inversant un peu le terme en « développement durable urbain » : Une approche systémique mettant en œuvre simultanément des éléments pouvant être contradictoires entre trois sphères (économique, sociale et environnementale) et devant concilier trois dimensions : long terme par rapport au court terme, global par rapport au local, participation de la population ».

Selon, Camagni Robertot et Gibelli Maria Christina en 2013, deux professeurs italiens d'économie urbaine et de politique urbaine: « Le développement urbain durable est un

processus d'intégration synergique et de coévolution entre les grands sous-systèmes urbains (économique, social, physique, environnemental) qui garantit un niveau non décroissant de bien-être à la population locale dans le long terme»

II.1.2.3 Principes du développement urbain durable

Le développement durable urbain trouve sa source dans les déclarations des villes qui, dès 1992 à Rio, se sont engagées dans le développement durable et ont concrétisé leur engagement dans la Charte d'Aalborg en 1994 d'une part et dans la réalisation d'Agendas 21 Locaux d'autre part.

Lors du Sommet mondial du développement durable de Johannesburg en août 2002, les collectivités locales et territoriales des pays présents ont réaffirmés leur attachement au développement urbain durable et à ses principes qui sont (Milous, 2006) :

- Promouvoir une gestion rationnelle des territoires et des ressources,
- Rechercher l'efficacité énergétique,
- Recourir prioritairement aux transports collectifs et aux circulations douces et à la réduction de la circulation des poids lourds,
- Se fonder sur la maîtrise du développement des agglomérations et des pays et sur la complémentarité entre les espaces ruraux et les espaces urbains
- Favoriser un accès de chacun aux activités essentielles (emploi, commerces, loisirs, culture,...) et à un logement décent,
- Favoriser l'économie sociale et solidaire,
- Promouvoir les achats publics éthiques et l'inscription de critères environnementaux et sociaux dans l'attribution des marchés publics,
- Développer la concertation,
- Recourir à l'évaluation pour améliorer l'efficacité des politiques,
- Renforcer la coopération décentralisée et le jumelage (à travers des actions privilégiant la formation, le développement de services publics locaux, la lutte contre la pauvreté et les inégalités ainsi que la lutte contre les endémies).

II.1.2.4 Objectifs du développement urbain durable :

Les objectifs du développement urbain durable (Cournoyer-Gendron, 2014) :

- **L'accessibilité pour tous aux avantages de la ville :**

Le D.U.D dans son optique d'équité sociale tend à réduire le sentiment d'exclusion de certaines populations défavorisées ou habitants de zones marginalisées. L'un des droits les plus élémentaires auquel aspire le D.U.D est l'accès au logement. Le droit au logement est prévu à l'article 25 de la déclaration des droits de l'homme. Chaque personne ou famille a droit à un logement sécurisant et salubre, cela implique l'application des normes de sécurité dans la construction, la réhabilitation des logements insalubres mais aussi d'entourer les logements d'ensemble de jardins, etc. Dans la nouvelle économie de marché qui s'installe, l'accès au logement est lié à la solvabilité des ménages. Ce droit devient alors aléatoire pour certaines catégories de personnes : chômeurs, personnes âgées, handicapés. Il incombe aux pouvoirs publics de veiller à ce que la possibilité d'acquérir ou de louer un logement existe, qu'elle soit égale pour tous et à un coût raisonnable. La mise au point d'une législation en cette matière afin de revoir les critères d'attribution des logements sociaux devient une nécessité.

La ville est par nature le lieu de la diversité et du brassage des hommes et des activités. Or la spécialisation et la séparation des fonctions de la ville appauvrissent cette caractéristique essentielle de la ville. Le D.U.D préconise de réhabiliter la diversité des activités et la mixité des usages du sol. Il s'agira d'une répartition rationnelle des équipements et de leur diversification à travers le territoire de la ville et son aire d'influence.

Les aménagements devront être envisagés de sorte que tous les utilisateurs puissent y accéder : bâtiments publics, commerciaux ou administratifs, équipements socioculturels, sportifs, de santé ou religieux, rues et lieux publics doivent être adaptés. La formation d'agents pour l'accueil des personnes handicapées dans certains équipements devra également être un outil approprié pour atteindre cet objectif auquel il conviendrait surtout de sensibiliser les habitants à l'existence de personnes moins favorisées de la société, et ce dès leur jeune âge en les incitant à la tolérance et à l'intégration.

- **Assurer la santé dans la ville :**

Parmi les principaux fondements du D.U.D, on retrouve l'amélioration de l'environnement matériel et social dans lequel vivent les gens. Les villes ont un rôle important à jouer dans la promotion de la santé et son soutien. Elles doivent assurer une qualité de vie suffisante et un environnement viable. Les pouvoirs publics doivent mettre en œuvre des politiques de santé publique adaptées à la vie urbaine, ses contraintes et ses impératifs.

L'environnement urbain doit être favorable à la bonne santé de tous les habitants. Ce principe passe par la gestion des déchets, le contrôle et la production de la pollution de l'air, de l'eau, du sol, et de la pollution sonore, l'élimination complète des déchets dangereux et la limitation de leur production, des mesures de protection vis à vis des catastrophes naturelles affectant l'environnement naturel et bâti, le suivi des régions et populations urbaines les plus sensibles, équipements spéciaux pour handicapés.

Les pouvoirs publics doivent veiller à une alimentation saine et sans danger en eau potable, au contrôle de l'approvisionnement et la distribution des biens de consommation périssables, à l'inspection des denrées alimentaires, au contrôle de l'application des règlements relatifs aux aliments industriels et à l'hygiène des lieux de restauration et d'hébergement.

- **Valoriser le patrimoine :**

Le patrimoine peut inclure des éléments naturels liés au site et à la topographie ou au climat aussi bien que des éléments construits et façonnés par l'être humain et qui sont le produit de ses valeurs artistiques et culturelles.

Les pouvoirs publics et les citoyens ont un devoir de protection envers le patrimoine qui en plus d'assurer l'identité peut stimuler le développement économique des villes. La conservation du patrimoine va souvent de pair avec la revitalisation économique de la ville et en accroît l'intérêt tant pour les touristes que pour le monde des affaires. La reconversion de certains bâtiments permet d'aménager des logements, des hôtels, des centres d'entreprises, des bureaux, etc.

La formation de spécialistes en conservation et restauration est essentielle. Cette revalorisation des métiers d'artisan permettra également d'ouvrir des perspectives de carrière notamment pour les jeunes, de lutter contre le chômage, de réaliser des économies d'énergie, de matières premières, d'infrastructure.

Le patrimoine doit participer à la vie contemporaine et n'est pas synonyme de faire de la ville un musée en plein air. La restauration doit permettre aux bâtiments de remplir des fonctions contemporaines et de s'intégrer pleinement au milieu urbain.

- **Assurer le développement économique de la ville :**

Compte tenu de leur évolution et de celle des attentes des populations, les villes doivent être considérées comme vecteur du développement économique, c'est à dire comme structure économique de production, de distribution, d'échange et de communication : le développement économique des villes est essentiel surtout s'il peut contribuer à améliorer le niveau de vie des habitants.

Les pouvoirs publics doivent soutenir et stimuler la création d'emplois notamment en faveur des jeunes à la recherche d'un premier emploi, d'aider les entreprises en créant dans les villes les conditions favorables au développement économique. Ceci dépend d'une infrastructure adéquate permettant et favorisant cette croissance : transport, télécommunication, services publics, équipements sociaux et collectifs. Les pouvoirs publics doivent donc identifier les lacunes en infrastructure et en tenir compte dans leurs plans de développement socio- économiques.

La collaboration entre le secteur privé et le secteur public représente une composante de la croissance et du développement économique de la ville. La fourniture des infrastructures a été longtemps du ressort des pouvoirs publics. Actuellement les services publics sont soumis aux lois de la concurrence auxquelles viennent s'ajouter les coûts élevés de financement et de gestion de ces infrastructures. Dans la mesure où ces infrastructures profitent à d'autres secteurs, un nouveau partage des responsabilités doit être envisagé. Cette collaboration doit également s'étendre aux domaines de l'éducation et de la formation, des équipements sociaux, de la rénovation des centres urbains.

- **Veiller à une gestion économique et rationnelle des ressources :**

Les ressources naturelles (eau, air, énergie, sol) remplissent des fonctions vitales, mais ces ressources sont difficilement voire même non renouvelables.

La croissance démesurée des villes, l'industrialisation et la croissance économique menacent de plus en plus les écosystèmes de l'environnement mondial et local et tendent à l'épuisement des ressources.

Le développement durable préconise le changement et le remplacement des modes de production et de consommation non viables. Cela nécessitera l'utilisation des énergies propres, la réduction de la production des déchets en favorisant leur utilisation en tant que ressource : il existe aujourd'hui des solutions autres que l'incinération comme la collecte

sélective ; le tri à la source, le compostage individuel ou encore la valorisation par méthanisation (production du biogaz).

Une gestion économe des ressources passe également par la limitation de la consommation énergétique des villes. Les collectivités peuvent agir à travers la planification urbaine en favorisant la densification de leur agglomération, source d'économie d'énergie, en diminuant les distances entre les lieux d'habitation et de travail, en favorisant le travail à domicile ; ou encore à travers une politique des transports qui freinerait l'usage de l'automobile en faveur du transport en commun, des vélos, etc.

D'autre part, la conception même des bâtiments et leur insertion dans leur environnement conditionne aussi la mise en œuvre d'un développement urbain durable : proximité des services urbains et des transports publics.

Les collectivités locales devront également être attentives à la qualité architecturale qu'on appelle haute qualité environnementale (HQE) en favorisant l'utilisation de matériaux qui assurent un confort hygrothermique, acoustique, visuel et olfactif, afin de minimiser les coûts en matière de chauffage et d'isolation.

II.1.2.5 Un projet urbain durable :

Un projet urbain est par définition un projet qui concerne la ville , Un projet urbain durable doit comporter les différentes dimensions ou composantes suivantes : urbanisme (urbanistique), aspects sociaux, aspects économiques, aspects environnementaux, la participation de tous les acteurs, une approche multi-scalaire de ses composantes³⁶ Un projet urbain durable ne s'arrête plus à un sens étroit d'un projet en ville, il est aujourd'hui à la fois un projet politique, économique, social et environnemental, parallèlement à un projet d'urbanisme et d'architecture. Cependant, avec toutes ces complexités et la multiplication de partenaires, réussir un projet urbain durable s'avère particulièrement complexe et demande, dans une première étape, l'étude sur les approches et les réalisations faites dans les pays pionniers. (Milous, 2006)

II.1.2.6 La culture : catalyseur du développement urbain durable

Dans un contexte où les musées, grands sites de culture ou lieux culturels innovants sont de plus en plus considérés comme moteur du développement local et de l'attractivité

touristique, La culture représente un élément essentiel dans le développement urbain durable car elle impacte de manière directe et indirecte la plus part de ces principes.

La tentation est grande de définir ces équipements culturels comme des agents économiques, dont on mesure l'impact en retombées sur le territoire : nouveaux résidents, emplois générés ou induits, création d'entreprises, ils contribuent à l'amélioration de la qualité de vie des citoyens pour promouvoir le développement urbain ainsi que la revitalisation des territoires. En effet, les exemples novateurs en provenance du Royaume-Uni ou de villes comme Bilbao avec le musée Guggenheim, ou encore le Metropolitan Museum of Art dans la grande banlieue de New-York, montrent que les signaux architecturaux combinés au dynamisme des industries culturelles et créatives peuvent générer des retombées économiques importantes, et donc des créations d'emplois. Ces succès poussent un nombre croissant d'acteurs locaux à attendre des grands lieux culturels qu'ils contribuent d'avantage au développement économique et à l'attractivité touristique des territoires, en créant des emplois directs et indirects (boutiques, hôtellerie, restauration...). Mais aussi à apaiser les tensions sociales car une ville en santé et prospère est celle qui minimise les stress et tient compte des populations en difficultés. Afin d'illustrer la nature des relations que peut entretenir la culture avec son territoire, en prenant l'exemple des clusters culturelles, note que ces lieux ont toujours un rôle à jouer qui dépasse leur enceinte. (Thierry, 2010)

II.2 Rôle des clusters culturels dans le développement urbain durable

Les contributions des lieux culturels au développement urbain durable ainsi qu'à la valorisation des territoires qui les accueillent sont multiples. La valeur créée peut ainsi être économique, mais aussi immatérielle, comme l'amélioration de l'image d'un territoire ou de la qualité de vie de ses habitants. Cinq types de valorisation du territoire par des lieux culturels ont été identifiés et sont contextualisés dans cette première partie. (Camors, Simorro, Soulard, 2016):

1. Un rôle d'agent économique, en contribuant notamment à :

- ✓ Etre un moteur de l'économie des villes
- ✓ Promouvoir le tourisme culturel

2. Un marqueur identitaire de la ville ou de la région qui les accueille, par exemples l'opéra de Sydney, la cité interdite de Pékin ou encore le Louvre à Paris. Par leur contenu ou leur architecture, ces équipements peuvent contribuer à donner de la valeur à l'image d'un territoire et contribuer à son attractivité.

3. **La culture et la qualité de vie**, en démontrant sa contribution à l'amélioration de la qualité de vie de ces citoyens
4. **Une fonction sociale**, qui dépasse celle d'une autre attraction touristique et en font des contributeurs à la qualité de vie et aux dynamiques endogènes d'un territoire.
5. **Le développement urbain et la revitalisation des territoires**, elle vise l'amélioration et le développement intégré de l'habitat, ce qui comprend les fonctions de commerce et de service, par la mise en œuvre de conventions associant la commune et le secteur privé.

II.2.1 Rôle d'agent économique

- **La culture motrice de l'économie des villes**

Le premier lien entre les lieux culturels et leur territoire est celui du rôle économique de la culture, qui peut être appréhendé comme une activité économique à part entière. La production d'œuvres culturelles, leur restauration et leur conservation, ainsi que les activités qui lui sont liées, sont autant d'emplois et de richesses créés.

Selon l'Insee, une activité économique « est le processus qui conduit à la fabrication d'un produit ou à la mise à disposition d'un service ». Appliquée à la culture, cette définition correspond au secteur des industries culturelles et créatives (ICC).

En Algérie, elles sont définies précisément par le Ministère de la culture et de la communication, qui reprend la définition de l'Unesco : « la création, la production et la commercialisation de biens et de services dont la particularité réside dans l'intangibilité de leurs contenus à caractère culturel, généralement protégés par le droit d'auteur ». Cette définition a été affinée par certains académiques, comme Throsby qui a conçu un modèle de cercles concentriques dans lequel le centre serait la forme d'industrie la plus artistique (arts visuels, arts du spectacle), tandis que le plus éloigné engloberait la forme la plus commerciale (audiovisuel, musique, édition, design, architecture, publicité...).

En prenant comme exemple de l'Île-de-France, l'économie créative, située à la frontière des champs de l'économie et de la culture, emploie 500 000 personnes dans la région. Parmi eux, 350 000 se répartissent dans les secteurs des ICC comme le cinéma, le spectacle vivant, l'audiovisuel, la musique, l'édition de jeux vidéo et logiciels, le livre, la presse, l'architecture, le design ou encore la publicité. Les 150 000 restants sont des créatifs qui travaillent en dehors du secteur des industries culturelles et créatives comme par exemple un designer dans l'automobile ou un graphiste dans la grande distribution. Spécifique à l'Île-de-France, l'économie créative représente aujourd'hui plus d'emplois que les activités financières, la construction, l'hôtellerie ou la restauration. A ces 500 000 emplois s'ajoutent

les effectifs du patrimoine : la gestion des musées représente près de 19 000 emplois directs en Île-de-France. (Throsby ,2008)

Le secteur des industries culturelles et créatives étant à forte valeur ajoutée, il participe activement à la création de richesse de son territoire d'accueil. Enfin, le besoin des ICC en main-d'œuvre qualifiée génère une amélioration du capital humain et peut créer un effet d'appel pour des entreprises du même secteur (Lusso ,2010).

L'Observatoire européen des clusters met en évidence le lien très étroit entre le développement d'activités économiques culturelles et créatives d'une part et la prospérité régionale d'autre part. Les régions qui présentaient les plus fortes concentrations d'activités créatives étaient également celles qui ont le mieux résisté à la crise économique après 2008 : Londres et Paris, qui ont le taux d'emploi le plus élevé dans le secteur de la création, ont bien résisté, de même que Rome, Stockholm, Madrid, Munich et Budapest, tandis que les villes de taille moyenne et les zones rurales ont d'avantage souffert.

Les industries culturelles et créatives sont aujourd'hui mieux reconnues comme élément clé du développement économique local, et ce, en partie grâce à cette résilience. Situées au carrefour de l'art, du monde des entreprises et de la technologie, elles jouent de plus en plus un rôle de catalyseur et de moteur de l'innovation, dont les retombées positives renforcent l'économie dans son ensemble. L'économie de la culture irrigue l'ensemble des territoires. Ainsi, à un niveau aussi bien local que mondial, les industries culturelles et créatives participent à la redéfinition de la géographie économique des territoires (Andres, 2010).

- **Promotion du tourisme culturel**

Le tourisme est défini comme regroupant « les activités déployées par les personnes au cours de leurs voyages et de leurs séjours dans des lieux situés en dehors de leur environnement habituel pour une période consécutive qui ne dépasse pas une année à des fins de loisirs, pour affaires et autres motifs» selon l'Organisation Mondiale du Tourisme. Le tourisme regroupe ainsi (Eahtr, 2009):

- les touristes, dont le déplacement est compris entre 24 heures et un an
- les excursionnistes, ou visiteurs de la journée dont le voyage n'inclut pas de nuit sur place.

Plusieurs secteurs d'activité économique sont impactés par les déplacements touristiques. (Eahtr, 2009) :

- l'industrie touristique, noyau dur qui englobe les professionnels du tourisme comme les tours opérateurs, l'industrie hôtelière ou la restauration
- l'économie (ou la filière) touristique, qui intègre l'ensemble des secteurs impactés par l'industrie touristique, comme les transports, les télécommunications, ou les commerces. Selon le World Travel and Tourism Council (WTTC), l'industrie touristique en 2014 génère 5% de l'emploi total de l'Union européenne, soit 11 millions d'emplois.

L'emploi directement lié au tourisme (industrie touristique) est caractérisé par un niveau de qualification moins élevé que la moyenne et une saisonnalité marquée. Cela permet une entrée plus aisée sur le marché du travail mais rend plus difficile la stabilisation d'un personnel compétent (Comité national du tourisme, 2010). Le compte satellite du tourisme régionalisé permet d'estimer à 39 milliards d'euros en 2011 la consommation touristique intérieure de la région. L'économie touristique est reconnue comme étant un secteur en croissance continue au niveau international et doit faire face à de récentes mutations. (Eahtr, 2009) :

- L'émergence de nouvelles destinations majeures autour du monde
- La croissance du nombre de touristes provenant des pays émergents (Inde, Chine, Brésil)
- Le bouleversement de l'ensemble de la filière par le numérique (réservations en ligne, informations touristiques, séjours personnalisés, émergence de services entre particuliers).

Parmi les évolutions du secteur touristique, l'augmentation du nombre de voyages pour motif culturel est un phénomène marquant. Ce segment correspond au tourisme culturel, défini par l'intention du visiteur dans le choix de sa destination ou de ses activités. Le tourisme culturel est « le mouvement de personnes vers des attractions culturelles hors de leur lieu habituel de résidence, avec l'intention de réunir de nouvelles informations et expériences dans le but de satisfaire leur besoins culturels ». Cette définition peut mener à différentes interprétations : une interprétation large, qui estime que le tourisme est essentiellement culturel et une définition restreinte, qui considère la culture comme un produit touristique parmi d'autres (Graham, 2000), (OCDE, 2010).

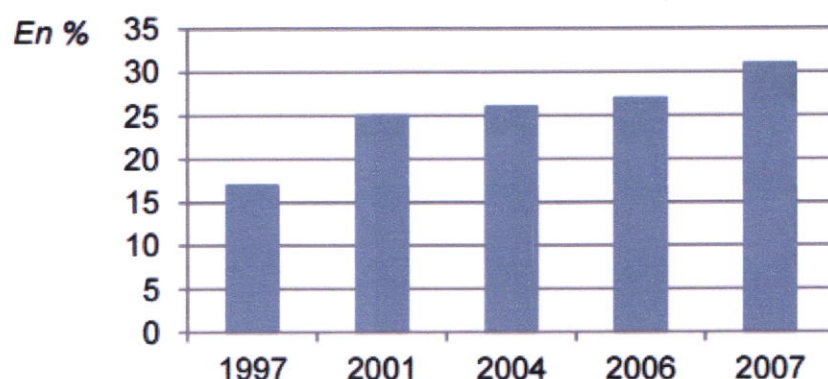


Figure II 4: OCDE, Proportion de touristes en vacances culturelle
Source : Enquêtes Atlas (1997-2007)

Les enquêtes réalisées à l'échelle internationale montrent qu'environ un tiers des déplacements touristiques ont comme motif principal la culture. Ainsi en utilisant le premier facteur dans le choix de la destination, la World Tourism Organisation, estime que 37% des flux internationaux sont liés au tourisme culturel, en croissance de 15% par an.

Les chiffres estimés pour l'Île-de-France dépassent largement les moyennes internationales. Le Comité régional du tourisme (CRT) estime ainsi que la première motivation citée par les touristes est la « visite de monuments et musées» (73% des touristes en 2014). Les vingt premiers sites culturels parisiens ont accueilli près de 68,5 millions de visiteurs en 2014, soit une hausse de 3,6 % par rapport à 2013.

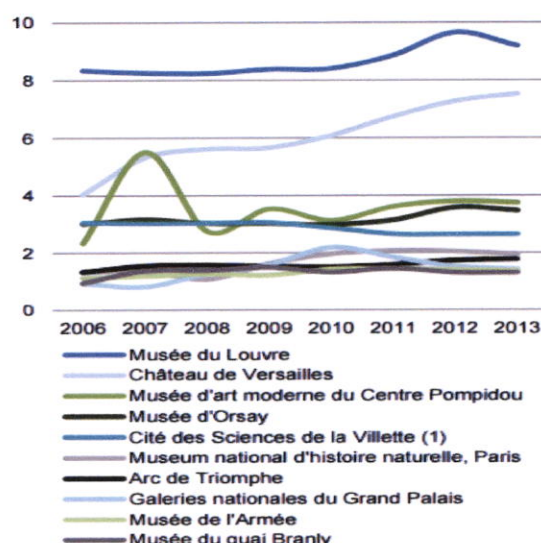


Figure II 5 Fréquentation des 10 sites culturels les plus visités en Île-de-France

Source : L'Institut national de la statistique et des études économiques (cathédrale Notre-Dame de Paris)

Dans notre cas, la ville de Bougezhoul, les Hauts Plateaux disposent d'un riche potentiel en sites et monuments archéologiques et historiques dont Timgad et Djemila classés mondialement. Méconnus et le plus souvent peu ou pas entretenus, ces sites constituent un support potentiel pour le développement d'une industrie touristique intégrée au programme de développement durable de l'Espace des Hauts Plateaux au même titre que les grandes métropoles touristiques. (Agence Nationale à l'Aménagement et à l'Attractivité des Territoire, 2014).

II.2.2 Un marqueur identitaire: culture et attractive

La contribution des lieux culturels à l'attractivité et à l'identité de leur territoire constitue le deuxième type de bénéfice. L'attractivité territoriale désigne la capacité d'un territoire à attirer sur une période donnée différentes formes de ressources (humaines, économiques et financières). Elle renvoie à une notion physique d'attraction qui suppose une mobilité et des flux entrants et sortants de populations, d'emplois ou de capitaux. Les fondements de l'attractivité se trouvent dans des critères objectifs et subjectifs. La notion d'attractivité est liée à celle de la compétitivité, mais elle s'en distingue car elle peut être déterminée par des critères très subjectifs liés aux préférences personnelles ou à des préconçus qui ne sont pas forcément en lien avec les forces compétitives d'un territoire : il s'agit de l'attrait pour un territoire. (Alexandre et Al, 2010).

Bakhshi et al (2014) montrent par exemple que dans les quartiers « créatifs », les salaires sont inférieurs à la moyenne mais une partie des travailleurs qualifiés souhaitent pourtant y résider pour des raisons non-matérielles. Ces quartiers ne sont alors pas compétitifs, mais fortement attractifs.

Le classement des agglomérations distingue plusieurs composantes de l'attractivité territoriale.

Parmi celles-ci, le volet « Culture et Patrimoine », comprend les facteurs suivants :

- Les ressources culturelles et patrimoniales objectives : monuments historiques, infrastructures culturelles, productions culturelles et sites touristiques
- Les ressources culturelles et patrimoniales subjectives : notoriété touristique et médiatique, rayonnement scientifique et universitaire.

Parmi les autres critères susceptibles d'être impactés positivement par les lieux culturels, on retrouve :

- La capacité de la ville à se construire une identité et à la diffuser
- L'image des populations et de leurs modes de vie
- La valeur symbolique (lieu de mémoire, etc.)

Ces critères sont essentiellement liés au caractère symbolique et identitaire de la culture. Cette dimension symbolique permet d'abord aux habitants de se reconnaître dans une identité commune. Elle peut aussi permettre de véhiculer une image singulière du territoire à l'extérieur (Meyronin, 2010).

A l'image de Constantine qui a été nommée « capitale de la culture arabe » en 2015 par l'Organisation pour l'éducation, la Science et la Culture de la Ligue arabe (ALESCO), De par

le fait qu'elle soit le berceau du savoir et des érudits dont le pionnier de la pensée réformiste, cheikh Abdelhamid Ben Badis, ainsi que la présence de Cirta qui était la capitale de la Numidie, le royaume berbère du roi Massinissa. Plus récemment, Constantine fut aussi la ville de figures culturelles comme l'écrivain Malek Haddad ou les chanteurs Hadj Mohamed Tahar Fergani et Enrico Macias. Et renforce son attrait touristique par la présence de plusieurs monuments de la ville qui témoignent de cet ancrage civilisationnel arabe. D'abord, la mosquée et la médersa Sidi El Kittani ainsi que la mosquée Al Akhdar, le site punique d'El Hofra, le palais Ahmed Bey, le Théâtre Régional de Constantine et la Grande mosquée Emir Abdelkader. Cette décision a permis de réaliser une vraie prise de conscience des autorités publiques, compte tenu des dégradations qu'a subies Constantine afin de prévoir un réel plan de remise en état véritable, qui prévoit. (Driss, 2013) :

- La réhabilitation de tous ces sites archéologiques, de ces monuments culturels, du complexe récréatif et de loisirs de Sidi M'eid ainsi que de deux hôtels Cirta et Panoramique
- La création d'un centre arabe de recherche et études islamiques, d'un parc urbain de Bardo, d'un centre d'interprétation et de promotion de l'artisanat au niveau de la caserne militaire de la casbah et une grande salle de spectacle
- La requalification et mise à niveau de la ville Ali Mendjeli en matière d'équipements publics par le Ministère de la culture et de la communication Algérienne en 2015.

II.2.3 La Culture et Qualité de vie

Le troisième apport des lieux culturels à leur territoire est l'apport aux dynamiques endogènes d'un territoire et à la qualité de vie.

Selon L'OMS (Organisation Mondiale de la Santé 2007), « la qualité de vie est une combinaison des facteurs psychologiques, physiques, sociaux et matériels pour évaluer le bien-être de l'individu ». Elle est définie selon 6 critères :

1. Le développement et le maintien d'une économie locale prospère;
2. La protection et l'amélioration de l'environnement naturel et bâti;
3. Les possibilités de réaliser les objectifs, espoirs et aspirations personnels;
4. La promotion d'un partage juste et équitable des ressources communes;
5. Les possibilités pour les résidents de satisfaire à leurs besoins fondamentaux;

6. Le soutien de riches interactions sociales et de l'inclusion de tous les résidents dans la vie communautaire.

Dans un souci d'optimisation de cette qualité de vie, Le développement durable nous invite à répondre aux besoins essentiels de la population, et dans ce cas la culture participe à l'amélioration de la qualité de vie, via les emplois créés localement par exemple mais aussi en améliorant l'image du territoire dans lequel le lieu culturel s'inscrit, ou l'appropriation du lieu par les habitants. Il est toutefois important, pour que cela soit profitable à tous, que ce lieu soit ouvert et accessible, dans toutes les acceptions de ce terme. C'est un des objectifs de l'action culturelle du lieu en lien avec les écoles, collèges et lycées ou encore de la tarification préférentielle pour certaines catégories sociales ou certaines tranches âges. La médiation proposée par le lieu est également un des moyens d'y parvenir. De manière plus fondamentale mais également plus abstraite, la culture est un vecteur d'émancipation individuelle, d'ouverture d'esprit, d'éveil à la sensibilité artistique et esthétique. Elle permet des rencontres, des échanges, un partage avec l'autre, entre artistes et publics, mais aussi entre les différents publics. Et en cela elle est une des bases de la citoyenneté, à travers les valeurs qu'elle véhicule. (Sénécal, Collin, Hamel, Huot ,2008).

« Dans les villes où un certain nombre de clusters culturels ont émergé, ils sont devenus les catalyseurs d'une saine économie créative, impliquant un niveau élevé d'attractivité des touristes, de talents compétents et d'entreprises de la connaissance à la recherche d'un climat innovant et d'un niveau de vie élevé. »(camors,soulard,simorre,2016).

II.2.4 Une fonction sociale

Les travaux de Becker en 1964, cités par l'OCDE (2001), dénotent déjà l'apport de la culture au capital humain, qui désigne « l'ensemble des connaissances, qualifications, compétences et caractéristiques individuelles qui facilitent la création du bien-être personnel, social et économique ». Certains pans de l'activité économique apparaissent ainsi redevables à la culture comme « pratique ». L'Organisation Mondiale du Travail rappelle que beaucoup de travailleurs se considèrent avant tout artistes, même s'ils exercent une profession différente : les écrivains sont journalistes ou éditeurs, certains artisans sont ingénieurs ou designer, les artistes visuels sont souvent illustrateurs, et les musiciens peuvent composer pour des raisons commerciales.

D'autres fonctions immatérielles des lieux culturels à leur territoire sont identifiées (Heidenreich, 2013):

- Les fonctions sociales, qui engendrent la constitution d'un réseau territorial voire international et la fédération d'acteurs locaux autour d'un projet
- Les fonctions symboliques, qui peuvent renforcer la légitimité de l'action publique, valoriser des valeurs partagées (fierté, volonté de protéger la culture locale) et renforcer l'image extérieure
- Les fonctions « cognitives », qui font du lieu un espace à la croisée des idées, générateur d'innovation et levier d'intégration sociale.



Figure II 6 Le fort Saint-Jean et le bâtiment de Rudy Ricciotti coté mer
Source : ©crédit photo : Jean-Pierre Dalbéra

II.2.5 Le développement urbain et la revitalisation des territoires

La culture a un rôle dans la revitalisation de certains territoires disqualifiés. Un nouveau lieu emblématique, un signal architectural fort peuvent jouer un rôle catalyseur dans la dynamique des projets urbains. Les bénéfices sont multiples.

L'impact de la culture sur le territoire peut être analysé à travers l'exemple du Musée des civilisations européennes et méditerranéennes (MuCEM) à Marseille et l'impact du label Capitale européenne de la culture sur l'agglomération marseillaise. Le label « Capitale européenne » a eu quatre principaux impacts sur le territoire. (Vahtrapuu. 2015) :

- **Médiatique** : avec plus de 11 000 citations, dont 19% à l'étranger en 2013, le label s'est révélé être un véritable vecteur de communication pour le territoire, et a aidé la ville à effectuer un premier pas vers la transformation de son image
- **Touristique** : le territoire Marseille-Provence estime avoir accueilli 1,9 million de touristes supplémentaires sur 8 millions annuels
- **Économique** : il y a eu deux types d'impacts : direct, avec 62 millions d'euros d'investissements sur le territoire, sous forme d'achats auprès de fournisseurs ; indirect, avec 500 millions d'euros de retombées économiques grâce aux nouveaux équipements et aménagements

- **Urbain** : les équipements culturels et les aménagements réalisés par la ville sont appelés à perdurer : le MuCEM et le musée Regards sur Provence, font désormais partie intégrante de la ville et continueront d'abriter des expositions et d'attirer du public.

C'est l'impact touristique qui a été le plus marquant, tant en termes de visibilité internationale que de développement économique et social. La ville de Marseille a ainsi connu une hausse de 8% des nuitées en 2013, avec une hausse marquée de la clientèle étrangère (+21%). Une partie de ces nuitées supplémentaires est due à une hausse du tourisme d'affaires : de nombreuses entreprises ont choisi Marseille comme destination pour leurs séminaires en 2013. Pôle emploi estime que Marseille-Provence 2013 a créé environ 800 emplois supplémentaires dans le tourisme.



Figure II 7: Le périmètre de l'association régionale « Métropole de Ruhr
Source : Onu (2013) et Metropole Ruhr(2015)

II.3 Impact des clusters culturels sur les villes:

Cette analyse a pour but d'étudier plus en détail les bonnes pratiques dans la mise en œuvre d'actions collectives pour encourager le développement économique et l'attractivité touristique autour des Clusters culturels.

II.3.1 Le complexe culturel et créatif de Zollverein à Essen (Allemagne)

II.3.1.1 Présentation du complexe muséal et créatif

La région de la Ruhr est une des plus larges conurbations d'Europe après Londres et Paris.

Le déclin du secteur industriel depuis l'après-guerre a laissé un grand nombre de vestiges industriels et miniers. Zollverein, ancien complexe minier situé en bordure d'Essen a été transformé à la suite de l'Exposition Internationale d'Architecture (IBA) de 1989 en Complexe culturel et créatif.

Le site est classé au patrimoine mondial de l'Unesco depuis 2001 et est visité par 1,5 million de visiteurs chaque année, soit autant que le Grand Palais à Paris. Il abrite différents musées, des restaurants, mais aussi une école d'art et de nombreuses entreprises privées du secteur créatif. (Agence urbalyon, 2008).

Ville	Essen
Éloignement de la ville de référence	Périphérie
Nombre d'employés	950
Nombre de visiteurs	1 500 000
Prix du billet moyen	19 €
Superficie	100 hectares
Gestion	Fondation
Chiffre d'affaires annuel	68 400 000 €

Tableau II 1 : Fiche technique du complexe culturel et créatif de Zollverein à Essen (Allemagne)
Source : Zollverein communiqué de presse 2015

II.3.1.2 Type d'activité du complexe culturel et créatif de Zollverein

Le site de Zollverein propose trois grands types d'activités (Copic et al, 2014) :

- **Historiques :**
 - le musée d'histoire de la Ruhr
 - le portail de l'Héritage Industriel (centre multimédia dédié à l'héritage industriel)
 - les visites guidées de la mine (Monument path).

- **Culturelles :**

- l'art public
- les galeries, ateliers d'artiste, commerces d'art et

Les restaurants gastronomiques

- le Red Dot Design Museum
- le centre d'arts du spectacle PACT
- l'école Zollverein de Management et de Design

- les entreprises du secteur créatif, notamment du secteur du design. Source : Metropole Ruhr

- **Récréatives**

- mur d'escalade
- grande roue
- parc et pistes cyclables.

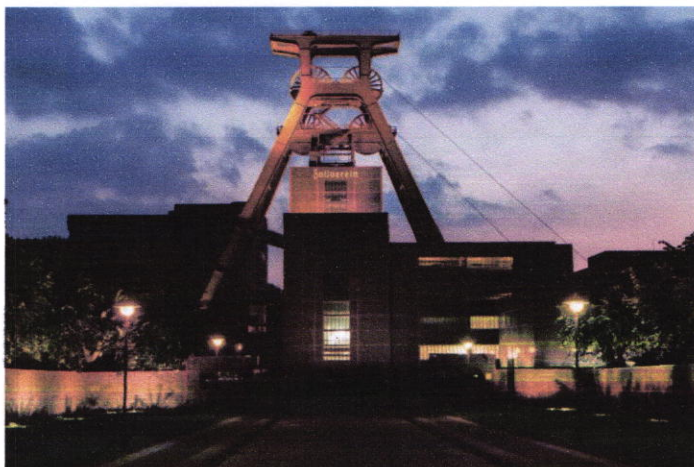


Figure II. 1: L'entrer principal du complexe de Zollverein

II.3.1.3 Les indicateurs de performance à retenir de l'analyse de l'impact de Zollverein

-Effet d'image intérieur : «Zollverein a mis le Nord d'Essen sur la carte mentale et culturelle des habitants », effet d'image extérieur : Zollverein est utilisé comme nouveau symbole de la ville et considéré comme un « incontournable » par les guides de voyage en ligne.

-Taux d'emploi en hausse dans le Ruhr (+1,5% entre 2013 et 2014).

-Augmentation du nombre d'établissements liés aux industries créatives (+14% entre 2006 et 2010)

-6 millions de visiteurs annuels (2010) au complexe culturel et créatif de Zollverein.

-Augmentation du nombre de nuitées de 60% en 19 ans dans la Ruhr

(Proseck ,2006)

Nuitées dans un panel de villes de la Ruhr pour la période 1990 - 2009								
	Nombre de nuitées			Augmentation (1990-2009)	Durée moyenne de séjour en 2009 (en jours)	Part de visiteurs étrangers	Hôtels 4*	Hôtels 5*
	1990	2000	2009					
Bottrop*	37 900	66 000	73 300	93,4%	1,7	29,4%	1	0
Dortmund	445 200	597 000	749 300	68,1%	1,5	20,2%	9	0
Duisburg	261 400	322 300	361 600	38,3%	2,0	16,5%	3	0
Essen	674 100	910 600	1 067 800	58,4%	2,1	16,9%	12	1
Hamm	104 300	113 300	123 200	18,1%	1,7	17,5%	2	0
La Ruhr	3 598 300	4 677 700	5 777 500	60,6%	1,9	16,1%	-	-
Comparés à :								
Düsseldorf	2 091 900	2 434 800	3 222 000	53,9%	1,7	37,6%	26	2
Köln	2 589 200	3 066 400	4 133 244	59,6%	1,8	32,3%	25	3

Figure II 8: Tableau du développement de l'industrie du tourisme dans la région de Ruhr
Source : Čopić et al (2014), Transformation du patrimoine industriel (Allemagne),

II.3.2 Le complexe culturel de Beamish (Angleterre), un musée vivant et attractif en territoire rural

II.3.2.1 Présentation du complexe muséal

Le Beamish Museum est le plus grand musée à ciel ouvert d'Angleterre. C'est un « musée vivant », qui donne à voir la vie quotidienne dans la région entre 1820 et la deuxième guerre mondiale. Un tramway, deux fermes, une ville et une cité minière d'époque sont notamment présentés. Le musée, porté par un consortium d'autorités locales, s'inscrit dans une stratégie de redynamisation touristique et économique d'un territoire encore marqué par l'agriculture et l'activité minière. (Beamish museum, 2013)

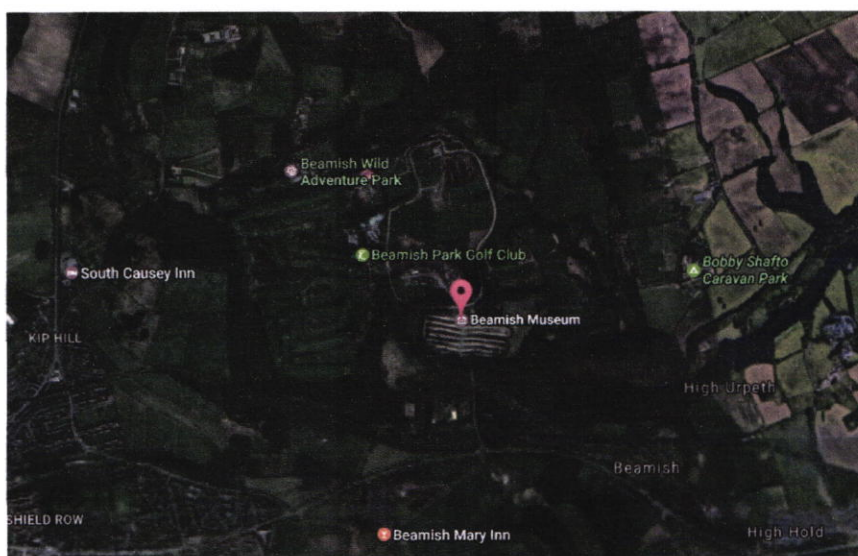


Figure II 9 : Situation du complexe muséal Béamish(Angleterre)
Source : www.Thisisdurham.com

L'implication des populations dans la constitution des collections et la programmation est encouragée. Alors que dans les années 1990 et jusqu'en 2008, le Beamish Museum connaît une baisse importante de revenus et de visiteurs, le projet « Remaking Beamish » (refaire Beamish) lui permet de devenir une des attractions majeures et facteur de visibilité du territoire. Selon le musée lui-même⁴⁷, le succès de cette réussite est dû à trois facteurs que sont :

- l'immersion du visiteur et l'expérience proposée
- le lien avec le territoire et la possibilité par les habitants de participer au contenu du musée

Ville	Beamish
Éloignement de la ville de référence	Périphérie : 12 km
Nombre d'employés (2015)	280
Nombre de visiteurs (2015)	589 000
Prix du billet moyen	24€
Superficie	350 hectares
Gestion	Société à responsabilité limitée
Chiffre d'affaires annuel (€)	4 940 000
Résultat de l'étude d'impact associée (€)	3 718 840

Tableau II 2 Fiche technique du complexe muséal de Beamish (Angleterre)
Source : BR pour l'Arts Council England. 2016

II.3.2.2 Type d'activité du complexe culturel de Beamish

- **Une fonction mémorielle** Lorsque le projet débute en 1970, le musée a essentiellement une fonction mémorielle. Il rassemble des objets donnés par les habitants et les conserve dans une maison de campagne située sur un site de plusieurs hectares. L'accumulation de ces objets lui permet d'ouvrir ses collections au public en 1972. La reconstitution d'un village et d'un chemin de fer se fait par la suite, sur l'espace disponible, transformant le lieu en « musée vivant ».

- **Une immersion** Le Beamish Museum propose au visiteur l'expérience de s'immerger dans un village typique de la région durant l'âge d'or des mines, de l'agriculture et de l'industrie du chemin de fer. La période temporelle n'est pas clairement définie, mais elle s'inscrit surtout dans la volonté de représenter ce qui fonde l'identité régionale (Gary Cross et John Walton, 2005).

- **La reconstitution de l'architecture** mais aussi des activités (transports en commun, artisanat, commerces, fêtes populaire) est proposée, avec la participation de volontaires et d'habitants de la région.

- **Un renouvellement permanent De nouveaux investissements** sont prévus, visant notamment à recréer un village des années 1950 ou à construire un centre d'apprentissage des métiers de l'hôtellerie

(Miles, 2005)

II.3.2.3 Les indicateurs de performance à retenir de l'analyse de l'impact

du Beamish Museum

- 589 000 visiteurs en 2012-2013
- Augmentation de 66% entre 2008 et 2012
- Hausse de 20% prévue d'ici 2021
- Revenus du musée liés aux billets annuels, aux événements et aux activités commerciales (restaurant, boutique) en hausse
- Ouverture d'un hôtel 4* Best Western aux abords du musée
- Le musée a gagné 100 emplois supplémentaires entre 2008 et 2012

(TBR, 2014)

II.4 Le complexe muséal: composant clé d'un cluster culturel

II.4.1 Définition du complexe muséal

Un complexe muséal est un domaine géographique où se mêlent plusieurs activités reliés à la culture et à l'art (Différents musées, Bibliothèque, théâtre, centre culturel, Maison de la musique, école de formation artistique ...). (dictionnaire.sensagent.le parisien 2006).

Un complexe muséal est un ensemble d'installation culturelle et d'équipements liés à la l'art et sa valorisation aménagés en un lieu par un même promoteur. (dictionnaire.sensagent.le parisien 2006).

II.4.2 Aperçu historique sur le développement des complexes muséaux

Au cours de la seconde moitié du XIXe siècle, dans le sillage des expositions universelles, apparaissent en Europe des musées d'un genre nouveau, ou sont regroupés différentes institutions culturelles. Dans un contexte d'émulation et de compétition internationale, les expositions universelles, avec leur système de concours et de prix, favorisent la concurrence entre les nations à un moment où le libre-échange se généralise. La mise en place de filières de formations professionnelles et la création de complexe muséal en sont des conséquences directes, le premier modèle du genre créé en 1857 à Londres, bouleverse la typologie muséale puisqu'il rassemble non seulement un musée, mais également une collection de brevets, une école d'art, une bibliothèque et des collections pédagogiques.

Entre 1860 et 1880 environ, les principales villes européennes telles que Vienne, Hambourg, Stockholm, Budapest, Berlin et Paris suivent le modèle anglais et fondent également des complexes muséaux, Conçus comme des collections de modèles pour le design de produits manufacturés et industriels, ils ont pour but, en complément aux écoles professionnelles, de perfectionner l'industrie d'art et de stimuler les productions nationales. Les enjeux économiques sont donc intimement liés aux missions d'éducation et de diffusion des savoirs. (Gob, Drouguet, 2014)

II.4.3 Caractéristique des complexes muséaux

Le complexe muséal regroupe différente entité relié à la culture et à l'art, il peut se présenté sous forme d'un seul bâtiment, ou d'un groupement qui sont reliés entre eux par un circuit extérieur. On y retrouve des fonctions telles que son décrites par l'International Council of Museums l'ICOM, soit la collection, la conservation, la recherche et la présentation des collections, et l'éducation, en plus des fonctions liés à l'art du spectacle ' tel que le théâtre, la danse, les arts du cirque, les arts de la rue, les arts de la marionnette, l'opéra, le spectacle de rue et la musique live.(ICOM,2014).

II.4.4 Bienfaits des complexes muséaux

Le complexe muséal représente une institution permanente au service de la société, et de son développement, elle est un atout non négligeable à l'échelle de la ville et même du pays, parmi les bienfaits qu'elle suscite on retrouve (Bouquillon, Miège, Moeglin, 2013):

- Valoriser la ville par la culture et l'art
- Améliorer l'attrait touristique de la ville et lancer un rayonnement international

- Crée un lieu de regroupement et de formation autour de l'art et la culture qui améliore la vie socioculturelle des habitants.
- Sensibiliser la population aux différents domaines artistiques
-

II.4.5 Composants des complexes muséaux

Le complexe muséal regroupe différents équipements liés à l'art, l'apprentissage et la culture, parmi eux on cite (Santagata, 2002):

Le domaine artistique	Les équipements
Art visuels (peinture, photographie, dessin)	-Musées -galerie d'art -Espace d'exposition extérieur -Différents salons d'exposition
Sculpture	-Musées
Musique	-Maison de la musique -Ecole de musique -Conservatoire -Studio d'enregistrement
Littérature	-Bibliothèque -Médiathèque
Arts de la scène (théâtre, danse, mime, cirque) / cinéma	-Théâtre -Salle de spectacle -Amphithéâtre -Salle de projection

Tableau II 3: les composants des complexes muséaux

Source : Castellano, 2011

Conclusion

Le deuxième chapitre consacré à la recherche thématique nous a permis d'avoir un champ de connaissance plus étendu sur les clusters culturels et le développement urbain durable , et de déterminer en quoi la théorie du clusters peut influée sur les facteurs du développement urbain durable ainsi que l'ensemble de mesures et de stratégies mise en place dans le secteur de la culture , Le choix des deux expériences étrangères avec des données similaires à notre projet nous a permis d'élaborer un modèle de développement du complexe muséal en s'appuyant sur la démarche du développement durable, la cohésion social et la rentabilité du projet.

CHAPITRE III

CONCEPTION D'UN COMPLEXE MUSEAL DANS LA VILLE NOUVELLE DE BOUGHEZOUL

Introduction

Avec une position privilégiée au centre des Hautes Plateaux, Boughezoul sera conçu comme une ville de qualité urbanistique et architecturale avec un cadre de vie agréable et respectueux de l'environnement, elle est à la fois un défi et une opportunité de créer une ville futuriste, innovante, créative et attractive à la fois, la future mégapole sera un centre de rayonnement qui va influencer positivement sur son environnement immédiat mais au-delà aussi de ses limites géographiques, pour répondre à la problématique que connaît l'Algérie ; qui est d'être sous équipée en matière d'infrastructures culturelles, pour ce fait le SNAT a créé « le schéma directeur de développement de l'infrastructure culturelle à travers l'ensemble du territoire », à l'échelle de Boughezoul cela se traduit par la création du quartier N°11 (Condor) dédié à la culture qui comporte un théâtre, un musée de la nature, un musée d'art moderne et une bibliothèque, notre but en se basant sur la théorie des clusters est de créer un équipement culturel composé de tout ces éléments afin de générer le rayonnement que vise la ville nouvelle de Boughezoul.

III Diagnostic et Analyse

III.1.1 Analyse de la ville nouvelle de Boughezoul

III.1.1.1 Présentation de la ville nouvelle de Boughezoul

Présentée comme ville futuriste, Boughezoul est le nouvel espoir du développement équilibré et durable, c'est la chance de construire une autre vision urbaine, elle a pour but la création d'un pôle de compétitivité, d'attractivité et d'excellence au niveau des hauts plateaux centres. Avec une superficie de 6000 Ha dont 4000 Ha bâtis, la ville nouvelle de Boughezoul sera aménagée comme une ville autonome de pointe capable d'assurer sa compétitivité à l'intérieur comme à l'extérieur du pays. Elle sera alors un pôle d'énergies nouvelles et renouvelables, un pôle d'industries de pointe, un pôle de Recherche et développement ainsi un pôle culturel qui prodiguera son rayonnement à la ville et au-delà de ses frontières. (MATET, 2010).

III.1.1.2 Situation géographique de la ville nouvelle de Boughezoul

- a. A l'échelle territoriale :** Située dans la partie centrale des Hauts-Plateaux à 170 km au sud de la capitale, près du Lac de Boughezoul en bordure sud de l'Atlas tellien, au carrefour de la pénétrante Nord-Sud (RN01) et de la Rocade Est-Ouest(RN04) sur les Hauts Plateaux et sur les deux axes ferroviaires Nord-Sud et Est-Ouest.(MATET ,2010)

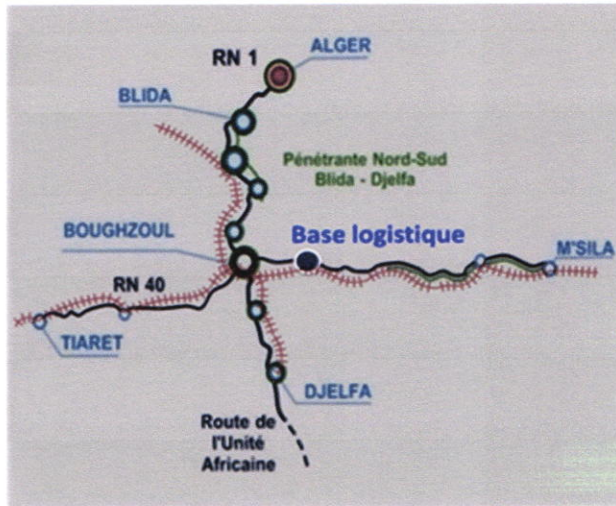


Figure III 2.situation géographique territoriale
Source : M.A.T.E.T, 2009

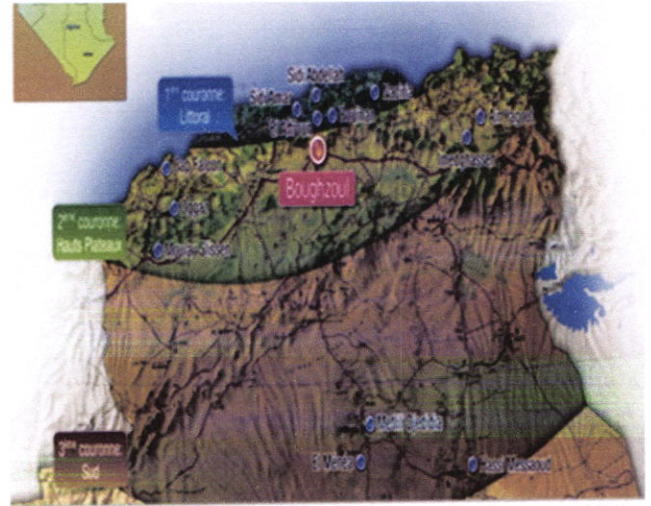


Figure III 1.situation géographique territoriale
Source : M.A.E.T ,2009

- b. A l'échelle régionale :**

La ville nouvelle de Boughezoul est entourée par les communes (MATET, 2010) :

- De ksar el boukhari (Médéa) au Nord
- Berine (Djelfa) a l'Est
- Ain ouessara (Djelfa) au Sud
- Chahbounia (Medea) à l'Ouest.

Les Hauts Plateaux se situent au sud du site avec une altitude moyenne de 640,0m. Des collines sont présentes au nord et à l'est avec une altitude maximale d'environ 707,0m.

Latitude: 35°44'25.38"

Longitude: 2°50'5.34"



Figure III 3Situation géographique régionale
Source : MATET.2009

III.1.1.3 Contexte climatique de la ville nouvelle de Boughezoul

Le climat du site du projet est typique des hauts plateaux algériens. Selon le DIB(1973) qui a établie un découpage en zone climatique algérien pour le compte du Ministère de l'habitat en deux catégories : les zones climatique hivern et les zones climatique d'été , Pour ce qu'il s'agit de la ville de Boughezoul(DIB,1993) :

-zone climatique d'hivers H1 :

- La zone H1 subit l'influence de la proximité de la mer et qui englobe la sous-zone :
 - La zone H1b : Arrière littoral montagne, altitude > 500m : caractérisée par des hivers plus froids et plus longs.

- zone climatique d'été

- La zone E2; hauts plateaux- montagne : subit l'influence de l'altitude, caractérisée par des étés plus chauds et moins humides

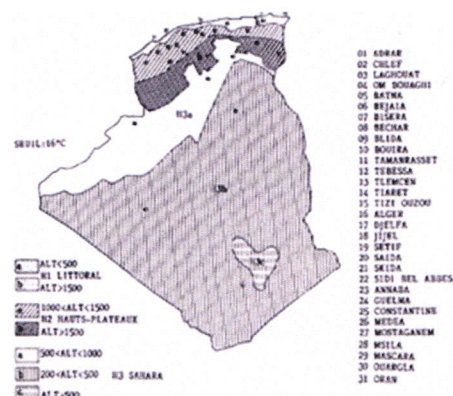


Figure III 4 Zones climatiques d'hiver en Algérie
Source: DIB, 1993

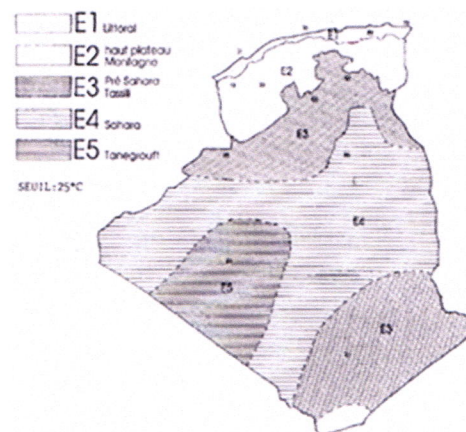


Figure III 5 Zones climatiques d'été en Algérie
Source: DIB, 1993

-Température, vent et pluviométrie de ville nouvelle de Boughezoul (MATET ,2010) :

- La température moyenne annuelle est de l'ordre De 16°C, en hivers est de 8°C et en été 25°C.

- La pluviométrie annuelle est faible, inférieure a 400mm/an et concentré dans les mois d'octobre a avril.

- Le vent est souvent fort , la vitesses est supérieures ou égales à 3 m/s ,donc 10.8km/h en moyenne, la direction prévu étant du quadrant sud-ouest à nord-ouest.(Kasbadji, 2004).

	Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Jui	Jul	Aoû	Sép	Oct	Nov	Déc	Année
Précipitations	45,6	47,2	40,0	42,4	28,0	8,6	1,4	4,1	12,9	42,3	51,8	53,7	31,5
Température moyenne	8,1	9,2	11,3	13,7	16,6	21,2	25,1	25,4	21,9	17,2	12,4	8,9	15,9
Température minimale	2,0	2,5	4,3	6,4	8,8	12,3	15,2	15,4	13,4	9,6	6,0	3,0	8,2
Température maximale	14,3	15,9	18,4	21,0	24,3	29,9	34,9	35,2	30,4	24,8	18,7	14,8	23,5

Figure III.6:Précipitation et température mensuelles au site de Boughezoul
Source : Office national de météorologie

III.1.1.4 Présentation du maitre d'œuvre

Sur la base de l'expérience et du savoir-faire acquis lors de la réalisation des projets des villes nouvelles sud-coréennes, le consortium sud-coréen de Space Group finalise le plan d'aménagement de la ville nouvelle de Boughezoul, conformément aux orientations et aux prescriptions des instruments d'aménagement et de développement durable du territoire notamment de schéma national (SNAT 2025).

III.1.1.5 Encrage juridique de la ville nouvelle de Boughezoul

A la date du 1er avril de l'année 2004 Le Décret Exécutif n° 04-97 portant la création de La ville nouvelle de Boughezoul est sorti. (MATET, 2009)

III.1.1.6 Contexte de la genèse de la ville nouvelle de Boughezoul

Depuis l'Indépendance, plusieurs projets de créer une nouvelle capitale avaient été étudiés. L'idée de créer une nouvelle capitale avait été lancée la première fois, par l'ancien président du Gpra Ferhat Abbas en 1961, Mais le projet avait été très vite enterré.

Dès l'arrivée de Boumediene et notamment après l'exode rural sur la capitale Alger dans les années 1970, le projet d'une nouvelle capitale était évoqué de nouveau. Boumediene, en tant que fin tacticien militaire voulait éloigner la capitale des côtes, en cas d'une guerre et créer une capitale à l'intérieur du pays à 100 km. Le président avait retenu son intérêt sur la ville de Boughezoul qui est situé au coeur du pays entre l'Est et l'Ouest, le Nord et le Sud. Mais Boumediene n'a pas eu le temps de concrétiser son projet, celui de la nouvelle capitale qui a été reporté, suite a cela, Le premier responsable a avoir relancé ce projet, fut Chérif Rahmani en 1999, le grand gouverneur du grand Alger.(Aggar,1014)

En 2008, la première phase des travaux a été lancée en grande pompe pour la viabilisation d'un site de 2150 hectares, où sera également réalisé le siège de l'établissement de gestion de la ville nouvelle. (Mahmoudi, 2015)

En 2010, Dans le contexte actuel de la mondialisation, l'Algérie traverse une période de transition dans tous les domaines, elle a engagé la réalisation d'un vaste programme de grandes infrastructures appuyées sur une politique d'aménagement du territoire de grande envergure. Pour répondre a la croissance démographique et l'étalement urbain accéléré au nord et au réchauffement climatique à l'échelle planétaire (MATET, 2010)

L'Algérie a adopté une nouvelle politique d'aménagement du territoire qui se traduit dans le Schéma National d'Aménagement du Territoire "SNAT 2025" qui a lancé la réalisation du projet des 13 villes nouvelles réparti sur les 3 couronnes du pays (la plaine, les hauts

plateaux et le Sud) dont Boughezoul qui est considérée comme un pôle de développement équilibré, d'attractivité des hauts plateaux ainsi qu'une ville de haute qualité environnementale. (SNAT, 2010)

III.1.1.7 Vocations de la ville nouvelle de Boughezoul

Dans le but de créer un pôle de compétitive et d'excellence au niveau des Hauts Plateaux Centre, Boughezoul sera aménagée comme une ville autonome de pointe capable d'assurer sa compétitivité à l'intérieur et à l'extérieur du pays. Elle deviendra alors un pôle d'énergies nouvelles et renouvelables, un pôle d'industries de pointe et un pôle de recherche et développement. (MATET, 2009)

III.1.1.8 Objectifs de la ville nouvelle de Boughezoul et ses visions stratégiques

- Création d'un pôle de compétitivité et d'excellence sur les Hauts Plateaux Centre pour le rééquilibrage du territoire: créer une ville d'équilibre afin d'optimiser le potentiel de développement des hauts plateaux centre et de diffuser les effets de la croissance des aires métropolitaines
- Une ville autonome et durable: assurer une dynamique de développement locale et régionale par la promotion et l'implantation des industries de technologie de pointe permettant d'encadrer le développement économique de la région des hauts plateaux et de renforcer la compétitivité territoriale par la création d'emplois



Figure III 7: Principaux objectifs de la ville nouvelle de Boughezoul
Source : MATET, 2010

III.1.1.9 Orientation d'aménagement de la ville nouvelle Boughezoul

- Usage mixte de l'espace pour la dynamisation de la ville
- Implantation des équipements publics au niveau du centre des quartiers et autour des principaux axes
- Conception d'un système de transport qui favorise le recours au mode de transport en commun et qui intègre et favorise le mode de déplacement piéton
- Mise en place d'un réseau vert le long des voies magistrales en relation avec les espaces boisés de protection contre le vent de sable et le lac
- Implantation d'équipements publics en relation avec les parcs et les espaces verts



Figure III 8: Principe d'aménagement de la ville nouvelle de Boughezoul
Source : MATET, 2010

ension durable

o-construction :

Relation Harmonieuse de l'édifice avec son environnement

en relié avec son environnement immédiat
èse de sa forme et son gabarit offrant à chaque situation
ation adéquate, d'un point de vue constructif l'utilisation
ne élément porteur ,le choix de ce matériau est caractérisé par les
ants :100 % recyclable , il permet également de répondre aux
nces dans le domaine thermique, acoustique et sismique.

tion renforcé

ce de ce vitrage permet
fort en toute saison :
fortement
du aux entrées directes
es.
are un bon éclairage
onne isolation
isant ainsi la
importante d'énergie
e.

Figure III. 1 : Vitrage a isolation renforcé
Source : www.mur-Photovoltaïque.com

tion

de l'électricité par :

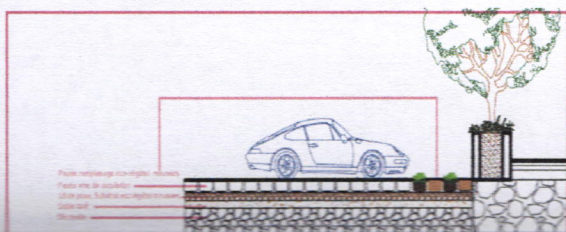
ltaïques organiques sont
ltaïques dont au moins la
constituée d'organiques.
voltaïques sont légères,
re imprimées sur du film
ou sur du métal, Dans
eaux sont placés dans la
ent (principale)

• Chute d'eau génératrice d'énergie

Ce projet de construction durable comprend une chute d'eau relâchée; Avec l'aide des turbines, il génère de l'électricité pour. L'électricité produite peut être utilisée pour l'éclairage de l'esplanade.une cascade urbaine, un symbole pour les forces de la nature. Dans le même temps, ce sera la représentation d'une conscience vers son grand paysage environnant.

ielle génératrice d'énergie
ry SAN, 2010

eaux pluviales Prévoir
éables au niveau des
érieur du projet L'eau
r un pavage perméable



L'eau captée à partir des gouttières de toitures est filtrée puis stockée dans une cuve souterraine pour ensuite être pompée et filtrée. Un système de filtration empêche les débris (les feuilles mortes et les insectes) de s'introduire dans les réservoirs.

• Gestion des eaux usées ménagères

Mettre en place un système de recyclage des eaux usées ménagères pour les besoins d'entretien des espaces verts

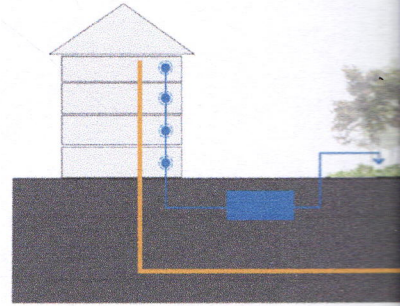


Figure III.59: Schéma Des eaux p Source : Coup
Figure III.60: système de recyclage de Source : Rapport de missi

• Qualité de vie

Dans le climat semi-aride, pour préserver le confort thermique s'agit d'une part, de limiter les apports de chaleur le jour favoriser l'évacuation de la chaleur la nuit. Pour notre projet d'appliquer le système des puits canadien. En principe, le capable de réduire la température de 5 à 8°C au sein du l consommation électrique minimale.

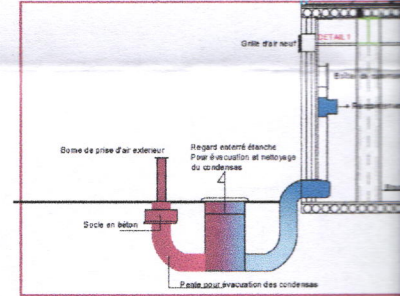


Figure III.61 : Système d Source : Coupe d

• Gestion des déchets

Des locaux de collecte de déchets sont prévus de la manière suivante :

Orientation au nord pour éviter les surchauffes d'été, Ventilation suffisante

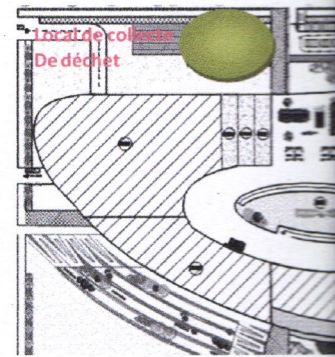


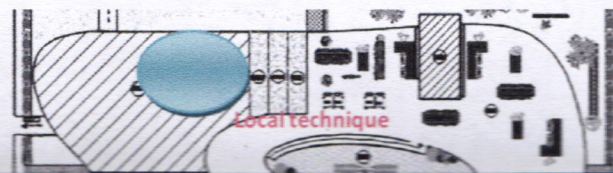
Figure III.62 : Emplacement d

II.1.1.1 Confort, hygiène et santé : Source : Plans de ma

• Entretien de maintenance du bâtiment

Un local technique central est prévu à l'extérieur du projet ce d'accéder facilement pour les interventions de service d

L'entretien du bâtiment se fait par les entreprises spécia matériaux choisis sont en fonction de leurs fiabilités et l



III.1.2 Analyse de l'aire d'intervention

III.1.2.1 Situation de l'aire d'intervention

Notre site d'intervention se situe au centre de la ville nouvelle de Boughezoul dans le quartier N°11, À proximité de l'hyper centre

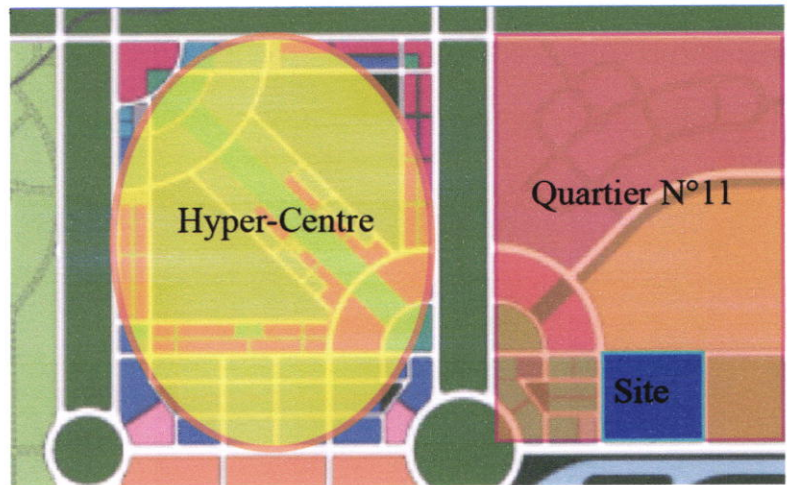


Figure III 14: situation du site d'intervention
Source : MATET, 2010
Traité par les auteurs

Choix du site

Nous avons choisis notre site en prenant compte :

- ✓ Sa proximité de l'hyper centre
- ✓ Bénéficie d'une vue sur le parc central
- ✓ Sa proximité de l'université et des zones d'habitation

III.1.2.2 Accessibilité à l'aire d'intervention

Notre site d'intervention est accessible des quatre cotés

Le 1^{er} se fait par une voie mécanique magistrale de 35 m, les trois autre accès se font par une voie mécanique secondaire à double sens d'une largeur de 20 m.

Place de stationnement: aucun parc de stationnement n'a été prévu dans le quartier N° 11

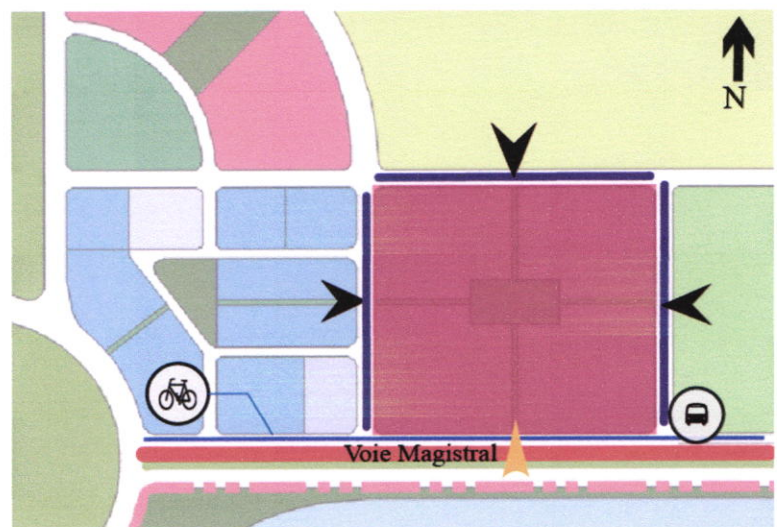


Figure III 15 Accessibilité au site d'intervention
Source : MATET, 2010
Traité par les auteurs

III.1.2.3 Environnement immédiat

Notre aire d'intervention est limitée par :

- **Au Nord** : le Complexe sportif et l'université de R+2
- **A l'Est** : le complexe de terrains de sport en plein air
- **Au Sud** : le parc central aquatique
- **A l'Ouest** : des tours à usage mixte (Hyper Centre) de R+35

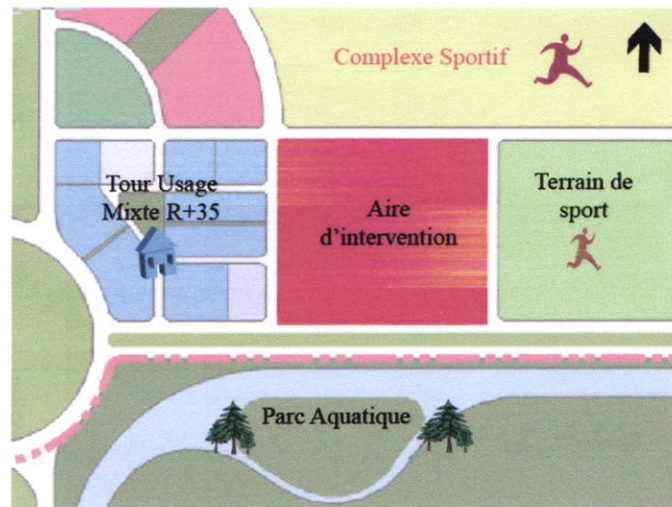


Figure III.1. Environnement immédiat du site
Source : MAETET, 2010
Traité par les auteurs

- **Nuisances urbaines:**

Les nuisances urbaines dans l'aire d'intervention :

- Les nuisances sonores viennent de la voie magistrale, du terrain de sport ainsi que du complexe sportif
- Les nuisances olfactives; viennent principalement de la voie magistrale
- Les nuisances dues à la foule: Lors des événements sportifs dans le terrain et le complexe de sport
- Les nuisances sensoriels: due aux tours d'affaire de l'hyper centre qui crée un effet wise¹ des vents dans cette partie.

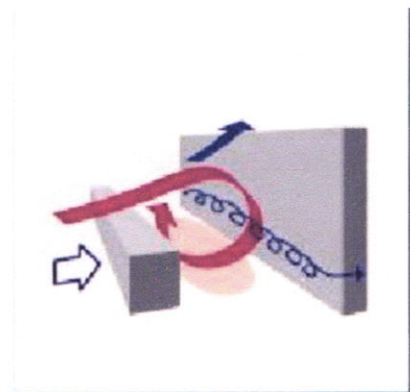


Figure III.17: Schéma de l'effet Wise
Source : Bouattou, 2017

III.1.2.4 Etude morphologique de l'aire d'intervention

a. Forme et surface

Le terrain est de forme rectangulaire régulier, d'une dimension de 272m x 309 m.

La superficie du terrain est de 8 ha

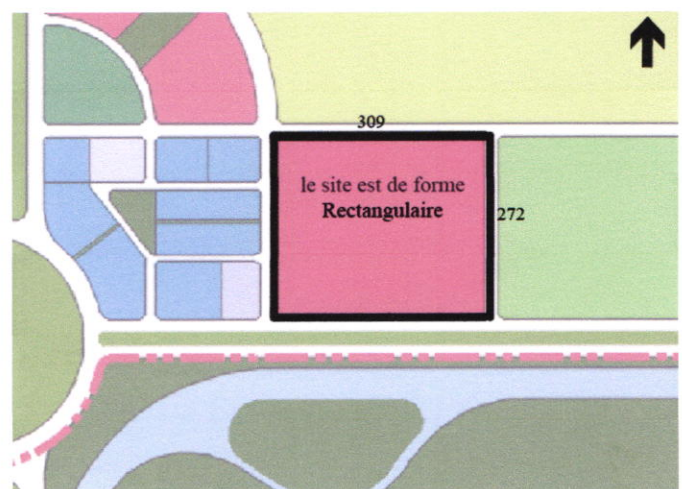


Figure III.18: Forme et surface du site
Source : M.A.E.T.E.T, 2010

¹ Rouleau tourbillonnaire accentué par un bâtiment moins élevé en amont

b. Topographie

Le terrain est en pente d'une dénivèlle de 0.8 % un rapport très faible comparé à la dimension du terrain, la superficie du site et de 8 ha

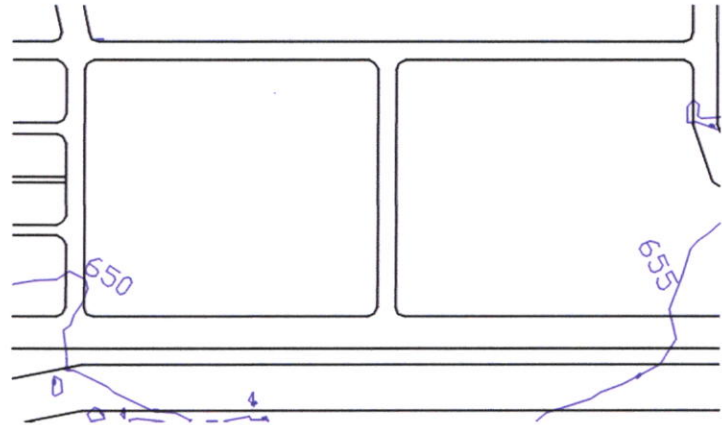


Figure III 2: Topographie du site
Source : M.A.T.E.T, 2009, traité par les auteurs

c. Géologie

Boughezoul est située à une altitude de 630 m dans les plaines de la région des Hauts Plateaux Centre.

- Lithologie : d'alluvions anciennes, grès et calcaires.
- Pente : 0.8%.

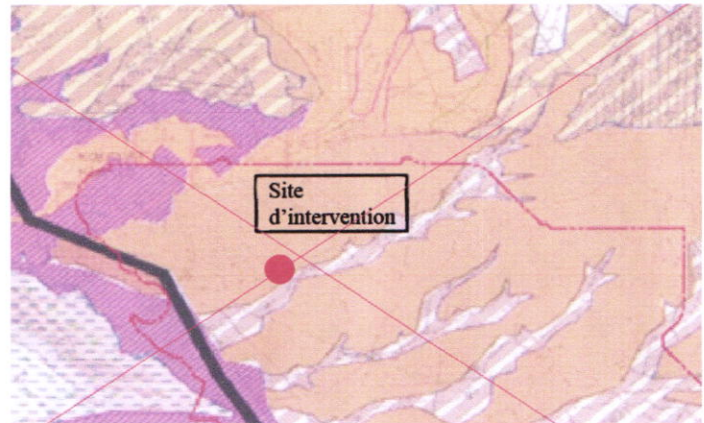


Figure III 20 : carte de zones géotechnique de la ville de Boughezoul
Source : MATET, 2010

d. Hydrologie

Le site d'intervention est a proximité d'un Oued déversant sur le lac de la ville nouvelle de Boughezoul.



Figure III 21 : système hydraulique du site d'intervention
Source : MATET, 2010
Traité par les auteurs

III.1.2.5 Etude Environnementale de l'aire d'intervention

a. Etude microclimatique

- **Température**

La mesure des paramètres climatiques tels que la température, l'humidité et la vitesse des vents nécessitent des mesures instrumentales, cependant l'absence des instruments de mesure nous empêche d'avoir des données exactes. Toutes fois en se référant aux données climatiques de la ville nouvelle de Boughezoul paru dans le rapport de mission A,

La température moyenne annuelle de Boughezoul avoisine les 16°C. et par conséquent nous supposant que la température du site d'intervention est similaire à quelque degré près

- **Ensoleillement :**

Le site d'intervention est orienté vers le sud ce qui résulte à ce que la façade qui donne sur la voie principale soit bien ensoleillée, de même pour la face Sud-Est.

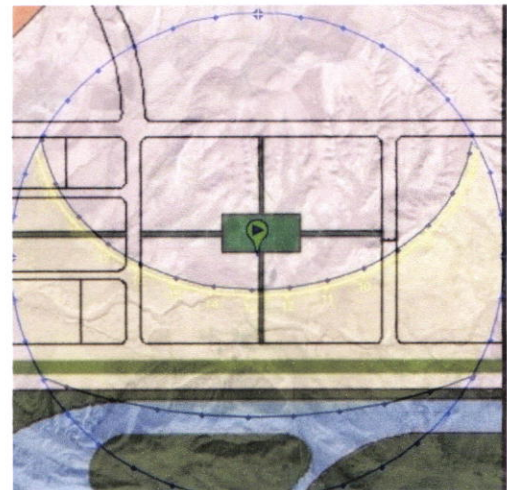


Figure III. 3: Course du Soleil
Source : SunEauthTools ;
Traité par les auteurs

- **Vents dominants :**

Les vents dominants sont des vents du sud-ouest, venant du désert, souvent accompagnés de tempête de sable. La qualité de l'environnement urbain de la ville nouvelle subira des altérations.

Les vents de sable peuvent provoquer des dégâts sur les cultures et la végétation ainsi que sur la santé des habitants.

Notre site est exposé à des vents dominants Nord-Ouest en Hiver, et Sud-ouest en été.



Figure III. 4: Les Vents dominant du site d'intervention
Source : Plan d'aménagement de la ville nouvelle de Boughezoul, 2010. Traité par les auteurs

b. Système écologique

Notre site d'intervention se trouve dans le quartier n°11 ce qui donne le nom condor à ce quartier qui symbolise sagesse et intelligence et hêtre est nom de végétation qui lui est attribué

Dans le quartier N°11 ou se situe le site d'intervention se compose de :

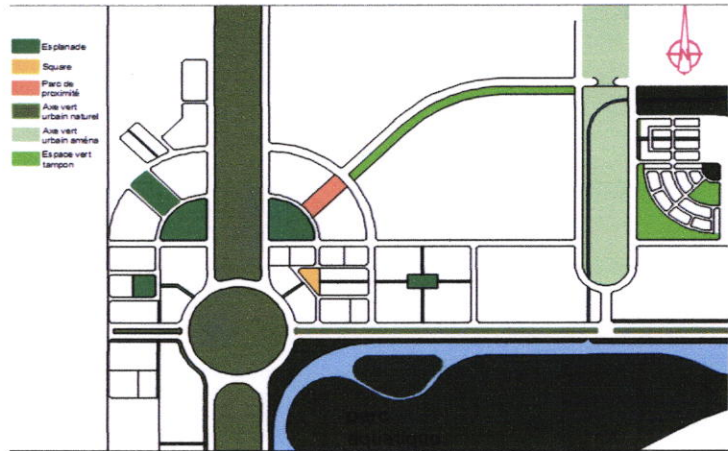


Figure III. 5: Plan des espaces Vert
Source : M.A.T.E.T, 2009, Traité par les auteurs

-Un parc de proximité : Espace où les citoyens peuvent profiter d'activités de loisirs et d'échanges ainsi que de divers événements culturels.

-Un square : Espace de convivialité et de détente par excellence des habitants. C'est aussi un espace d'échange d'information Et de regroupement. Et un parc aquatique séparé du site d'intervention par la voie magistrale.



Figure III. 25: Paysage urbain mitoyen
Source : M.A.T.E.T, 2009, Traité par les auteurs

c. Modes de collectes des déchets

La ville de Boughezoul est dotée de deux modes de collecte des déchets distincts, La collecte traditionnelle (collecte manuelle ou mécanique) et le réseau de collecte automatisée, le tableau ci-dessous résume la particularité de chaque une. (MATET, 2010) :

Indicateur	Collecte manuelle ou mécanique	Collecte automatisé (optionnelle)
Circuit de collecte	Bac—chargement manuel—camion—terminal de collecte central—camion—centre d'enfouissement ou centre d'incinération	Vide ordure—canalisation souterraine—terminal de collecte central—camion—centre d'enfouissement ou d'incinération
Mode de collecte	Collecte manuelle + transport par camion	Utilisation de l'électricité + transport par canalisation
Zone de collecte	Toutes les zones	Zones de haute densité (immeuble de grande hauteurs + tours)
Avantages	<ul style="list-style-type: none"> -Cout d'investissement initial et d'exploitation moins cher -accroissement proportionnel de la main d'œuvre et du nombre de camions en cas d'augmentation du volume de déchets à collecter 	<ul style="list-style-type: none"> -Garantie d'hygiène - Collecte automatisée des déchets
Inconvénients	<ul style="list-style-type: none"> -Problème d'odeurs émanant des déchets déposé dans les points de collecte ou dans le véhicule de collecte -Problème d'hygiène et d'esthétique 	<ul style="list-style-type: none"> -Couts d'investissement initial et d'exploitation élevée -Arrêt de tout le réseau en cas d'incendie ou d'explosion au niveau des canalisations -Modification difficile des tracés des canalisations installées -Récupération difficile des déchets introduit dans les bornes de collecte -Inapproprié pour les transports a longue distance de déchets -Nécessité de mettre en place un autre réseau au-delà de la distance maximal entre une borne et le terminal (2.5km)

Tableau III 1. Modes de collecte des déchets de la ville de Boughezoul
Source : MATET, 2010, Traité par les auteurs

d. Alimentation en eau potable, gaz et électricité



Figure III.26 :
Plan de distribution en eau potable
Source : MATET, 2010
Traité par les auteurs

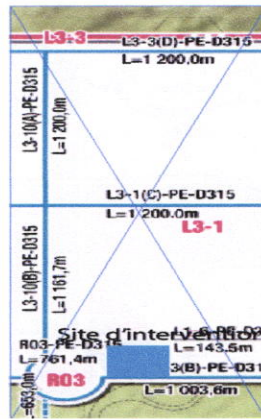


Figure III.27 : Plan de distribution
En gaz
Source : MATET, 2010
Traité par les auteurs

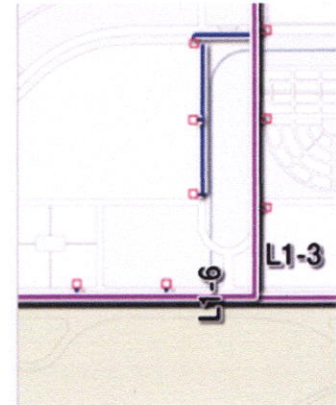


Figure III.28 : Plan de distribution en
Electricité
Source : MATET, 2010
Traité par les auteurs

III.1.2.6 Prescription urbanistique et servitude

Air d'intervention	Surface (Hectare)	C.O.S	C.E.S	Epannelage (Max)	Nombre d'unité
Complexe muséal	8 Ha	3.3	0.6	R+6	1

Tableau III 2: Le programme de Notre aire d'intervention
Source : M A T E T ,2015.
Traité par les auteurs

Synthèse

AFOM est un outil d'analyse stratégique. Il combine l'étude des forces et des faiblesses d'un territoire avec celle des opportunités et des menaces de son environnement, afin d'aider à la définition d'une stratégie de développement.

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> -Accessible des quatre cotés -Proximité de l'hyper centre, zone d'habitation, de l'université et du parc aquatique -Orientation plein Sud -Forme régulière du site -Présence d'une place au centre de l'assiette desservis par quatre voies piétonnes 	<ul style="list-style-type: none"> -Nuisances sonores créés par le complexe et le terrain sportif -Propagation des foules durant les évènements sportifs -la présence des tours de R+35 influant sur les vents Sud-ouest provoquant l'effet wise
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> -Desservie en transport commun -Richesse du paysage urbain -Pente douce de 0.8% 	<ul style="list-style-type: none"> Existence des vents de sable pouvant altérer l'environnement urbain et la santé des citoyens -L'exposition plein sud dans les zones semi-aride provoque l'effet de surchauffe

Tableau III 3. Analyse A.F.O.M
Source : M.A.T.E.T, 2009
Traité par les auteurs

III.2 Programmation du complexe muséal

III.2.1 Determination des fonctions

COMPLEXE	Equipements	Fonctions	
		Fonction mère	Fonction complémentaire
MUSEAL	Musée	exposition	Collection-conservation
	Théâtre	Divertissement	Education-Rencontre-Apprentissage
	Bibliothèque	Information	Communication-Echange -Acquisition

Tableau III 4: Les fonctions du complexe muséal
Source : Ministère de la culture, 2008
Traité par les auteurs

III.3. Conception du complex muséal

III.3.1 L'idée du complexe muséal

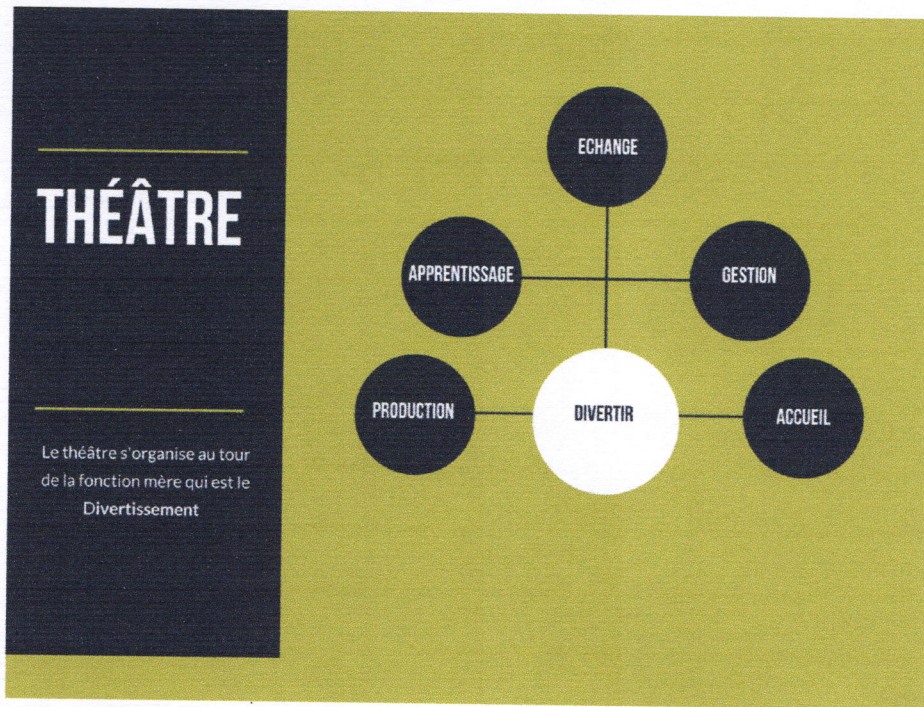
Le complexe muséal est un lieu dédié à la culture et toutes les valeurs qu'elle véhicule, il doit en 1^{er} lieu être un ressort de compréhension du monde, mais aussi de vivre-ensemble. Ainsi il se doit de promouvoir le partage, le savoir ainsi que l'équité sociale et en faire un champ de concertation publique, en outre cette volonté va être valorisée par l'aspect fonctionnel du bâtiment.

pts liés au programme

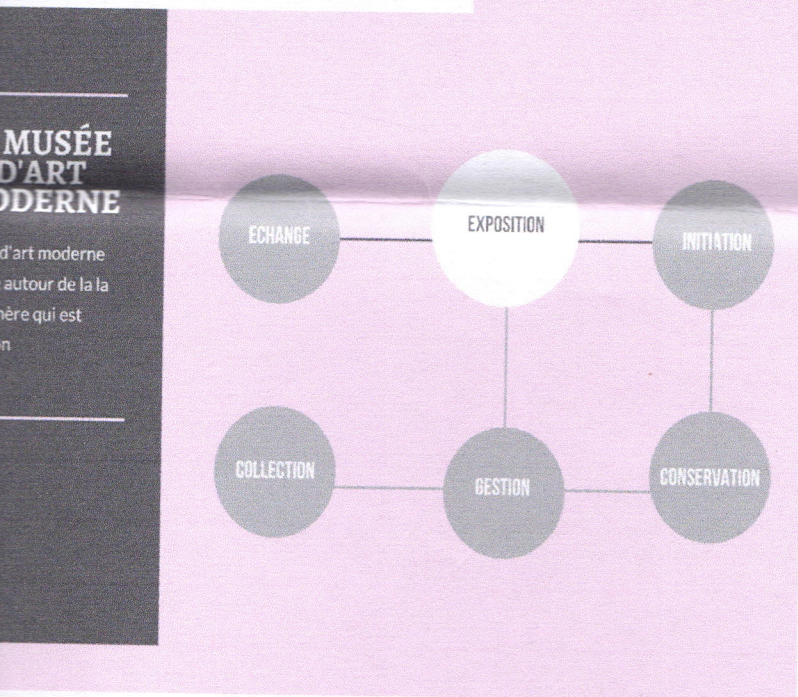
Organisation fonctionnelle (les organigrammes)

ration de l'organisation fonctionnelle est établie au tour de la ou des fonctions mères, et chaque fonction mère a une relation d'ions complémentaires car elle nécessite une coordination d'un ensemble de ses fonctions pour une rentabilité meilleure, et affissent bénéficier d'un contexte de travail et d'utilisation de qualité pour chaque équipement.

➤ Théâtre



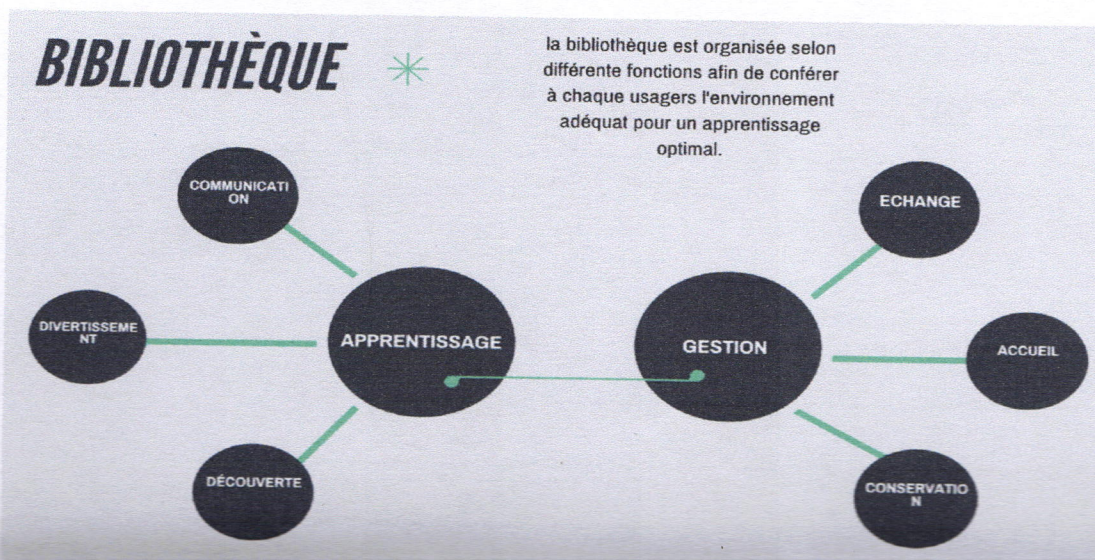
➤ Musée d'art moderne



➤ Musée de la nature



➤ Bibliothèque



L'idée de notre projet tend à faire du bâtiment un repère distingué en utilisant quelques principes de l'agencement l'Agora grecque qui été elle-même un lieu central de la ville dédié au peuple qui regroupé autour de lui plusieurs fonctions, aussi revaloriser la notion de la place publique qui reflète l'image de la société et qui est porteuse de son identité ,dans la mesure d'appuyer la cause défendue, mais aussi en l'intégrant dans la mémoire collective de la société comme monument physique qui symbolise le partage.

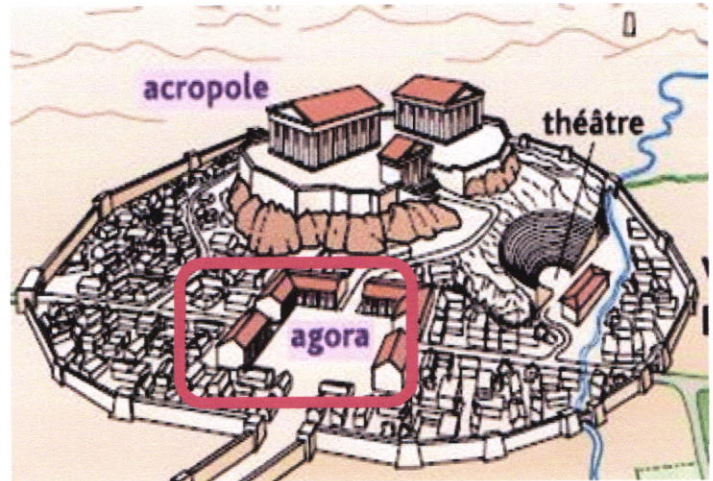


Figure III.6 : l'Agencement de l'Agora dans les villes grecque
Source : www.prezi.com

La forme fluide donné a notre projet a été inspiré de l'écoulement du lac afin de renforcer son aspect créatif et dynamique.

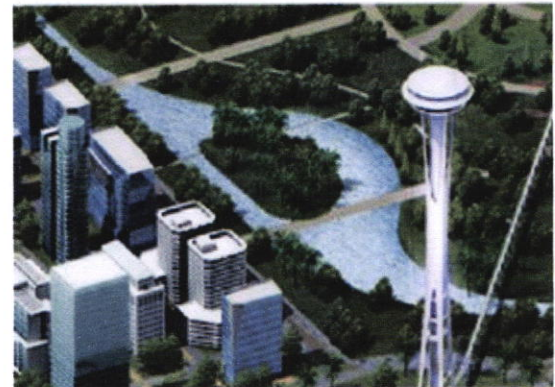


Figure III. 30 L'Écoulement du lac du parc aquatique
Source : MATET, 2010

III.3.2 Concepts liés au contexte

III.3.2.1 Principe d'implantation du complexe muséal

Nous avons suivi la démarche de conception d'un bâtiment durable

- **Assurer la connectivité avec l'urbain**

Afin d'assurer l'interactivité du projet avec son environnement immédiat et en faire une zone attractive privilégiée qui assure sa visibilité à l'échelle du quartier

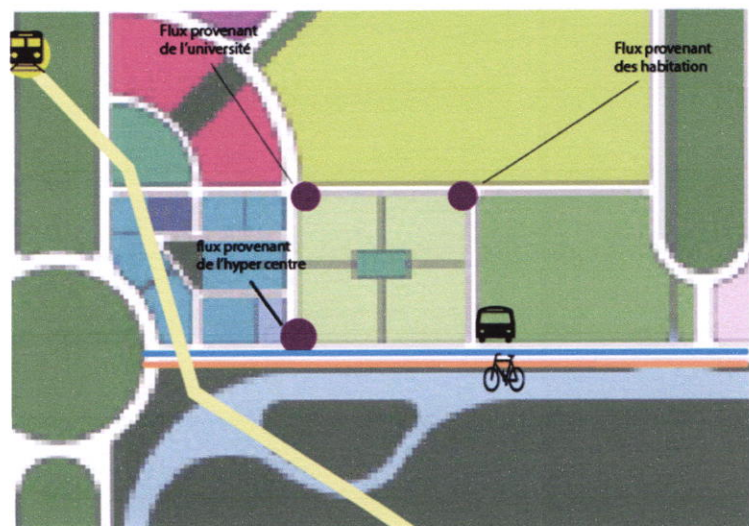


Figure III. 7 Vue en plan des points d'accès au site d'intervention
Source : MATET.2009, Traité par les auteurs

-Prendre en considération les zones de convergences des flux en y aménagement des accès afin d'inciter à l'invitation au projet

Utiliser l'élément d'appel afin d'attirer le flux provenant de l'université, des établissements scolaire, des zones d'habitation ainsi que de l'Hyper centre situé au Nord-Ouest et au Sud-Ouest

Prolongé la continuité visuelle entre le projet et le parc aquatique qui fera objet de balcon sur la ville

-Agrandir les axes piétons menant à l'espace de convergence pour crée une coulée verte afin de privilégier la circulation piétonne à l'intérieur du projet

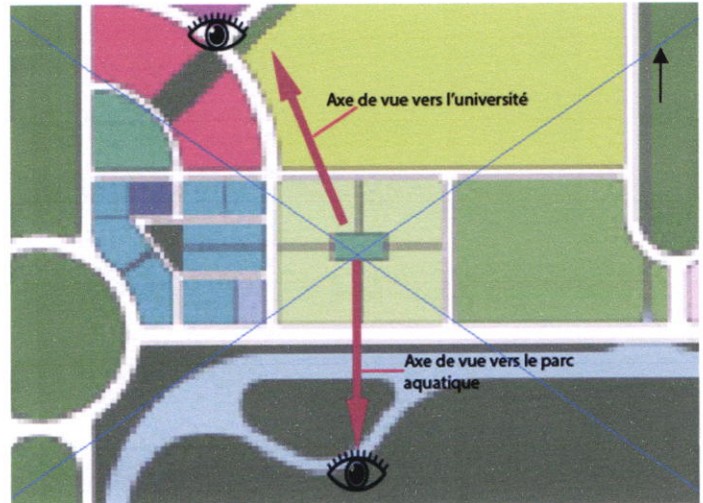


Figure III.32 Vue en plan des axes de vues partir du site d'intervention
Source : MATET.2009, Traité par les auteurs

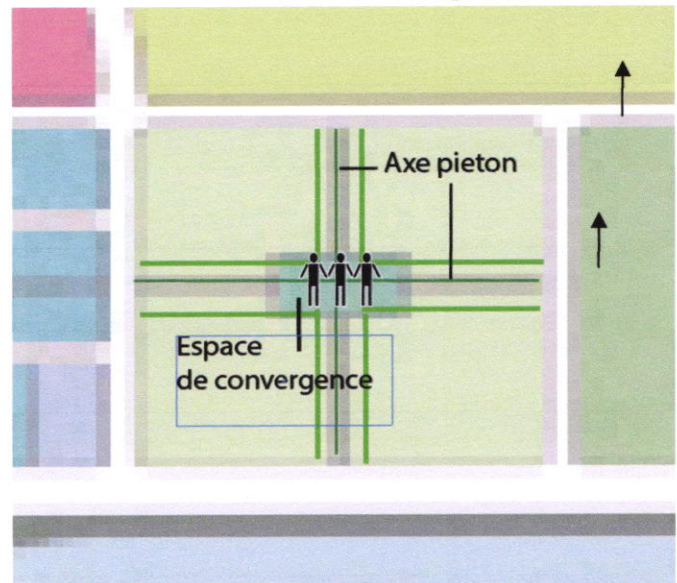


Figure III.33 : Les axes piétons à l'intérieur du site d'intervention
Source : MATET.2009
Traité par les auteurs

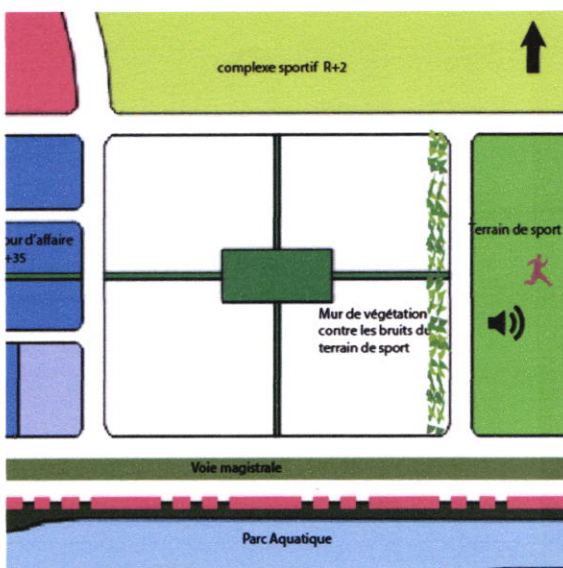


Figure III.34 : Protection du site d'intervention
Des vents De sable
Source : MATET.2009
Traité par les auteurs

- **Protéger le projet des vents dominant et des nuisances urbaines**

-Aménager les escaliers urbain situer au Sud-Ouest avec de la végétation adéquate protégeant le projet des vents sahariens en été et utiliser le bâtiment en tant que barrière au Nord-Ouest pour protéger l'espace central des vents d'hiver

- Crée un axe vert tout au long de la l'axe Est faisant office d'écran antibruit contre les nuisances sonores causées par le terrain de sport.

Etablir un recule de 80 m conséquent par rapport à la voie magistral de 35m pour dissiper les nuisances sonores et olfactives causé par cette dernière.

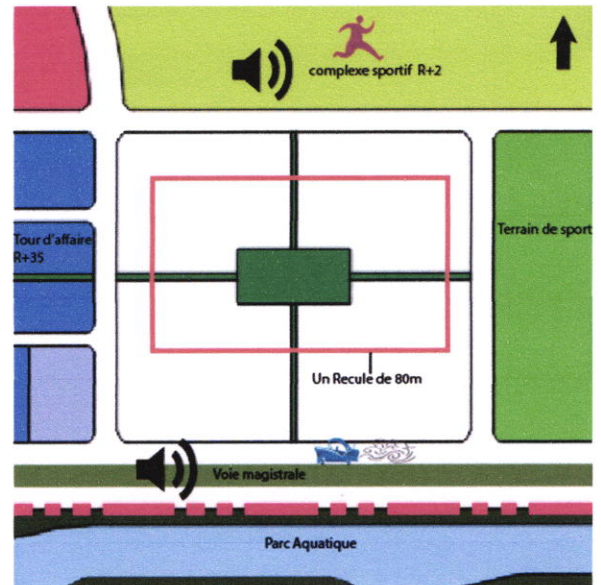


Figure III.35 Protection du site d'intervention
Contre les nuisances sonores
Source : MATET.2009
Traité par les auteurs

- **Aménagement du point de rassemblement**

-Aménager la zone de convergence des différents flux provenant de l'université, de zones d'habitat ou à partir des moyens de transport publique, elle deviendra le point de rencontre et de rassemblement situé au centre défini par la forme fluide du projet, les différents axes perpendiculaires feront objet de parcours piéton.

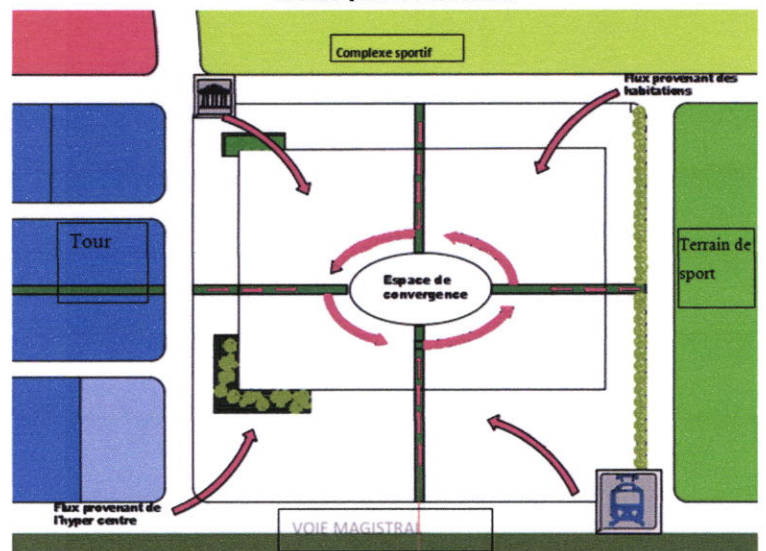


Figure III.36 : Plan d'aménagement du point de convergence
Source : MATET, 2010
Traité par les auteurs

III.3.2.2 Principe de l'aménagement extérieur

L'organisation de notre espace extérieur a été réfléchi pour répondre au mieux aux besoins et envies des utilisateurs. Il s'agit donc de créer un lieu de vie en harmonie avec le bâti et ses occupants, en identifiant les points forts et points faibles de notre terrain, pour ce fait :

- Harmoniser l'aménagement extérieur avec le bâtiment en choisissant des formes de jardins et de terrasse du même style que la forme du volume afin que l'extérieur soit le prolongement de l'intérieur.

- Adapter le contenu de l'aménagement extérieur suivant les besoins du projet par la création d'espace d'exposition sur l'allée principale, aménagement des aires de jeux ,un espace de stationnement spécifique au théâtre et un autre pour les véhicules a deux roues
- Composer avec l'environnement se traduit par la prolongation de l'espace vert sur la partie Est de notre terrain pour avoir une continuité vert entre ce dernier et le terrain de sport, dégagé la vue vers le lac, orienter l'axe urbain Nord-Sud afin de bénéficier d'une percé visuel a l'échelle du piéton sur la place du projet.
- Création des points d'intérêt : implanter un point d'eau sur la partie Sud afin de capter l'attention des visiteurs, aménager l'esplanade avec des ambiances lumineuse et des activités divers.

Figure III 37

III.3.2.3 Différent accès au projet

L'accès principal au projet se fait :

- Au premier niveau de la voie magistrale par le biais des escaliers urbains menant l'esplanade.

-Au rez-de-chaussée par l'axe piéton Sud-Nord aménagé en coulée faisant office afin de susciter la perception des visiteurs à l'échelle du piéton et accentue leur curiosités.

L'accès secondaire au RDC se fait par l'axe piéton Est-Ouest.

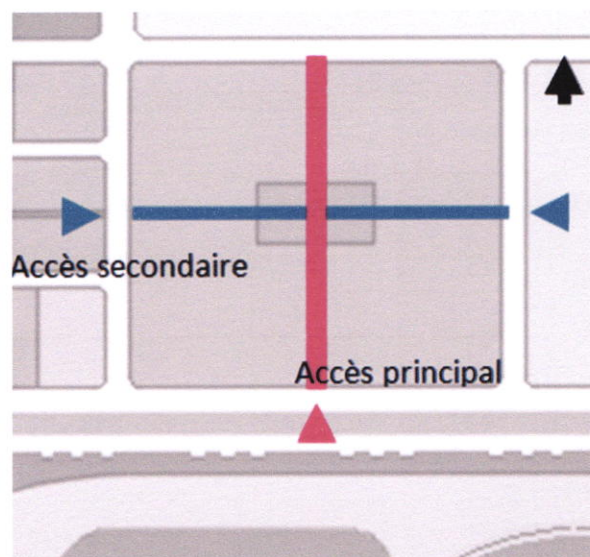


Figure III 38 : Accès au projet
Source : MATET, 2010
Traité par l'auteur

III.3.2.4 Gabarit du projet

Aux niveaux de la volumétrie du projet, la forme en épannelage offre à chaque situation urbaines une solution sur mesure (Bibliothèque en tant qu'élément d'appel, Le musée d'art est surélevé afin d'accueillir le flux des escaliers urbains, la différence de niveau entre les deux musées permet d'avoir une richesse visuelle au niveau du balcon sur le lac...).

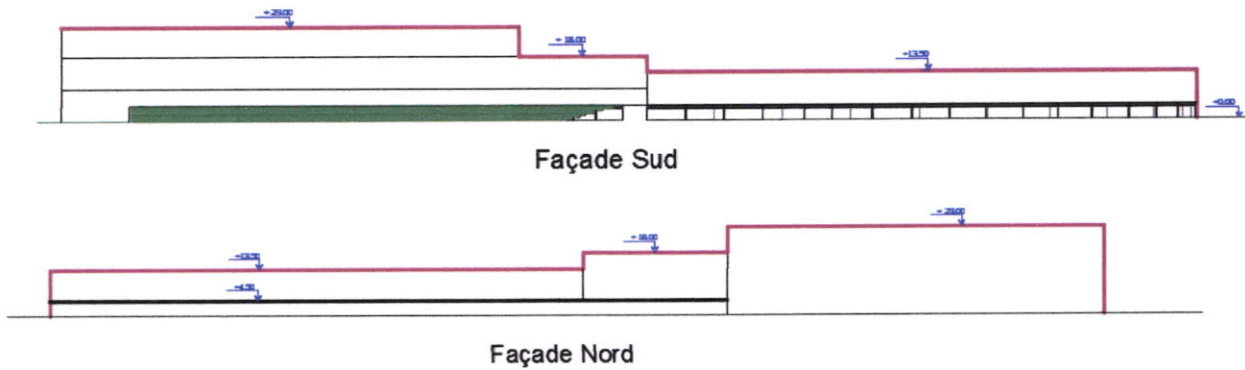


Figure III.38 Gabarit du complexe muséal

Cela se matérialise au niveau de notre projet en réalisant un forme en gradin, ou chaque équipement contribue à l'assentions du projet.

- Théâtre : Un seul niveau.
- Musée de la nature : Deux niveaux.
- Musée d'art moderne : Deux niveaux (l'équipement est surélevé).
- La bibliothèque : Quatre niveaux.

Organisation spatiale des fonctions

Le complexe muséal s'organise autour de la place centrale, les salles donnent de la valeur à cette dernière en générant des activités intellectuelles, artistiques et néophytes. Mais aussi à leurs tours par leur attractivité et de sa sociabilité.

Le théâtre s'étend sur une superficie de 8800 m², la salle de spectacle est l'élément central du projet autour duquel s'organise les fonctions complémentaires au théâtre :

L'espace réservé aux artistes se situant à l'ouest afin qu'il bénéficie d'une intimité par rapport à l'accès public. La salle théâtrale située à l'est donnant sur la voie secondaire en permettant une vue directe avec l'entrée du projet pour renforcer sa visibilité. La restauration et l'espace de détente donne directement sur la place centrale du projet pour créer une continuité entre le théâtre et cette dernière.

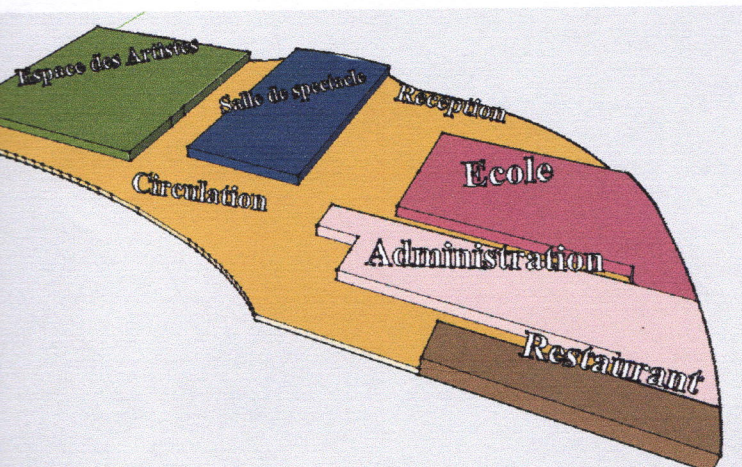


Figure III.1: Organisation spatiale du théâtre

L'espace commercial est situé au Sud donnant sur la place centrale, sa façade n'est que transparence : une vitrine qui ne cache rien mais qui crée le désir de voir, il se divise en deux parties :

la partie Sud-ouest qui contient le restaurant principal ainsi que les toilettes.

la partie Sud-Est qui contient des galeries marchandes ainsi qu'un espace dédié à la location afin d'assurer la rentabilité du projet.

Le musée de la nature : Le musée est placé au Sud-est et on y accède à partir de l'esplanade située à R+1 atteignable par les escaliers urbains, le musée se développe sur deux niveaux avec une superficie de 6000 m²/niveau. Les fonctions du musée répondent à une partie du programme : Un programme administratif, un espace de détente et service et le musée proprement dit. Le programme administratif loge dans l'aile Est où se trouve l'arrivée des véhicules (l'espace de stockage). L'espace de détente et service se trouve sur l'aile Ouest de l'aile Est accessible par les salles d'expositions. Tenu et bordé par les galeries se trouve l'espace muséal dont la visite est régie par un

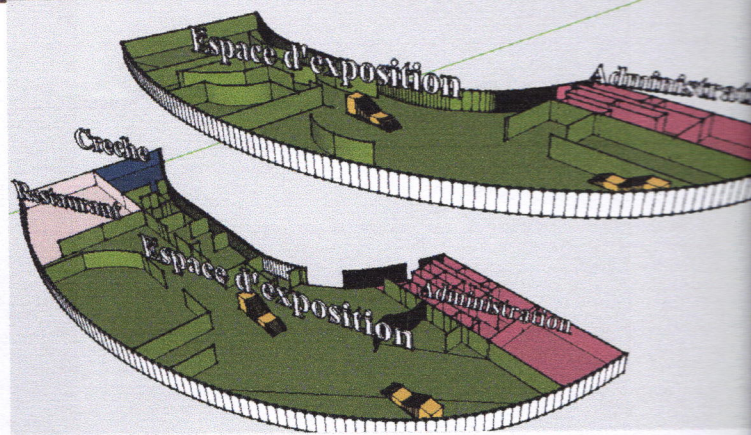


Figure III.40: Organisation spatiale du musée de la nature

- **Le musée d'art moderne :** Le musée s'étend sur une superficie de 3500 m²/niveau, s'organise sur deux niveaux, surélevé par rapport à l'esplanade, on y accède par des escaliers à partir de cette dernière. Le musée s'organise autour d'un hall principal qui permet la possibilité d'un circuit en boucle autour de cet espace. En appliquant les mêmes principes fonctionnels que le musée de la nature, l'administration est logée à l'aile Ouest et l'espace de détente à l'aile Est.

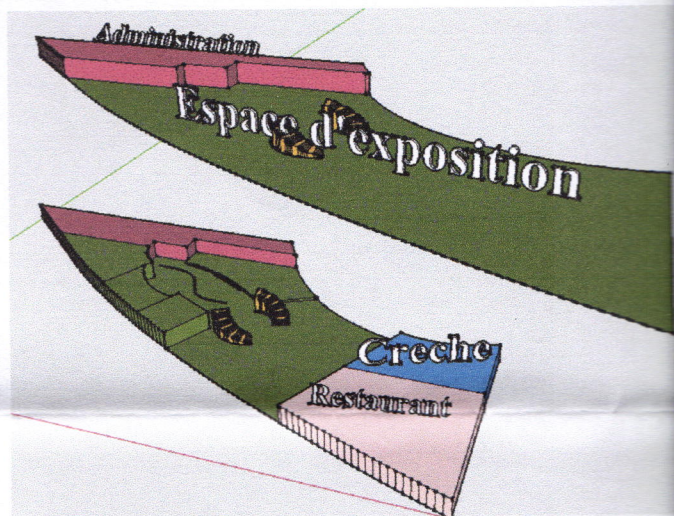
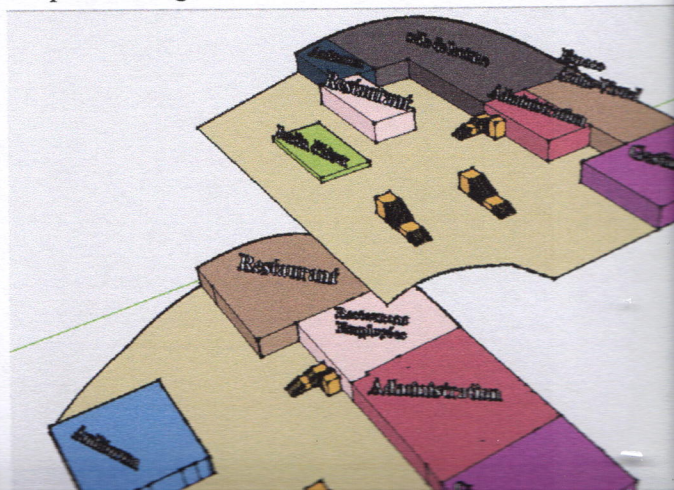


Figure III.41: Organisation spatiale du musée d'art moderne

- **La bibliothèque :** La bibliothèque se situe au nord du projet, accessible par l'esplanade située à R+1 atteignable par les escaliers urbains, avec une superficie de 6600 m²/niveau, elle se développe sur quatre étages, le rez-de-chaussée dédié à l'espace administratif et la restauration principale, les trois autres niveaux sont organisés par catégorie d'âge (premier niveau dédié aux enfants, deuxième aux adultes et le troisième aux adolescents), chaque niveau est doté d'un espace extérieur vert donnant l'allure de jardins suspendus en gradins.



Organisation spatiale et Occupation des sols

fonctions urbaines réparties de manière concentrique autour de l'hyper centre.

implantation des fonctions de loisir et de détente, en relation avec le lac de Boughezoul, au niveau des espaces et l'implantation de la fonction d'habitat de manière à réduire les déplacements entre les lieux de travail et d'habitat et multiplier et favoriser l'accès aux espaces de détente et de loisir de qualité.

implantation du foncier industriel de pointe à l'Est du site en tenant compte de la direction des vents pour assurer un cadre de vie agréable.

création d'un hyper centre et de deux centres inter-quartiers

1: Organisation spatiale du plan d'aménagement de la ville de Boughezoul.

Source : (MATFT. 2010)

usage mixte de l'espace pour la dynamisation de la ville

concevoir des zones de densités différentes.

hiérarchisation des espaces d'activités (commerce et services).

implantation des équipements publics au niveau du quartier

des quartiers et autour des principaux axes.

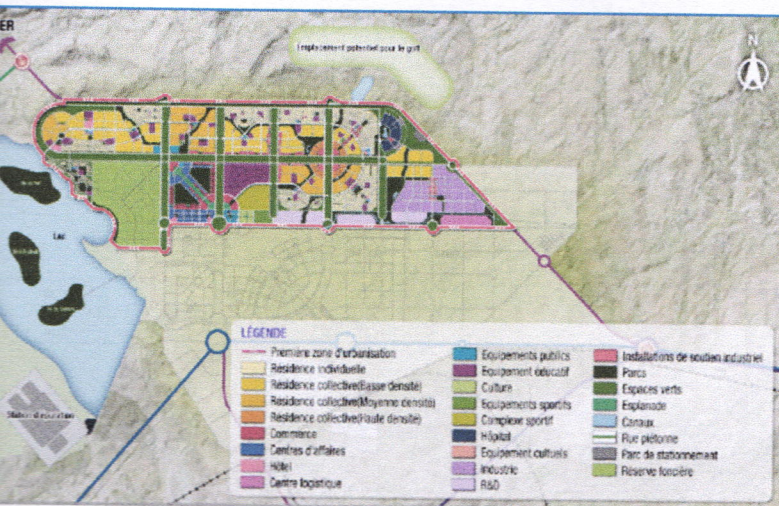


Figure III.N° 5: Plan d'aménagement de la ville nouvelle de Boughezoul

Source : (MATFT 2010)

Structure viaire

1. Réaliser un projet de voirie facile à mettre en œuvre et à entretenir. Selon la capacité des voiries et afin de permettre une circulation fluide, le réseau sera décomposé en voiries à double sens, et à sens unique.
2. Partie Nord du site : Maillage régulier de la voirie, nord-sud/est-ouest
3. Partie Sud du site : Des voiries concentriques et en boucle sont prévues autour du centre inter-quartier situé dans la zone d'affluence de gare

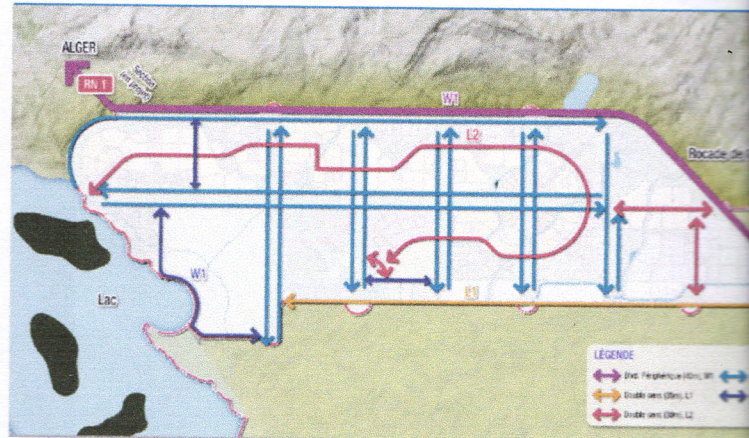


Figure III.N° 6: Réseau des voiries

Source : (MATFT 2010)

Système de transport et mobilité

1. Bus

-Hiérarchisation des lignes de transport par autobus à travers la séparation des lignes principales et secondaires.

-Concevoir et aménager des aires de correspondance entre les lignes

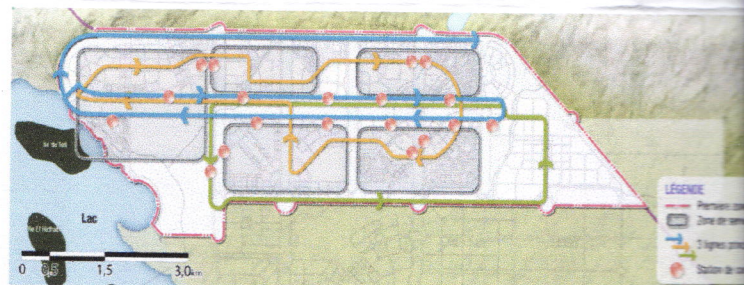


Figure III.N° 7: Systèmes de ligne de transport par Bus

Source : (MATFT 2009)

1. Nouveaux moyens de transport

-Aménagement des infrastructures de la ligne du tramway au niveau des espaces verts, le long des principales voies de 15 à 30 km.

- Installer une ligne de monorail de façon à établir un lien communautaire entre la gare multimodale et les zones commerciales



Figure III.N° 8: Systèmes de ligne de transport Tramway, Monorail

Source : (MATFT, 2009)

III.3.3. Concepts architecturaux

III.3.3.1. Composition volumétrique du projet et son traitement

- Regrouper les équipements autour de l'espace central

Afin de concrétiser notre idée en amont en utilisant les principes de

l'organisation

fonctionnelle de l'agora

grec qui a pour but de

regrouper les équipements

autour du projet afin que
ces derniers bénéficient de

l'attractivité de la place et

que a leur tour lui apporte

une valeur intellectuelle.

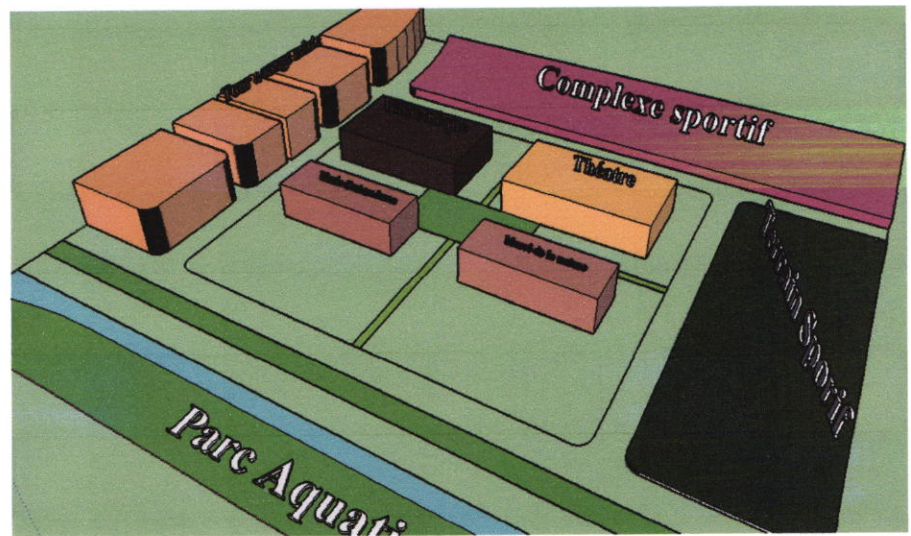


Figure III.43: Regroupement des bâtiments autour de la place central
Traité par les auteurs

- Relier les bâtiments entre eux afin de créer un seul et même volume pour assurer la connexion et la cohésion harmonieuse entre les entités

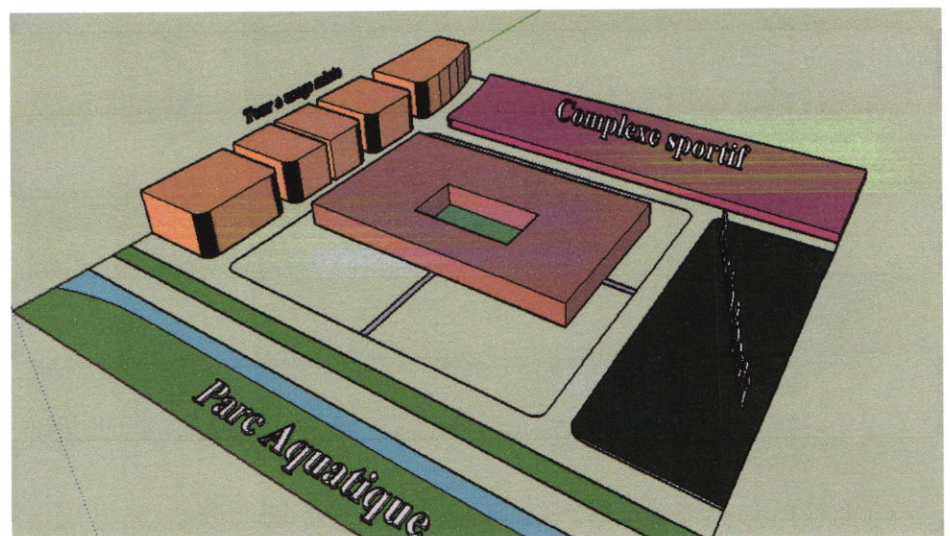


Figure III.44: Rassemblement des bâtiments
Traité par les auteurs

• En vue de donner du dynamisme et symboliser la créativité du projet nous nous sommes influencés du cheminement du lac du parc aquatique qui trace une forme fluide car ces dernières sont utilisées dans les activités culturelles et artistiques afin de symboliser la créativité.

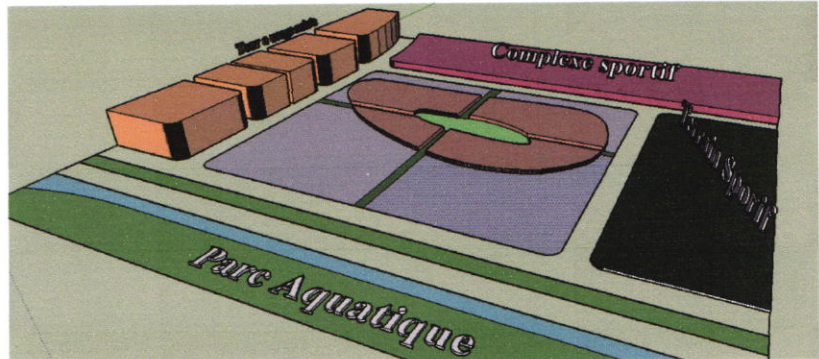


Figure III.45: Dynamisme et fluidité de la forme
Traité par les auteurs

- L'épandage de la volumétrie permet d'offrir à chaque situation urbaine une réponse architecturale sur mesure :
 - Surélever le musée d'art moderne afin d'accueillir le flux piéton
 - la différence de niveaux entre les deux musées permet d'enrichir la perception visuelle du piéton
 - la bibliothèque étant le point le plus haut faisant office d'élément d'appel aux établissements scolaires situés en face.

La vision globale de la volumétrie en gradin illustrant l'ascension progressive ou chaque équipement contribue à la croissance du projet

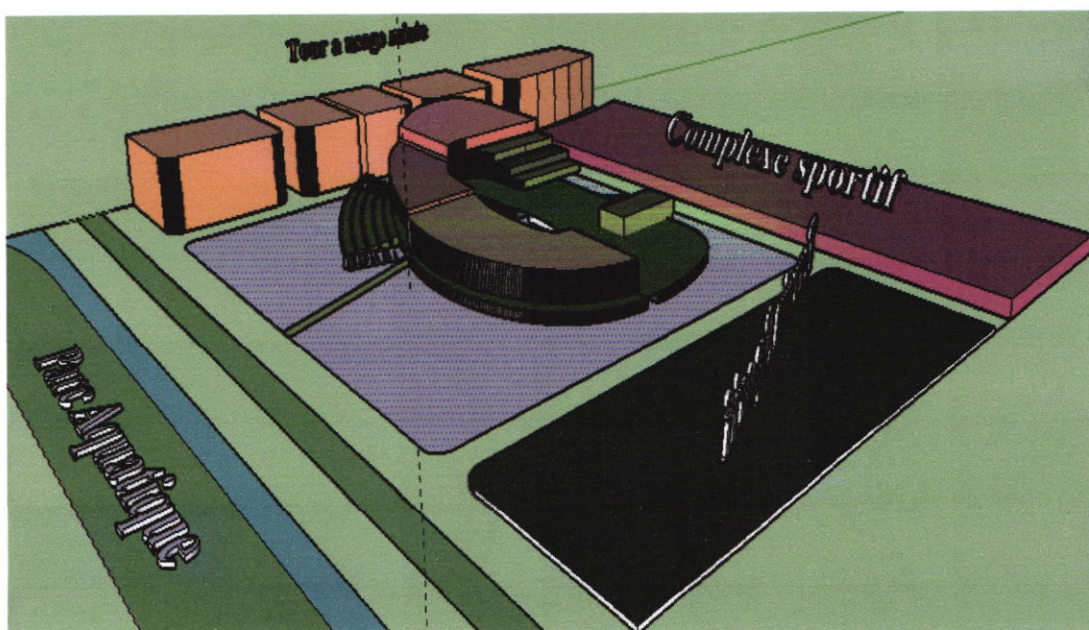


Figure III. 8: Forme finale du complexe muséal
Traité par les auteurs

III.3.3.2. Expression des façades

L'architecture de notre bâtiment est fluide et dynamique, elle s'étend à travers une longueur horizontale avec des formes pures, sa richesse s'exprime à travers son échelonnement.

Les éléments verticaux en GRC viennent rééquilibrer le rapport entre la hauteur et la longueur du bâtiment.

Les panneaux en GRC (Glass Renforce Concrète) : Constitués d'un parement intérieur en plaque de GRC de 10 à 15 mm d'épaisseur, d'un isolant en laine de verre (mousse phénolique) de 80mm et d'un doublage en place-plâtre de 15mm. la fixation des panneaux se fait mécaniquement sur des cornières.

Afin d'exprimer la diversité fonctionnel du projet nous nous proposons de créer un bardage vertical se modulant en fonction de chaque équipement, ce qui marque sont individualité.

La couverture courbe passant par chaque équipement symbolise un trait d'union qui renforce l'indivisibilité du projet.

III.3.2.5 Aménagement de l'espace extérieur

L'aménagement extérieur est composé de plusieurs parties :

- Une partie réservée à la détente et à l'exposition: situé à l'entrée du projet au Sud-Est avec des bancs et des espaces de consommation ainsi que des expositions extérieurs a fin d'animé l'entrer et susciter la curiosité des passants

-Une partie réservé à l'entrée de l'esplanade : situé au Sud-Ouest avec des escaliers urbains monumentaux aménagé en jardin afin d'invitée les piétons a accédé au projet

Une partie réservée a l'entrée du parking à l'accès secondaire à l'esplanade ainsi qu'au local technique : situé au Nord-Est du projet avec des escaliers urbains qui donne directement accès à l'esplanade.

-Une partie réservée au stationnement du théâtre: situé au Nord-Est du projet d'une surface de 3900 m² et qui accueille 80 places

III.3.4. Concepts structurels et techniques

III.3.4.1. Logique structurelle et choix du système constructif

La structure est le point le plus important dans la conception du bâtiment, C'est pourquoi un niveau de rigueur extrême a été requis. La complexité de la forme est alors la ligne directrice quant au choix de la structure, c'est à dire l'utilisation de l'acier.

Nous avons opté pour un système structurel en Acier avec des joints entre chaque bâtiment, composé principalement de poteaux et de poutre avec un plancher en dalle alvéolé

- **Type de poteaux**

Il existe un seul type de poteaux dans les deux bâtiments (gestion et promotions du centre) Le HEB 300mm en forme de H enrobé a l'extérieur en béton, qui le protège contre le feu et l'humidité.

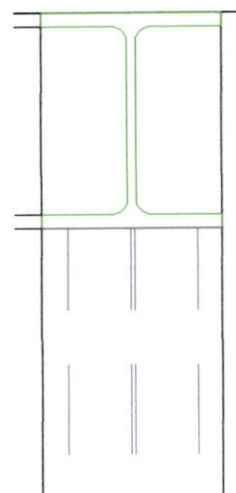


Figure III.9 : Poteau HBE
Source : coupe AA du projet

- **Type de Poutre**

Les poutres utilisées sont du type IPE, assurant les portées exigées par la trame et garantissant la stabilité de l'ouvrage

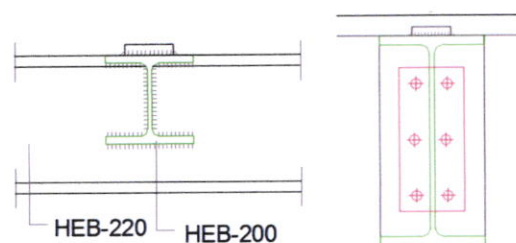


Figure III.10 : Poteau HBE et Poutre IPE
Source : Coupe AA du projet

- **Assemblage poteau poutre**

Il existe plusieurs types d'assemblage entre poteau et poutre. Pour ce projet le choix du système de liaison par plaques d'about est adéquat. Cette dernière qui est une platine soudée a l'extérieur de la poutre boulonnée avec le poteau.

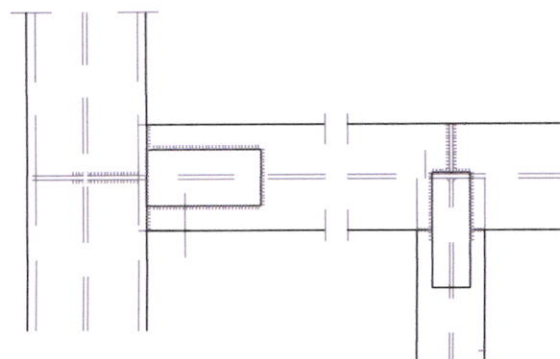
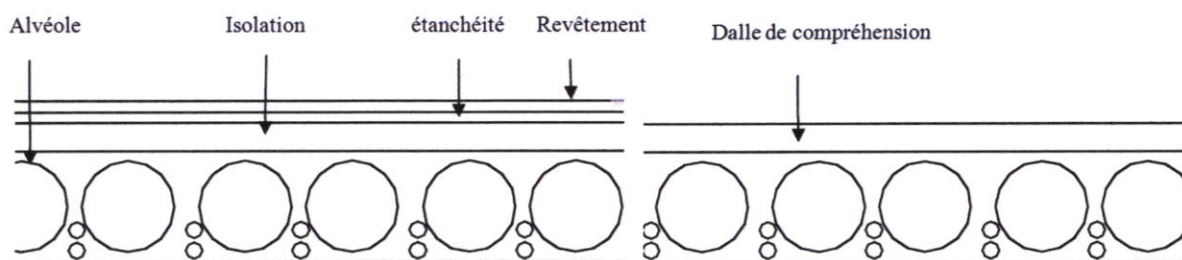


Figure III.48 : Poutre IPE
Source : coupe AA du projet

• **Type de plancher**

Dans notre projet l'utilisation de la dalle alvéolée nous permet d'assurer des portées exceptionnellement élevés, réponds aux normes de sécurité (incendie, sismique) et d'isolation (acoustique, thermique) et pour sa facilité de mise en œuvre ce qui réponds aux besoins fonctionnels et formels de notre projet.

Dalle alvéolé GF (sans dalle de compression)	Dalle alvéolé GF (avec dalle de compression)
<p>dalle en béton précontraint allégé par des alvéoles longitudinal, le module standard est de 1.20m de largeur, un clavetage entre dalle devra être réalisé, avec un béton de classe de résistance minimale C25/30 dont le diamètre maximal sera limité à 10mm. une chape mince de rattrapage de niveau sera réalisée avant pose de tout type de revêtement de sol de type souple (non fragile)</p>	<p>dalle en béton précontraint allégé par des alvéoles longitudinal, le module standard est de 1.20m de largeur, pour sa mise en œuvre, la dalle alvéolé de compression en treillis soudé est le clavetage entre dalle devront être réalisé soit en même temps ou après le clavetage, avec un béton de classe de résistance minimale C25/30 dont le diamètre maximal sera limité à 10 mm. Ce type de plancher peut recevoir un revêtement de sol souple soit enrobé.</p>



**Figure III.50 : Dalle alvéolé GF
Sans dalle de compréhension
Source : coupe AA du projet**

**Figure III. 51: Dalle alvéolé GF
Avec dalle de compression
Source : coupe AA du projet**

III.3.4.2 Techniques et détails de construction

- **Les Cloisons** Le choix des types de cloison est dicté par : La légèreté, le confort, la facilité de mise en œuvre et La performance physique et mécanique.

Ce choix est en fonction des espaces envisagés :

-Pour les espaces d'expositions, les espaces de travail et la partie réservée aux commerces,

des cloisons en bois seront mis en œuvres pour leurs flexibilités, l'intégration aisée de conduites et de matériaux isolant et leurs facilités d'entretien et qui permet une créativité architecturale

-Au niveau des administrations et des bureaux des cloisons amovibles et des cloisons vitrées ont été choisis avec des hautes performances, démontable et résistant au feu

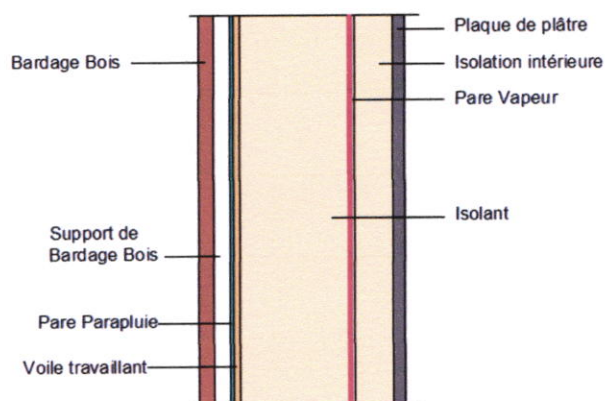


Figure III.52 : Détails technique de cloisons en bois

Source : Détail du projet

- **Faux plafond**

Des faux plafonds insonorisant, démontables, conçus en plaques de plâtre de 10mm d'épaisseur accrochés au plancher, Avec un système de fixation sur rails métalliques réglables.

Figure III.53 : Détails technique du faux plafond

Source : www.audiofanzine.com

Conclusion

Au terme de ce chapitre consacré à la partie opérationnelle qui est la conception d'un complexe muséal dans la ville nouvelle de Boughezoul, nous avons procédé tout d'abord à l'analyse de la ville qui nous a permis d'opter pour un site d'intervention qui réunit les critères adéquats (la proximité de l'hyper centre, l'orientation et la forme du site, emplacement dans une zone à grand flux...) à l'implantation du projet. De ce fait, nous en avons établi les actions à entreprendre et les lignes directrices de notre aménagement qui ont abouti à la genèse de notre forme. En alliant les dimensions durables de la démarche de la Haute Qualité Environnementale (Eco-construction, l'Eco-gestion, Confort, Hygiène et santé) à la genèse de la forme, nous avons mené à la conception d'un complexe muséal durable qui est spécifique au site tout en offrant une réponse architecturale aux différentes situations urbaines.

Conclusion Générale

Face au désordre socio-économique, environnemental et culturel que connaît aujourd'hui l'Algérie, on a pu observer que cela affecte de manière directe la qualité de vie de ces citoyens, notamment par la diminution des biens et des services que peuvent s'approprier, et qui sont nécessaires à un développement humain durable.

A travers notre travail nous avons entrepris de répondre à une problématique qui traite de l'amélioration de la qualité de vie à travers la culture, et en quoi cette dernière contribue à renforcer l'attractivité du territoire en la matérialisant à travers un équipement qui aura un impact d'un point de vue économique, social et environnemental sur la ville.

Nous avons dans un premier temps établi une recherche bibliographique et des analyses d'expériences étrangères dans le domaine de la culture et le développement durable des villes, pour s'informer des solutions apportées jusqu'à aujourd'hui. Ce qui nous a permis de définir les concepts clés de notre recherche et mettre en vigueur la relation entre eux, Dans cette partie nous avons établi les liens entre la culture et le développement durable dans les zones d'habitat, en se basant sur la théorie des clusters et son impact social, environnemental et économique sur les territoires, et la nécessité de concevoir un bâtiment qui prend en considération chaque pilier du développement durable afin d'atteindre les objectifs de la ville et répondre aux besoins des citoyens en matière de qualité de vie. Cela nous a orienté à supposer que la création d'un cluster culturel matérialisé par un équipement

multifonctionnelle prenant en compte les principes du développement urbain durable, pourrait éveiller la connaissance du grand public, leur offrir une meilleure qualité de vie et renforcer par conséquent l'attractivité des Hauts Plateaux.

Puis nous avons entamé la vérification de la deuxième partie de notre hypothèse, qui est la conception d'un équipement à faible impact sur l'environnement et qui prend en considération les besoins des citoyens tout en assurant sa rentabilité, Cela s'est traduit par un complexe muséal dans la ville nouvelle de Boughezoul qui intègre les dimensions durables de la Haute Qualité Environnementale et qui offre une solution architecturale à chaque situation urbaine afin de créer des espaces de qualité et attractives qui incitent à l'interaction, la découverte et la cohésion sociale. En se basant sur l'analyse de l'air d'intervention qui découle de l'analyse de la ville, la méthode AFOM afin que le projet s'intègre de manière harmonieuse dans son environnement, respecte les directives du plan d'urbanisme, s'inscrit au mieux dans la démarche de la HQE et il répond à un programme qualitatif et quantitatif où les normes formelles et fonctionnelles de durabilité.

Par ailleurs, cette recherche mériterait d'être menée en expérimentant à grande échelle afin de certifier les retombées économiques, sociales et environnementales que pourra avoir le projet sur la ville. Il semblerait également pertinent de s'interroger sur la place de la culture dans notre société et ces différents impacts, car aujourd'hui plus que jamais elle est considérée comme une industrie offensive et génératrice d'emplois qui a un réel effet sur nos territoires.

Accès par tranche d'âge	Sous-espace	Surfaces	Besoins & Exigences	
ACCUEIL	Hall	200 m ²	Grand espace – dégagé – grande ouverture -	
	Réception	20m ²	éclairage artificiel et naturel-bonne circulation	
	Publicité et événement	10m ²	-bonne aération	
ENFANTS	Réception / info	20m ²		
	Banque de prêt	20m ²	Bonne isolation thermique –éclairage artificiel	
	Atelier de dessins	60 m ²	Espace dégagé-éclairage naturel et artificiel-Grand accès -	
	Salle de lecture /rayonnage	300 m ²	Bonne isolation acoustique et thermique – éclairage adéquat-bonne orientation	
	Air de jeux	60m ²	Elles doivent être multiformes, changeable et modifiable	
	Salle de conte	50m ²	Bon éclairage-espace modifiable	
	Espace audio-visuel	100m ²	-bonne isolation thermique et acoustique – espace fermé –ventilation-éclairage artificiel	
ADOLESCENTS	Sanitaires	25m ²	Bonne aération –ventilation-ouverture	
	Réception et prêt	30m ²		
	Salle de lecture	360m ²	Isolation phonique des salles de travail	
	Salle de travail	100m ²	-traitement acoustique-	
	Espace de repos	120m ²		
	Atelier de travail	140m ²		
	Espace audio-visuel	100m ²		
ADULTES	Sanitaire	25m ²	Bonne aération –ventilation-ouverture	
	Accueil	20m ²		
	Salle de travail indiv	240m ²		
	Salle de lecture	360m ²		
	Espace de rencontre	120m ²		
	Espace de consultation et prêt	50m ²		
	Salle d'internet	60m ²		
SECTION DE	Bureau de directions	15m ²	-Isolation acoustique éclairage artificiel	
	Salle de réunions	50m ²	- ventilation-ouverture	
	BIBLIOTHEQUE	Bureau d'inscription	15m ²	
		Salle de repos	50m ²	Isolation acoustique-confortable-flexible -
ENTREE & SERVICES	Salle d'archives	150m ²	Isolation thermique-orientation adéquate-éclairage a faible intensité	
	Sanitaire	25m ²	Bonne aération –ventilation-ouverture	
	Restaurant & cafeteria	250m ²	- éclairage naturel, éclairage permettant de générer différentes ambiances, espace qui s'ouvre sur l'extérieur-Lumière naturelle-Visibilité extérieure-prévention contre l'incendie-déterminé la planification, le système de service et aménagement d'une salle de service fonctionnel	
	Jardins	400m ²	-construction adéquat et orientation nord-sud-leur conception ce fait parallèlement a celle du bâtiment	
MAGASINS	Librairie	120m ²	-Bonne disposition des présentoirs a marchandises -Prévention contre les incendies	
	ENTRETIEN ET MAINTENANCE	Stockage	510 m ²	
Dépôt		60m ²		
Bureaux de surveillance		20m ²		
chaufferie		25m ²	Orientation au nord	
climatisation		30m ²	-à proximité de l'entrée de service	
Ventilation			-maniement pratique des équipements	
Groupe électrogène		15m ²		

Espaces	Sous espaces	Surface	Besoins et exigences
Accueil	Hall	200m ²	-Espace avec une vue dégagé, il doit être attirant et accueillant
	Réception	20m ²	
COLLECTIONS	Billetterie	15m ²	-Les protégés de la destruction-du vol, de l'humidité, de la sécheresse du soleil et de la poussière -Eclairage adéquat selon le type d'œuvre exposé -éviter tout éblouissement, réflexion et tache lumineuse -flexibilité et ouverture des espaces -Murs d'exposition changeable pour une exposition avantageuse
	Publicité et événement	10m ²	
	Salle d'exposition temporaire	3 à 5 m ² /tab (1200m ²)	
	Salle d'exposition permanente	3 à 5m ² /tab (900m ²)	
	Salle d'exposition de sculpture	6 à 10m ² /sculp (1500m ²)	
	Cabinet d'art graphique et photographie	3 A 5M ² /photo (800m ²)	
	Galerie d'exposition		
APPRENTISSAGE	Coin information	10m ²	-à proximité des salles d'exposition
	Atelier de restauration	200m ²	-bonne éclairage
	Sanitaires	15m ²	-Bonne aération
	Salles de formations	240m ²	-Isolation phonique
	Bureau de direction	25m ² 3m ² /per	- une ventilation naturelle et artificielle
	Ateliers d'apprentissage	240m ² 2.6m ² /per	
ART CAFE	Sanitaires	25m ²	-Bonne aération
	Restaurant	150m ²	-Prévention contre les incendies
	Cafétéria	90m ²	-déterminé la planification, le système de service et

fonctions	Sous espaces	Surfaces	Besoins & Exigences
accueil	Hall	200m ²	Grand espace – dégagé – grande ouverture - éclairage artificiel et naturel –panneaux publicitaire – orientation sud
	Réception	20m ²	
	Billetterie	20m ²	
	Publicité et événement	10m ²	
Spectacle	Salle scénographique 01	150m ²	Grand espace – isolation acoustique – bonne aération- ventilation –Grand accès
	Salle scénographique 02	150m ²	
	Salle scénographique 03	300m ²	
	Atelier de costume	50m ²	-espace dégagé-relation directe avec l'extérieur -éclairage naturel et artificiel
	Loges	150m ²	
	Sanitaires	15m ²	Bonne aération –ventilation – ouverture
	Production	Atelier de production	100m ²
-Atelier de décor		37m ²	-espace dégagé-aéré
-salle de montage audio-visuel		10m ²	-Bonne isolation acoustique -éclairage naturel et artificiel
Bureau de direction		15m ²	Bonne isolation acoustique –des ouvertures -
Salle de Répétition		50m ² /sal	-isolation acoustique requise (supérieure)- éclairage fluo- Lumière naturelle
Sanitaires		15m ²	Bonne aération –ventilation – ouverture
échange	Restaurant	250m ²	-éclairage naturel, éclairage permettant de générer différentes ambiances, espace qui s'ouvre sur l'extérieur-Lumière naturelle- Visibilité extérieure-prévention contre l'incendie
	Cafétéria	150m ²	
	Sanitaire	25m ²	Bonne aération –ventilation – ouverture
été	Jardin		Construction adéquate et orientation nord sud –la conception se fait parallèlement à celle du bâtiment
direction	Théâtre extérieur	400m ²	
	Bureau du directeur	15m ²	Isolation acoustique – éclairage artificiel-ventilation
	Bureaux des employées	10m ²	
	Salle de réunions	30m ²	-bonne isolation acoustique – ventilation –éclairage artificiel
	Salle de repos et	50m ²	-espace ouvert –éclairage naturel –

Classes par tranche d'âge	Sous-espace	Surfaces	Besoins & Exigences
ACCUEIL	Hall	200 m ²	Grand espace – dégagé – grande ouverture - éclairage artificiel et naturel-bonne circulation -bonne aération
	Réception	20m ²	
	Publicité et événement	10m ²	
ENFANTS	Réception / info	20m ²	Bonne isolation thermique –éclairage artificiel Espace dégagé-éclairage naturel et artificiel- Grand accès - Bonne isolation acoustique et thermique – éclairage adéquat-bonne orientation Elles doivent être multifformes, changeable et modifiable Bon éclairage-espace modifiable -bonne isolation thermique et acoustique – espace fermé –ventilation-éclairage artificiel Bonne aération –ventilation-ouverture
	Banque de prêt	20m ²	
	Atelier de dessins	60 m ²	
	Salle de lecture /rayonnage	300 m ²	
	Air de jeux	60m ²	
	Salle de conte	50m ²	
	Espace audio-visuel	100m ²	
ADOLESCENTS	Sanitaires	25m ²	Isolation phonique des salles de travail -traitement acoustique- Bonne aération –ventilation-ouverture
	Réception et prêt	30m ²	
	Salle de lecture	360m ²	
	Salle de travail	100m ²	
	Espace de repos	120m ²	
	Atelier de travail	140m ²	
	Espace audio-visuel	100m ²	
	Sanitaire	25m ²	
	Accueil	20m ²	
	Salle de travail indiv	240m ²	
ADULTES	Salle de lecture	360m ²	Bonne aération –ventilation-ouverture
	Espace de rencontre	120m ²	
	Espace de consultation et prêt	50m ²	
	Salle d'internet	60m ²	
	Bureau de directions	15m ²	
	Salle de réunions	50m ²	
	Bureau d'inscription	15m ²	
	Salle de repos	50m ²	
	Salle d'archives	150m ²	
	Sanitaire	25m ²	
SECTION DE BIBLIOTHEQUE	Restaurant & cafeteria	250m ²	- éclairage naturel, éclairage permettant de générer différentes ambiances, espace qui s'ouvre sur l'extérieur-Lumière naturelle- Visibilité extérieure-prévention contre l'incendie-déterminé la planification, le système de service et aménagement d'une salle de service fonctionnel
	Sanitaire	25m ²	
ENTREE & SIRS	Jardins	400m ²	-construction adéquat et orientation nord-sud- leur conception ce fait parallèlement a celle du bâtiment
	Librairie	120m ²	
MAGASINS			-Bonne disposition des présentoirs a marchandises -Prévention contre les incendies
STATION ET ENTRETIEN	Stockage	510 m ²	Orientation au nord -à proximité de l'entrée de service -maniement pratique des équipements
	Dépôt	60m ²	
	Bureaux de surveillance	20m ²	
	chaufferie	25m ²	
	climatisation	30m ²	
	Ventilation		
	Groupe électrogène	15m ²	

Espaces	Sous espaces	Surface	Besoins et exigences
Accueil	Hall	200m ²	-Espace avec une vue dégagé, il doit être attirant et accueillant
	Réception	20m ²	
	Billetterie	15m ²	
	Publicité et événement	10m ²	
	Salle d'exposition temporaire	3 à 5 m ² /tab (1200m ²)	
	Salle d'exposition permanente	3 à 5m ² /tab (900m ²)	
	Salle d'exposition de sculpture	6 à 10m ² /sculp (1500m ²)	
COLLECTIONS	Cabinet d'art graphique et photographie	3 A 5M ² /photo (800m ²)	-Les protégés de la destruction-du vol, de l'humidité, de la sécheresse du soleil et de la poussière -Eclairage adéquat selon le type d'œuvre exposé -éviter tout éblouissement, réflexion et tache lumineuse -flexibilité et ouverture des espaces -Murs d'exposition changeable pour une exposition avantageuse
	Galerie d'exposition		
	Coin information	10m ²	
	Atelier de restauration	200m ²	
	Sanitaires	15m ²	
	Salles de formations	240m ²	
	Bureau de direction	25m ² 3m ² /per	
APPRENTISSAGE	Ateliers d'apprentissage	240m ² 2.6m ² /per	- bonne éclairage - Bonne aération - Isolation phonique - une ventilation naturelle et artificielle
ART CAFE	Sanitaires	25m ²	-Bonne aération -Prévention contre les incendies -déterminé la planification, le système de service et
	Restaurant	150m ²	
	Cafétéria	90m ²	

BIBLIOGRAPHIE

- Agence Nationale à l'Aménagement et à l'Attractivité des Territoire**, (2014), Schéma d'aménagement de l'espace de programmation territoriale des hauts plateaux, Algérie.
- Agence Urbalyon**, (2008), Une démarche innovante de réhabilitation industrielle et urbaine, Document préparatoire en vue du voyage d'étude dans la Ruhr au printemps 2009, L'IBA Emscher Park, France.
- Alexandre H, Juillard C, Cusin F**, (2010), L'attractivité résidentielle des agglomérations françaises, Fondation Dauphine. France.
- Andres L**, (2010), Reconquête culturo-économique des territoires délaissés : de l'importance du temps de veille et de ses acteurs transitoires, Méditerranée, France.
- Andreas K, Wetterau B**. (2012), Metropolis Ruhr; A Regional Study of the New Ruhr, Regionalverband Ruhr, Allemagne.
- Bakshi H, Lee N, Garcia J**, (2014), Capital of culture An econometric analysis of the relationship between arts and cultural clusters, wages and the creative economy in English cities, Nesta Working Paper No.14/06. Angleterre.
- Beamish Museum, Beamish Development and Engagement Plan** (2013), 2025 Remaking the Living Museum of the North, England, Angleterre.
- Becattini G**, (1975), Développement économique de la Toscane, Springer, Italie.
- Bochet B., Cunha A.**, (2002), Développement urbain durable, Vues sur la ville, n° 1, vol 6, Suisse.
- Bouquillon P, Miège B et Moeglin P**, (2013), L'industrialisation des biens symboliques: Les industries créatives en regard des industries culturelles, Presses Universitaires de Grenoble. France
- Brundtland H**, (1988), Our Common Future, Organisation des Nations unies, Etats-Unis.
- Camagni R, Gibelli M**, (2013), Développement urbain durable : quatre métropoles européennes à l'épreuve, l'Aube, France.

- Camors C, Soulard O, Simorre A**, (2015), L'écosystème créatif en Île-de-France, IAU îdF, France.
- Camors C, Soulard O, Simorre A**, (2016), Lieux culturels et valorisation du territoire, Tour d'horizon international-Tome 1, Vol 60, France.
- Charaudeau P**, (2011), l'architecture, un vecteur d'identité culturelle, L'harmattan, France.
- Charlot-Valdieu C, Outrequin P**, (2004), HQE2R ; une démarche pour intégrer le développement durable dans les projets d'aménagement et de renouvellement urbain, Centre scientifique et technique du bâtiment, France.
- Chesnel S., Molho J., Morteau H., Raimbeau F** (2012), « Les clusters ou districts industriels du domaine culturel et médiatique, revue du savoir économique et questionnement », Laboratoire Granem, France.
- Complexe muséal**, Def 1e Dictionnaire Sensagent Le parisien, (2015), Print, France.
- Complexe muséal**, Def 2e, Dictionnaire Sensagent Le parisien, (2015), Print, France.
- Cournoyer-Gendron M**, (2014), La notion de développement urbain durable : mise en œuvre et définition, mémoire de magistère, Université du Québec – Institut national de la recherche scientifique centre- urbanisation culture société, Canada.
- Copic S, Tumaric A**,(2014)Transformation of Industrial Heritage - an Example of Tourism Industry Development in the Ruhr Area (Germany), Geographica Pannonica, Iss 2,Volume 18, Serbie.
- Doyon F**,(2010), L'effet Bilbao perdure, Le devoir libre de penser, France
- Dufaux F**, (2008), Analyse comparative et structurelle Analyse comparative et structurelle du Musée National des Beaux-Arts du Québec, Canada.
- Driss B**, (2013), Constantine ; capitale de la culture arabe ; les douze travaux selon hercules, Liberté, Algerie.
- EAHTR**, (2009), Guidelines for Sustainable Cultural Tourism in Historic Towns and Cities, Council of Europe publishing, France.
- Gauzin Müller.D**, (2001), Architecture écologique, Le Moniteur, France.

- Graham B**, (2000), *Geography of Heritage: Power, Culture and Economy*, Routledge, Angleterre.
- Gob A, Drouguet N**, (2014), *La muséologie ; histoire, développements, enjeux actuels*, Armand Colin, Belgique.
- Hajek S, Hammam P, Lévy J.P**, (2015), *De la ville durable à la nature en ville*, Septentrion, France.
- Hamdi H, Serhani M**, (2013), *La politique culturelle en Algérie*, Journal officiel de la république algérienne démocratique et populaire N°61, Alger.
- Heidenreich M**,(2013), *The New Museum Folkwang in Essen; A Contribution to the Cultural and Economic Regeneration of the Ruhr Area* European Planning Studies, European Planning Studies, Iss8, Vol 23, Allemagne.
- Institut d'Aménagement et d'Urbanisme (IAU)**, (2008), *Clusters Mondiaux, la Région d'Ile-de-France*, France
- Jain Manish**, (2014), *Theory of design form*, Tinsukia, Inde
- Leac J.P**, (2017), *Les clusters – pour enfin tout comprendre, économie de l'innovation*, France.
- LEWIS J**, (1990) *Culture and Entreprise; The Politics of Art and Cultural Industries*, Routledge, Angleterre.
- Lusso Bruno**, (2010), *Culture et régénération urbaine : les exemples du Grand Manchester et de la vallée de l'Emscher*, Métropoles, France.
- Marshall A**, (1890), *Principles of economics: an introductory volume*, Macmillan, Angleterre.
- Marshall M, Nair S, Houghton M**, (2016), *Arts concil England: Museum Development Impact Evaluation*, Trend Business Research TBR, Angleterre.
- Meyronin B** (2010) *Culture et attractivité des territoires ; nouveaux enjeux nouvelles perspectives*, L'harmattan, France.
- Ministère de l'Espace rural et de l'Aménagement du territoire**, (2010), *définition de grappe industrielle*, France.
- Ministère d'aménagement du territoire de l'environnement et du tourisme**, (2009), *Rapport de mission (avant-projet) de la ville nouvelle de Boughezoul*, Algérie.

Ministère d'aménagement du territoire de l'environnement et du tourisme, (2009), Rapport de mission A (avant-projet) de la ville nouvelle de Boughezoul, Algérie.

Ministère d'aménagement du territoire de l'environnement et du tourisme, (2010), Rapport de mission B (Plan d'aménagement global) de la ville nouvelle de Boughezoul, Algérie.

Ministère d'aménagement du territoire de l'environnement et du tourisme, (2010), Rapport de mission B1 (plan d'aménagement) de la ville nouvelle de Boughezoul, Algérie.

Ministère d'aménagement du territoire de l'environnement et du tourisme, (2010), Rapport de mission C de la ville nouvelle de Boughezoul, Algérie.

Ministère d'aménagement du territoire de l'environnement et du tourisme, (2009), Finalisation du plan d'aménagement de la ville nouvelle de Boughezoul et des études d'aménagement des quartiers prioritaires Algérie.

Miles.S, (2005); Our Tyne: Iconic Regeneration and the Revitalisation of Identity in Newcastle Gateshead, Urban Studies, Vol. 42, Angleterre.

Mommaas H, (2004), Clusters culturels et la ville post-industrielle: vers la remise de la politique culturelle urbaine, Urban Studies, Angleterre.

Morteau H, (2016), Dynamiques des clusters culturels métropolitains, une perspective évolutionniste : Analyse comparée de Québec (Quartier Saint-Roch), Barcelone et Nantes (Quartier de la Création) .Thèse de doctorat. Université d'Angers département Géographie, France.

Milous I, (2006), La ville et le développement durable ; Identification et définition des indicateurs de la durabilité d'une ville, mémoire de magistère, Université de Constantine, Algérie.

Houame N, (2014), Cluster créatif: la culture au service de l'économie, Spotpink, France.

OCDE, (2010), The Impact of Culture on Tourism, Etat-unis.

OMS, (2007), Le Guide mondial des villes-amies des aînés, Edition de l'OMS, France

- Paquot T**, (2010), Philosophie de l'environnement et milieux urbains, La Découverte, coll. « armillaire », France
- Pratt A**, (2008), Les villes créatives: les industries culturelles et la classe créative, Urban Studies, Angleterre.
- Proseck, A.**, (2006), Culture through transformation – transformation through culture. Industrial Heritage in the Ruhr Region; the example of Zeche Zollverein; Heritage and Media in Europe, Geographica Pannonica, Serbie.
- Republique algerienne democratique et populaire**, (2010), Journal officiel N° 61, JoraDP, Algérie.
- Sagot-Duvauroux, D**, (2013), Du cluster créatif à la ville créative, fondements économiques, Les territoires de collaboration, France.
- Santagata W**, (2002), Districts culturels, composants, droits de propriété et croissance économique durable, Lavoisier, Italie.
- Sénécal G, Collin JP, Hamel P, Huot S**, (2008), Aspects et mesure de la qualité de vie : évolution et renouvellement des tableaux de bord métropolitains, Cahier de géographie, N° 136, Vol 49, Québec.
- TBR**, (2014), The Economic Impact of Museums in England: Case Studies, Prepared for Arts Council England. Angleterre.
- Throsby D**, (2008), Creative economy, united nation conference on trade and development, Etats-unis.
- Vahtrapuu A**, (2015), Le rôle de la culture et des artistes dans la revitalisation des espaces urbains en déclin, territoire en mouvement Artistes et territoires créatifs en Europe (volume 1), Vol 116, Estonie.
- Weber R**, (2009), culture et développement : vers un nouveau paradigme ?, Intervention à l'université Sankoré, Mali

Webographie

- International concil of museums: www.icom.museum.
- Leac Jean-Pierre, (2017), Les clusters pour enfin tout comprendre : www.lescahiersdelinnovation.com
- Association Régionale de la Ruhr : www.metropoleruhr.de
- Site officiel du tourisme en Ruhr : www.ruhr-tourismus.de/en/
- Site officiel du complexe museal de la Hongrie Liget Budapest : <http://ligetbudapest.hu/>



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
 UNIVERSITE SAAD DAHLEB BLIDA
 INSTITUT D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME
 OPTION: Architecture et Habitat

Projet de master II: Conception d'un complexe muséal dans la ville nouvelle de Boughezoul

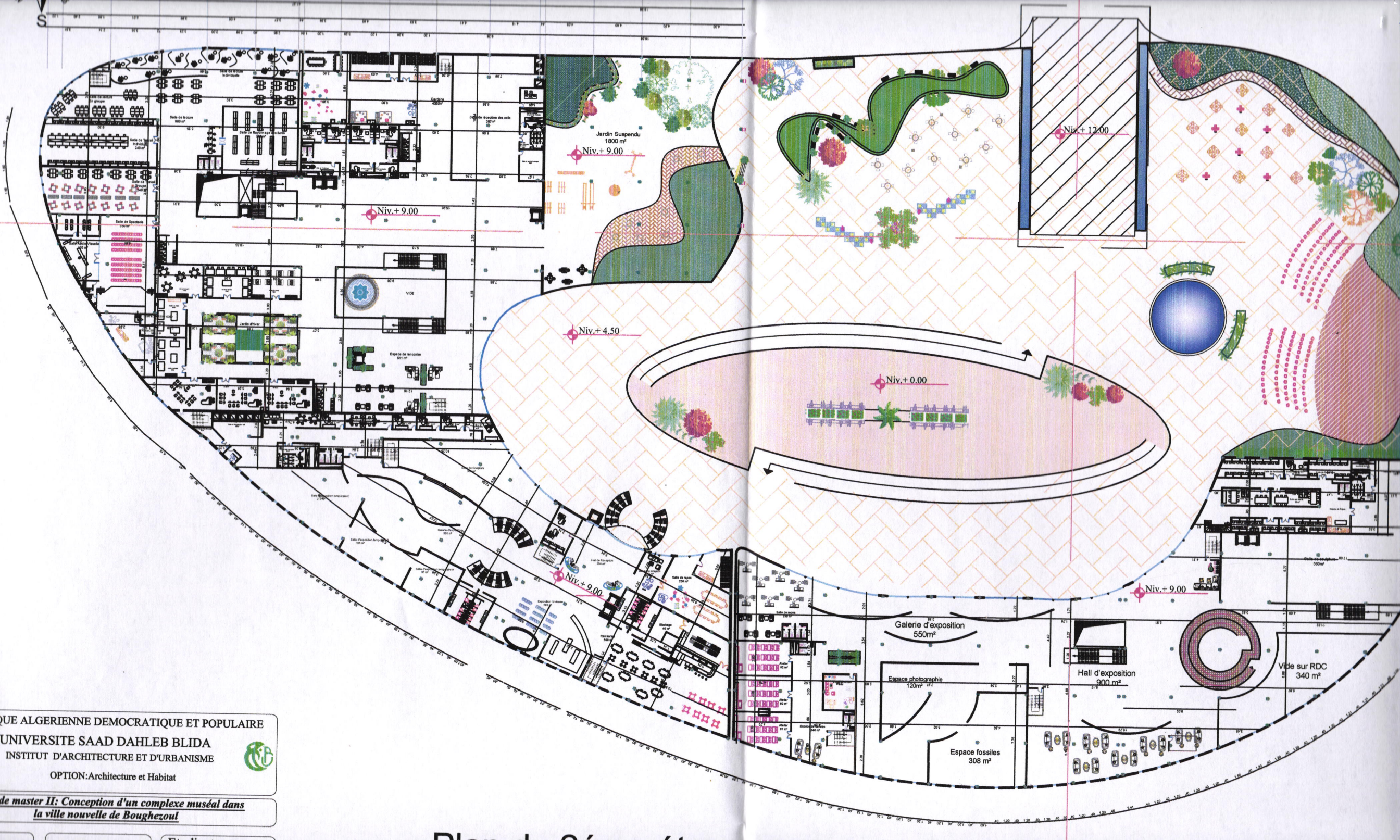
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
UNIVERSITE SAAD DAHLEB BLIDA
INSTITUT D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME
OPTION: Architecture et Habitat

le master II: Conception d'un complexe muséal dans
la ville nouvelle de Boughezout



R.P. ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
 UNIVERSITE SAAD DAHLEB BLIDA
 INSTITUT D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME
 OPTION: Architecture et Habitat

de master II: Conception d'un complexe muséal dans
 la ville nouvelle de Boughezoul



Jardin Suspendu
1800 m²
Niv. + 9.00

Niv. + 9.00

Niv. + 4.50

Niv. + 0.00

Niv. + 12.00

Niv. + 9.00

Niv. + 9.00

Galerie d'exposition
550 m²

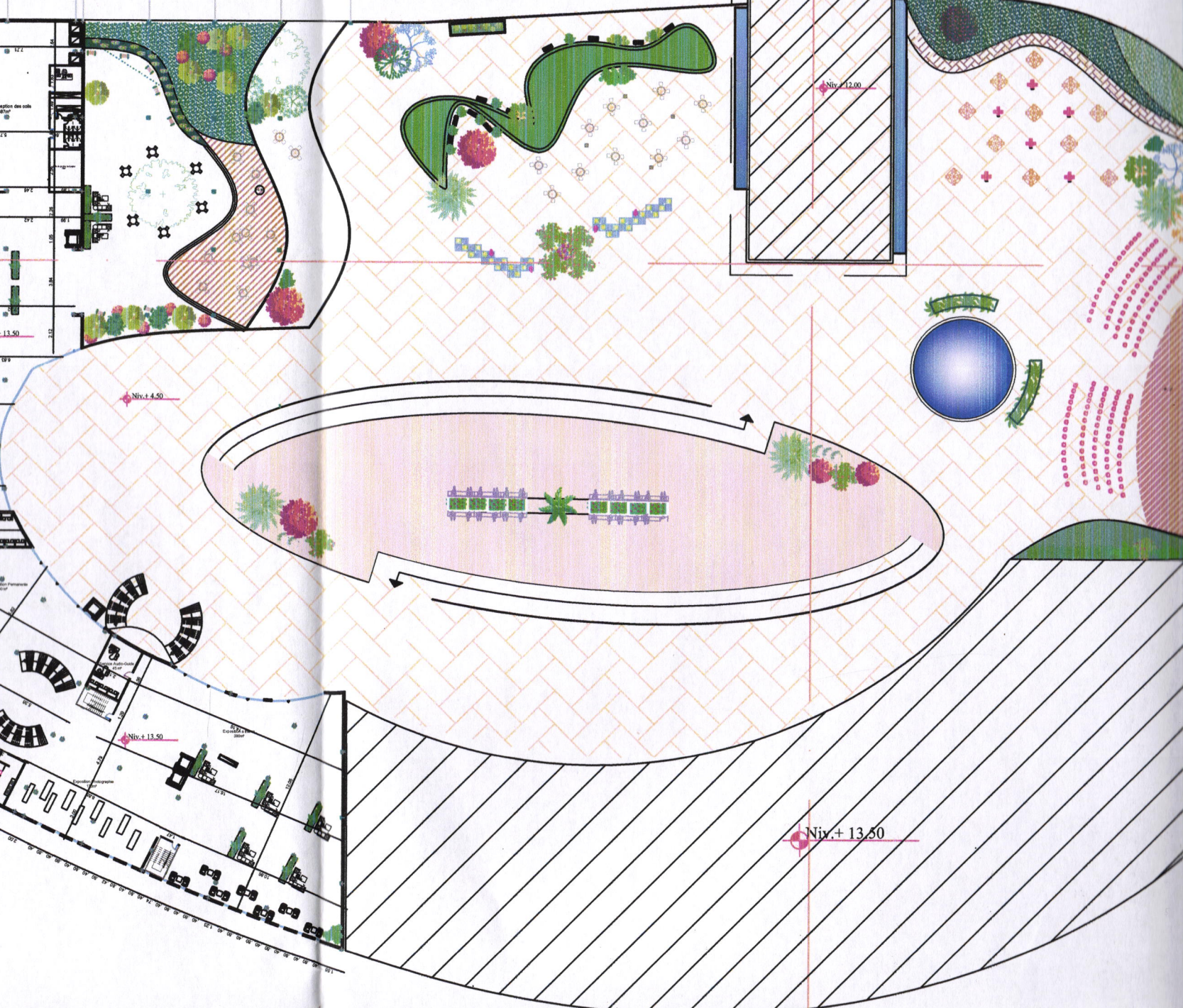
Espace photographie
120 m²

Hall d'exposition
900 m²

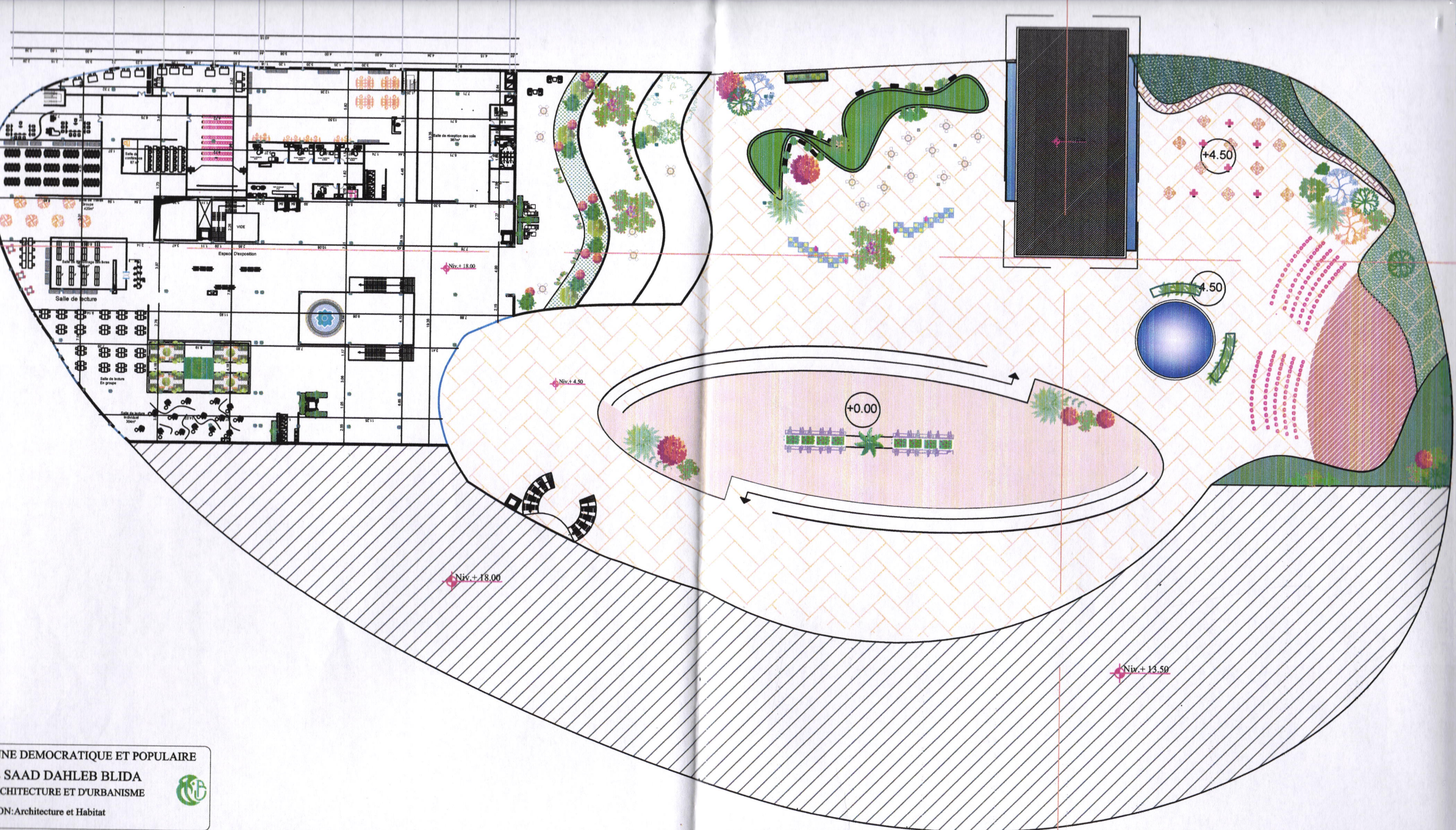
Espace fossiles
308 m²

Vide sur RDC
340 m²

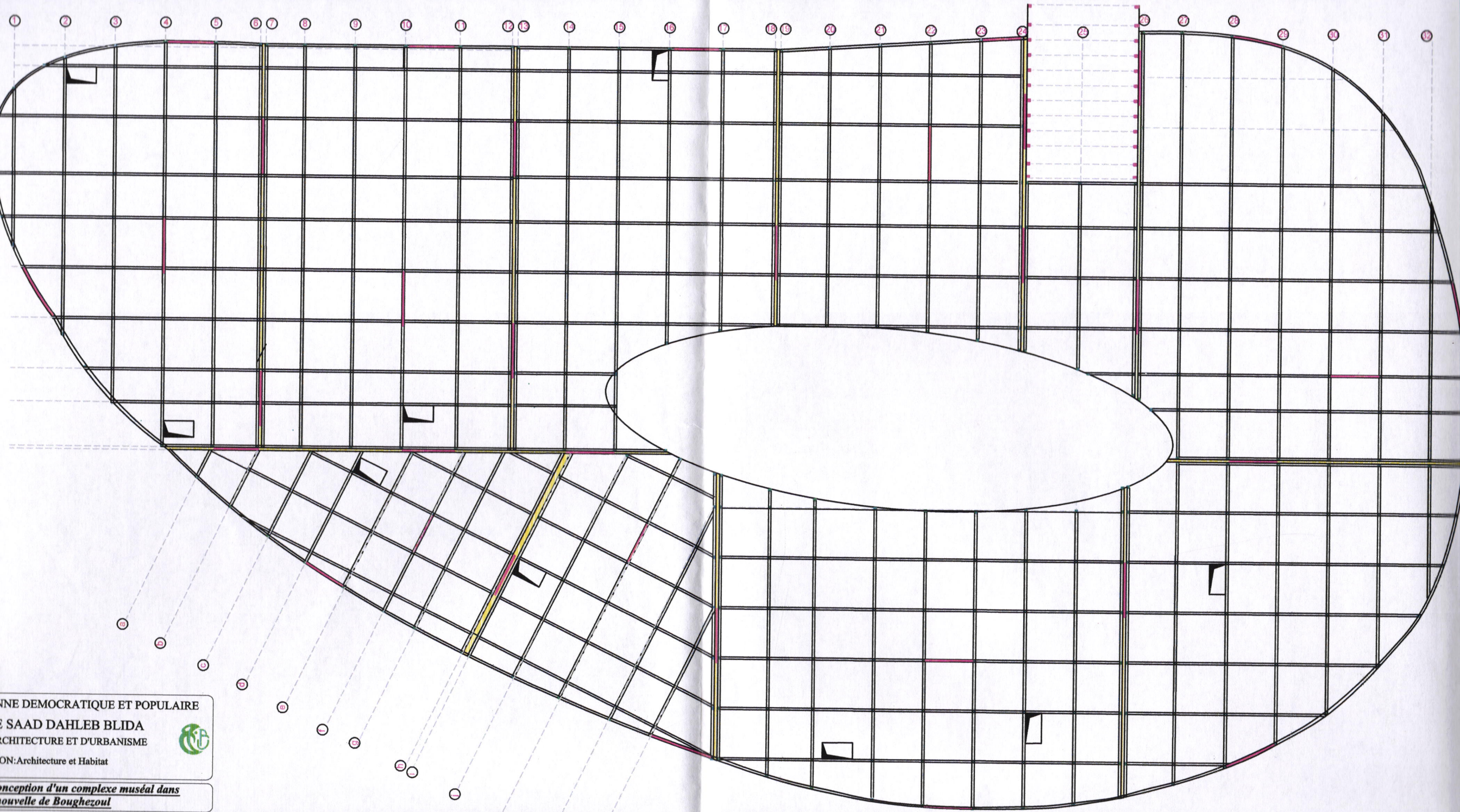





NE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
 SAAD DAHLEB BLIDA
 CHITECTURE ET D'URBANISME
 ON: Architecture et Habitat
 nception d'un complexe muséal dans
 ouvelle de Boughezoul



Plan du 4^{ème} ét.



NE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
E SAAD DAHLEB BLIDA
CHITECTURE ET D'URBANISME
ON: Architecture et Habitat



onception d'un complexe muséal dans
ouvelle de Boughezoul